

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2024

numéro CM_PV_240402_03

L'an deux mille-vingt quatre, le deux avril,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt sept mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine-BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	19
exprimés	25

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRÉS, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Ahmed KASSOUH, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSC, Thibault DETRY, Christian RICARDO, Damien ROUQUETTE.

Absents avec pouvoirs :

Nathalie SYZ à Ludovic CROS, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Fadiha BENAMMAR KOLY à Gaëlle LEVEQUE, David DRUART à Didier KOEHLER, Claude LAATEB à Damien ROUQUETTE, Christian RICARDO à Magali STADLER.

Absentes :

Izia GOURMELON, Joana SINEGRE, Françoise CAUVY, Marie Pierre CAUMES.

Gaëlle LEVEQUE souhaite la bienvenue et procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Le Conseil municipal désigne David BOSC comme secrétaire de séance.

Gaëlle LEVEQUE soumet à l'assemblée l'ordre du jour.

Informations sur les décisions du Maire prises par délégation depuis le précédent Conseil :

- MLDC_240318_022 : Contrat d'abonnement au service Software as a Service pour le logiciel de rédaction et de gestion des arrêtés de circulation permanents ou temporaires et des autorisations d'occupation du domaine public avec la société Sogelink
- MLDC_240318_023 : Contrat de maintenance du logiciel de gestion du recensement avec la société Essonne consultants
- MLDC_240318_024 : Avenant n°1 au lot n°9 Électricité, éclairage, lustrerie du marché de travaux relatif à la restauration des élévations extérieures du clocher de l'ancienne cathédrale Saint-Fulcran
- MLDC_240318_025 : Attribution à la société Lesueur Meunier Coordination du marché de mission de coordination sécurité et protection de la santé pour l'opération relative à la réhabilitation des espaces multisports et de proximité de l'aire de Grézac à Lodève
- MLDC_240318_026 : Attribution à la société Courteaux Vincent architecte du contrat de mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un espace jeune à Lutéva de Lodève
- MLDC_240318_027 : Approbation de l'avenant n°A1724009 000 à la garantie d'emprunt des prêts de la Caisse d'épargne PLS EVOLUTYS GCL avec préfinancement n°A172103S 000 du 24 mars 2022 pour les logements en prêt locatif social du projet d'habitat participatif La Caminade
- MLDC_240318_028 : Approbation de l'avenant n°A1724009 001 à la garantie d'emprunt des

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

prêts de la Caisse d'épargne PLS EVOLUTYS GCL avec préfinancement n°A172103S 001 du 24 mars 2022 pour les logements en prêt locatif social du projet d'habitat participatif La Caminade

- MLDC_240318_029 : Contrat de maintenance des logiciels de billetterie et contrat de prestations de services informatiques HOTLINE avec la société Monnaie Services
- MLDC_240318_030 : Contrat d'abonnement annuel pour prêt de matériel avec la société Monnaie Services
- MLDC_240318_031 : Renouvellement de l'adhésion à la Fédération des centres sociaux pour l'année 2024
- MLDC_240318_032 : Dépôt du permis d'aménager dans le cadre du projet de requalification des espaces extérieurs du complexe Beaumont
- MLDC_240318_033 : Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Occitanie pour la réalisation de la tranche 2, requalification de l'espace sportif comprenant la création de la maison du sport, dans le cadre de l'opération du complexe Beaumont
- MLDC_240318_034 : Réalisation d'une ligne de trésorerie interactive d'un montant de cinq-cent-mille euros auprès de la Caisse d'épargne
- MLDC_240318_035 : Demande de subvention auprès du Conseil régional d'Occitanie au titre du dispositif pour la désimpermeabilisation et la renaturation des espaces publics dans le cadre des travaux de requalification du city stade du Grézac
- MLDC_240318_036 : Demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport pour la création d'équipements sportifs dans le cadre des travaux de requalification du city stade au Grézac
- MLDC_240318_037 : Demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport pour la création du stade de foot à cinq dans le cadre des travaux de requalification du city stade au Grézac
- MLDC_240318_038 : Demande de subvention auprès de l'Agence nationale du sport pour la création du terrain de grands jeux synthétique au stade André-BEAUMONT
- MLDC_240328_039 : Convention de mécénat avec la société languedocienne d'aménagement pour l'année 2024
- MLDC_240328_040 : Avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de rénovation et l'optimisation énergétique des ateliers et bureaux du pôle technique
- MLDC_240328_041 : Attribution du lot Dommages aux biens du marché de prestation de service d'assurance à la Société mutuelle d'assurance des collectivités locales
- MLDC_240328_042 : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault pour la restauration des registres d'état civil
- MLDC_240328_043 : Protocole de prêt par Mathilde POULANGES à la médiathèque Confluence des oeuvres composant l'exposition De Rerum Natura, de la nature des choses
- MLDC_240328_044 : Demande de subvention auprès du Conseil régional Occitanie pour la création d'un terrain de grand jeu en pelouse synthétique dans le cadre de l'opération réhabilitation du complexe Beaumont

Informations sur les délibérations du Conseil communautaire prises par délégation depuis le précédent Conseil :
Aucun Conseil Conseil communautaire

Gaëlle LÉVÊQUE demande à l'Assemblée s'il y a des observations à apporter au procès-verbal du précédent Conseil communautaire, qui sera alors arrêté ce jour par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_01 : Convention tripartite de soutien à l'organisation du trail Les terrasses du Lodévois, édition 2024, avec l'association Spiridon club nature du lodévois et la Communauté de communes Lodévois et Larzac

CONSIDÉRANT que le Trail les Terrasses du Lodévois est organisé chaque année par l'association Spiridon Club Nature du Lodévois et que cette année l'évènement sportif aura lieu le dimanche 28 avril 2024,

CONSIDÉRANT que chaque année la Commune de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac participent à la bonne organisation de cet évènement représentant un intérêt certain pour le territoire, par une aide logistique et matérielle,

Où l'exposé de Ali BENAMEUR et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la convention tripartite de soutien à l'organisation du trail Les terrasses du lodévois, édition 2024, avec l'association Spiridon club nature du lodévois et la Communauté de communes Lodévois et Larzac, permettant de définir les engagements réciproques,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents, et en particulier la convention annexée à la présente délibération,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

VOTE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110588-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024



CONVENTION pour l'organisation du Trail les Terrasses du Lodévois

Entre les soussignés :

- la Communauté de communes du Lodévois et Larzac, représentée par Jean Luc REQUI, son Président
- la Commune de Lodève, représentée par Gaëlle LEVEQUE, son Maire
ci-après dénommée « collectivités », d'une part,
- et le Spiridon Club Nature du Lodévois, association loi 1901 représentée par Pearl ZANON, sa Trésorière
ci-après dénommé SCNL, d'autre part, il est arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESTATION

La présente convention définit les engagements permettant aux collectivités d'apporter leur soutien au SCNL, pour l'organisation du « Trail les Terrasses du Lodévois », événement organisé annuellement qui aura lieu le dimanche 28 avril 2024.

ARTICLE 2 : DÉSIGNATION DU SOUTIEN

Appui technique et mise à disposition de matériel

1 – Les collectivités :

Les collectivités assureront la mise à disposition :

- du soutien du service Tourisme APN en vue de faire un état des propriétés traversées ;
- 5 cartes AO des parcours (imprimé par le SIELL de la Communauté de communes Lodévois et Larzac)
- du soutien promotionnel de l'Office de tourisme et de la collectivité, via ses canaux de diffusion : journaux, sites web, réseaux sociaux, campagnes marketing, media, affiche OT Lodève, etc ;
- d'agents des services techniques pour apporter un appui manutention avant et après la manifestation (logistique ramadier) ;
- 200 tables + 600 chaises + scène samia dans Ramadier (voir plan)
- 50 barrières anti-foule
- 1 pick up 4x4 des services techniques
- de colonnes de tris et bacs gris en quantités suffisantes sur la manifestation aux différents lieux importants ;

ainsi que :

- l'intervention des services techniques sur des secteurs nécessitant du nettoyage de chemins existants par l'entretien et débroussaillage des chemins PR et GR utilisés par le SCNL avant la course – le SCNL se chargera d'aménager et d'entretenir les chemins hors PR.
- le prêt du cadre en fer pour disposer la banderole, entrée rue Lergue.
- l'intervention du Conseiller de prévention pour une sensibilisation sur les gestes de premiers secours, pour une partie de nos bénévoles et adhérents. Pour compléter notre dispositif de secours le jour de l'événement. Si possible dans la salle du RAM. Intervenant bénévole et intervention gracieuse.

En cas de besoin, l'Office de Tourisme peut :

- solliciter les hébergeurs du territoire et compiler une liste sur le site du SCNL avec des offres promotionnelles ;
- être présent avec un stand sur la manifestation et fournir de la documentation en suffisance pour les coureurs participants aux épreuves ;

2 – La Commune de Lodève :

La Commune de Lodève assurera la mise à disposition de :

- la salle Ramadier dès le vendredi matin

- 1 comptoir frigo + 2 frigos associatifs + 2 comptoirs de la salle Ramadier
- point électrique + point d'eau
- 1 DAE (piscine)
- 1 barnum 6 x 3m (SMS)
- plots béton et tout autre moyen pour sécuriser les lieux de rassemblements de personnes si besoin

et préparera les arrêtés de :

* stationnement parking derrière Salle Ramadier et devant, du vendredi 6h au lundi 8h

* couloir barrières HLM le dimanche

3 - SCNL

Le SCNL :

- assurera, pendant tout le temps du prêt le maintien en fonctionnement des matériels ;
- s'engage à faire respecter les règles de sécurité lorsqu'elles sont associées au matériel fourni ;
- restituera l'ensemble des matériels et des biens mis à sa disposition à l'issue de la manifestation annuelle.
- les chauffeurs du véhicule seront Cyrille FESQUET et Didier RAVAILLE agents des collectivités

ARTICLE 3 : CHARGES ET CONDITIONS

Le SCNL s'engage à intégrer les logos des collectivités sur tous les supports de communication liés à l'événement et à afficher les banderoles ou supports qui lui seraient transmis le jour de la manifestation.

Par ailleurs, le SCNL devra, sur son site Internet, faire un lien avec www.tourisme-lodevois-larzac.com et www.lodeve.com, de manière à donner aux participants des renseignements sur l'organisation de leur séjour (hébergement, restauration, loisirs, etc.) ou sur la ville.

L'association devra associer les collectivités, par invitation, aux moments essentiels de l'événement (conférence de presse, départ groupé, remise de récompenses ou de lots).

Le SCNL s'engage à faire le tri durant la manifestation, d'utiliser une part importante de matériel recyclable pour ses ravitaillements, repas et sur la manifestation, de sensibiliser les coureurs au maintien d'un territoire propre et si possible à s'engager dans une démarche de labellisation d'éco-manifestation.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ - COUVERTURE DES RISQUES

Le SCNL assume la responsabilité des accidents qui pourraient être causés aux tiers à l'occasion ou par le fait de la mise à disposition du matériel. Il prend en charge l'action en recours contre les tiers éventuellement responsables par subrogation de la collectivité « prêteur ». A ce titre, le SCNL souscritra une police d'assurance nécessaire pour garantir sa responsabilité civile et devra pouvoir la justifier annuellement.

ARTICLE 5 : DÉCLARATION DE SINISTRE

Le SCNL s'engage à aviser la collectivité « prêteur », dans les meilleurs délais, de tout dommage subi par le matériel mis à disposition ainsi qu'aux éventuels accessoires.

ARTICLE 6 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'engagent à rechercher, en cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, toute voie amiable de règlement avant de soumettre tout différend aux instances juridictionnelles.

ARTICLE 7 : DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue à compter de la signature de la présente, pour le dit événement cité en objet.

La mise à disposition et les termes du partenariat pourront être interrompus, à tout moment, par les parties contractantes, sous réserve d'un préavis de 15 jours. Ils pourront être interrompus également par les collectivités ou leurs représentants :

- à tout moment, pour cas de force majeure, ou pour un motif sérieux tenant à la sécurité, au bon fonctionnement du service public ou à l'ordre public, par lettre recommandée adressée au SCNL, dépositaire ;
- à tout moment, si les matériels sont utilisés à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties, ou dans des conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention.

Fait en 3 exemplaires, à Lodève, le

Jean Luc REQUI
Président, Communauté de
communes Lodévois et Larzac

Gaëlle LEVEQUE
Commune de Lodève

Pearl ZANON
Trésorière, Spiridon Club
Nature du Lodévois

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_02 : Attribution des subventions aux associations

CONSIDÉRANT que chaque année la Commune de Lodève soutient les associations dans leurs projets permettant de participer à la vie associative locale,

CONSIDÉRANT les attributions des subventions détaillées dans l'article 1, après étude des dossiers de demande de subvention déposés auprès des services de la Commune,

Où l'exposé d'Isabelle PEDROS et

Où l'exposé de Ali BENAMEUR et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la répartition des attributions de subventions aux associations suivante :

nom de l'association	montant en euros
THÈME SOCIAL	
Académie des hauts cantons	250 euros
Association Française contre les Myopathies (AFM) Téléthon	850 euros
Les Amis des hôpitaux	800 euros
La Compagnie des jeux	1 000 euros
Unité locale de la Croix rouge	700 euros
La Distillerie	2 000 euros
Grand'dire ensemble	2 000 euros
Hors les murs	300 euros
Ligue contre le cancer	300 euros
L'Oustalité	750 euros
Saint Vincent de Paul	3 000 euros
Secours catholique	750 euros
Secours populaire	7 000 euros
Shantidas	700 euros
Terre contact	1 000 euros
Terre en partage	4 000 euros
Terre en partage - <i>marché aux fleurs</i>	3 300 euros
THÈME CULTURE	
Des amis des orgues	1 500 euros
Des amis des orgues - <i>aide temps forts été</i>	1 500 euros
Batida viva	600 euros
Chantons ensemble	1 000 euros
Chorale des 4 cœurs	200 euros
Association Généalogique lodévoise	500 euros
De la laine aux aiguilles	500 euros
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	10 000 euros
Ràdio Lengadòc Son e resson Occitan	500 euros
Radio Lodève	5 200 euros
Radio Pays d'Hérault (RPH)	1 000 euros
Réveil lodévois	7 000 euros
Samba lodeva	350 euros
THÈME SPORT	
Aikido lodévois	600 euros
Association Sportive Automobile (ASA) Montpellier Méditerranée	4 000 euros
École de budo	900 euros
Fer roulant	3 000 euros
Par-ci par-là	1 300 euros

Les Petits chasseurs	1 000 euros
Rando luteva	300 euros
Rugby Club Olympique (RCO) du Salagou Cœur d'Hérault	9 000 euros
Têt'en l'air	900 euros
Vélo club lodévois	2 000 euros
ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES ET MÉMORIELLES	
Association Républicaine des Anciens Combattants ARAC	300 euros
Souvenir français	300 euros
Union Nationale des Combattants - UNC	600 euros
Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie - UNPRG	200 euros
AUTRES THÈMES	
Société des Membres de la Légion d'Honneur - SMLH	200 euros
TOTAL	83 150 euros

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : IMPUTE** les dépenses correspondantes au budget principal, chapitre 65, article 6574,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

VOTE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110149-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_03 : Vente des parcelles cadastrées AI1104, AI256 et AI257 dans le quartier des Carmes au profit de l'association Charles Prévost Notre Dame de Lenne

VU la délibération n°20160623_002 du Conseil communautaire du 23 juin 2016, relative à l'adoption du Programme local de l'habitat, en cours de révision, et les besoins de production de logements et d'hébergement,

VU la convention foncière opérationnelle entre la ville de Lodève, la Communauté de communes Lodévois et Larzac et l'EPF d'Occitanie n°2012-H-61 signée le 20 février 2012 et approuvée par le Préfet de Région le 2 mars 2012 et ses avenants,

VU les délibérations n°CC_20150722_005 du Conseil communautaire du 22 juillet 2015 et n°20150915008 du Conseil municipal du 9 septembre 2015, relative à la convention Opération de revitalisation du Centre Bourg et de développement du territoire, valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du centre Bourg de Lodève et du Lodévois et Larzac pour la période de 2015 à 2021, signée entre les partenaires le 10 septembre 2015,

VU la délibération n°201712050014 du conseil municipal en date du 5 décembre 2017 instaurant un périmètre d'étude sur le secteur des Carmes;

VU l'acquisition par préemption en date du 17 décembre 2019 de l'EPF Occitanie des parcelles AI numéros 1104, 256 et 257 suivant la convention foncière opérationnelle ;

VU les délibérations n°CC_210304_8 du Conseil communautaire du 4 mars 2021 et n°CM_210316_013 du Conseil municipal du 16 mars 2021 validant la convention d'adhésion au programme national petites villes de demain (PVD), convention signée avec les partenaires le 26 mars 2021 à Lodève ;

VU les délibérations n°CC_210708_24 du Conseil communautaire du 8 juillet 2021 et n°CM_210706_7 du Conseil municipal du 6 juillet 2021 validant la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), convention signée avec les partenaires le 16 juillet 2021 à Lodève ;

VU l'acquisition par la commune des parcelles AI numéros 1104, 256 et 257 en date du 22 mars 2021 après l'arrivée à terme de la convention foncière opérationnelle ;

VU l'avis de France Domaine ;

CONSIDÉRANT qu'à travers la politique de revitalisation du centre-bourg de Lodève initiée depuis 2008, un partenariat existe avec l'EPF d'Occitanie qui s'est traduit par plusieurs conventions, dont une de veille foncière sur le centre ancien (2015) et 3 conventions opérationnelles sur des îlots fonciers dont celle sur le quartier des Carmes;

CONSIDÉRANT la réaffirmation de la politique de revitalisation du centre-bourg de Lodève avec, en 2021, la signature des conventions « Petites villes de demain » et « Opération de Revitalisation du Territoire » et, en 2023, l'avenant au contrat Bourg-centre de la Région ;

CONSIDÉRANT que la commune de Lodève mène une réflexion sur le périmètre du quartier des Carmes dans le but de réaliser une opération d'aménagement portant à la fois sur la requalification de l'entrée de ville et la production de logements et d'équipements ;

CONSIDÉRANT le projet de l'association Charles Prévost Notre Dame de Lenne reconnue d'utilité publique ayant pour objet de mettre à disposition des enfants, adolescents, jeunes adultes qui bénéficient d'une mesure de Protection de l'Enfance, un ensemble de réalisations et structures à caractère éducatif afin d'aider à leur développement et épanouissement personnel en lien avec la réalité de leur environnement familial et social ;

CONSIDÉRANT les agréments obtenus par l'association Charles Prévost Notre Dame de Lenne pour le déploiement de ses missions en unités éducatives délocalisées sur le Département de l'Hérault dont notamment sur la commune de Lodève ;

CONSIDÉRANT que la vente de ces terrains permettra la réalisation d'une unité d'hébergement accueillant 8 à 10 enfants encadrés par 5 éducateurs et du personnel d'intendance ;

Où l'exposé de Gaëlle LEVEQUE et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la vente des parcelles cadastrées section AI numéros 1104, 256 et 257 d'une superficie totale de mille-quatre-cent-soixante-sept mètres carrés (1467 m²), à l'Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne au prix de cent-mille euros (100 000 €),
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 3 : IMPUTE** la recette correspondante au budget principal, chapitre 21, article 2115,
- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Suite à l'introduction exposée par le Maire, Bruno FABRIÉ, directeur de l'association Charles Prévost Notre Dame de Lenne, présente l'association sous agrément social du Conseil départemental de l'Hérault, dont l'objet est la protection de l'enfance depuis 1928 : elle répond aux besoins des personnes accompagnées dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental de l'Hérault et estime que cela est un enjeu d'avenir en termes de développement du territoire. Cela se traduit au quotidien par différentes actions : services éducatifs, interventions éducatives à domicile, accueil de jour, mesures de placement par décision du juge ou du Conseil départemental de l'Hérault dans les relations contractuelles avec la famille, visites médiatisées et services de soutien à la parentalité en termes de prévention... sur plusieurs sites sur le département, plus ou moins spécialisés en fonction des besoins.

Le projet du terrain des Carmes consiste après l'acquisition du terrain, à construire une villa avec des espaces éducatifs, cinq chambres et trois studios autonomes. L'encadrement sera assuré par cinq éducateurs, une maîtresse de maison, deux surveillants de nuit, un chef de service et un psychologue. Le lien avec le projet Ecoe de La Caminade est travaillé depuis plusieurs années déjà, surtout depuis la volonté de développer le trans-générationnel et le jardin partagé. Le projet de villa s'accorde tout à fait aux valeurs d'un projet d'habitat coopératif.

Gaëlle LÉVÊQUE souligne son intérêt pour un tel projet à proximité de la Caminade, puisque Ecoe a la volonté d'ouvrir leurs espaces communs au quartier.

Monique GALEOTE demande si ce sera des enfants ou des adolescents qui seront accompagnés dans ce dispositif. Bruno FABRIÉ explique que la tranche d'âge dans le cadre de la PMI est de zéro (0) à vingt-et-un (21) ans, mais précise qu'il n'est pas prévu de recevoir des nourrissons à Lodève, d'autres dispositifs étant plus adaptés. Il précise que ce projet doit répondre aux besoins du territoire donc prioritairement, la tranche d'âge sera probablement de six (6) à seize (16) ans, mais que cela est à adapter en fonction des projets des enfants et des potentiels services existants dans l'association. L'association a toujours mis en avant l'intérêt à maintenir les enfants dans leur bassin de vie d'origine.

Isabelle PEDROS demande si les enfants en attente de placement ou d'autres mesures retournent dans les familles d'accueil ou au foyer à Campestre. Bruno FABRIÉ confirme que c'est variable en fonction des situations personnelles des familles et des enfants et précise que l'Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique de Campestre n'a pas les mêmes objectifs, étant financé par l'Agence régionale de santé. L'association entre dans le cadre de la PMI et à ce titre, les enfants lui sont confiés : le lieu de l'association devient leur lieu de vie principal. Selon les possibilités relationnelles de la famille et les besoins des enfants, tout peut être envisagé : visites régulières, durant les vacances ou les week-ends ou même en semaine. Cela arrive que des enfants soient pris en charge très jeunes par l'association et ce, jusqu'à leur majorité : dans ce cas-là, ils organisent leur vie quotidienne au travers de l'institution y compris les activités comme le sport.

Damien ROUQUETTE demande si la localisation à Lodève est un choix de l'association ou du Conseil départemental de l'Hérault. Bruno FABRIÉ confirme que cela est un choix mutuel répondant à l'enjeu du Conseil départemental de l'Hérault de répartir l'offre de services sur l'ensemble du territoire départemental et à la stratégie de l'association au vu de la proximité du site de Clermont l'Hérault et aux accès aisés sur Montpellier.

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 4 ABSTENTION.

ABSTENTION : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110393-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_04 : Demande de dérogation autorisant la construction, hors des parties urbanisées de la commune de Lodève sis chemin de Montpellier Sud, d'un bâtiment pour le service de collecte des déchets portée par la Communauté de communes Lodévois et Larzac

VU le Code de l'urbanisme et en particulier les articles L. 101-2 et suivants, L 142-4-3° et L.111-4-4° et L.111-5,

VU les statuts de la Communauté de communes du Lodévois et Larzac incluant à l'article 5 la compétence de collecte des déchets des ménages,

CONSIDÉRANT les enjeux en matière de collecte et traitement des déchets grandissants et soumis à de nouvelles obligations réglementaires et économiques, nécessitant une structuration forte et une sécurisation des ressources et moyens de ce service indispensable pour la population du territoire,

CONSIDÉRANT que les locaux accueillant actuellement le service sont situés sur la Zone d'Activités Économiques (ZAE) la Méridienne et que ce positionnement est inadapté au fonctionnement des autres activités du site économique,

CONSIDÉRANT que l'objectif est de regrouper l'ensemble des besoins et activités sur un seul site, autonome, durable et n'impactant pas le voisinage par son activité et intégrant les évolutions à venir, notamment par rapport aux évolutions de modes de collectes,

CONSIDÉRANT que le projet consiste à construire un bâtiment de cinq-cent-vingt mètres carrés (520 m²) d'emprise au sol, accueillant principalement un espace de garage des véhicules, un local de stockage de matériel technique, un espace de bureaux, un espace de vestiaires, sanitaires et buanderie pour une quinzaine de personnels et en extérieur, une aire de stationnement des véhicules du personnel et une aire de manœuvre des véhicules du service,

CONSIDÉRANT que le site choisi sis route de Montpellier Sud sur la parcelle cadastrée E722, propriété de la Communauté de communes Lodévois et Larzac suite au transfert de la compétence assainissement, permet un accès le plus aisé et le plus direct possible au réseau routier pour les poids lourds du service, à toute heure, et sans générer de gêne de quelque ordre que ce soit pour le voisinage tout en conservant une position de centralité au sein du territoire afin de ne pas pénaliser l'organisation des tournées,

CONSIDÉRANT que ce secteur est à vocation d'activité agricole et qu'en l'absence de Plan Local d'Urbanisme (PLU), depuis le 27 mars 2017, les règles nationales d'urbanisme prises en application de l'article L.111-1 du Code de l'urbanisme sont appliquées sur le territoire communal pour l'instruction des autorisations d'urbanisme,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L111-3 du Code de l'urbanisme, en l'absence de PLU, de tout document en tenant lieu ou de carte communale, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune :

il résulte de l'article L.111-4 du Code de l'urbanisme susvisé que « *peuvent [...] être autorisés en dehors des parties urbanisées de la commune : [...] 4° Les constructions ou installations, sur délibération motivée du conseil municipal, si celui-ci considère que l'intérêt de la commune [...] le justifie.* »,

CONSIDÉRANT la possibilité pour ce projet précis de déroger à la règle de non constructibilité en dehors des parties urbanisées et afin que la demande de permis de construire puisse être instruite favorablement sous réserve de l'avis conforme rendu par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et ce, au regard des motifs d'intérêt généraux suivants :

Ce projet se justifie à cet endroit de par le caractère déjà « technique » de la zone étant à proximité de la Station d'Épuration des Eaux Usées (STEP) de Lodève et de la déchetterie et du fait de la recherche de proximité et d'accès aisé à la décharge de Soumont, située à cinq virgule cinq kilomètres (5,5 km) par la route. La zone est facilement accessible, dispose de tous les réseaux et les nuisances générées n'impacteront pas les populations ou les milieux, à proximité du site ou le long des principaux parcours et accès des engins.

Par ailleurs, ce projet permet de trouver une vocation à une friche qui a laissé ce terrain dans un état dégradé. En raison de l'occupation passée par une pépinière et de l'absence de nettoyage à l'issue de cette exploitation, de nombreux matériaux plastiques (bâches, tuyaux, asperseurs, pots...) jonchent le sol et sont pour certains en train de se dégrader sur place.

Le site n'est donc plus adapté à une implantation agricole.

Le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'article L. 101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du titre II du livre I^{er} du Code de l'urbanisme ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application étant donné qu'il est situé dans une opération d'aménagement d'ensemble permettant une urbanisation maîtrisée du secteur prise en compte par ailleurs dans le futur plan local d'urbanisme intercommunal en cours d'élaboration. La CDNPS en date du 22 novembre 2023 a par ailleurs donné un avis favorable sur le projet de Secteur de Taille et Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) sur ce secteur qui intègre ce projet.

Où l'exposé de Ludovic CROS et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** de déroger à la règle de non constructibilité en dehors des parties urbanisées afin que la demande de permis de construire d'un bâtiment pour le service de collecte des déchets au nom de la Communauté de communes Lodévois et Larzac puisse être instruite favorablement sous réserve de l'avis conforme qui devra être rendu par la CDPENAF en application de l'article L.111-5 du Code de l'urbanisme,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Damien ROUQUETTE s'interroge sur la teneur des travaux à engager vu que le chemin d'accès existant est en terre et au vu du caractère inondable de la zone. Ludovic CROS confirme que les travaux de voirie seront en conséquence de la circulation de camions.

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 4 ABSTENTION.

ABSTENTION : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110526-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_05 : Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault pour la mise en place de la réforme de la protection sociale complémentaire

VU le Code général de la fonction publique, et en particulier les articles L.452-11, L. 221-1 à L. 227-4 et L. 827-1 à L. 827-12,

VU l'article 40 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU la circulaire n°RDFB 1220789 C du 25 mai 2012 relative à la participation des collectivités territoriales et des établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

VU l'ordonnance 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique,

VU l'ordonnance 2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique,

VU le décret 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

VU l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale,

VU l'avis du comité social territorial commun du 26 mars 2024,

CONSIDÉRANT que, dans l'hypothèse où la participation obligatoire aux garanties prévoyance souscrites par les agents devrait prendre la forme d'une convention de participation à adhésion obligatoire, le Centre de gestion de l'Hérault peut se voir confier la mission de piloter le dialogue social et de passer un marché public au nom de la commune pour la souscription d'une convention de participation,

Où l'exposé de Nathalie ROCOPLAN et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : DONNE MANDAT** au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental, en vertu des dispositions relatives à la participation à la couverture du risque prévoyance de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale,

- **ARTICLE 2 : DONNE MANDAT** au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

VOTE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110524-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_06 : Prise de connaissance du plan triennal de formation 2024 mutualisé avec la Communauté de communes Lodévois et Larzac

VU le Code général de la fonction publique, notamment son livre IV titre II relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents publics, et plus particulièrement son article L423-3 relatif au plan de formation,

VU le décret n° 2007-1845 du 26 décembre 2007 modifié, relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU l'avis du comité technique du 26 mars 2024,

CONSIDÉRANT qu'il est opportun, en raison de la mutualisation des services entre la Commune de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac, d'opter pour un plan de formation mutualisé,

CONSIDÉRANT qu'il convient de présenter le plan de formation à l'assemblée délibérante,

Où l'exposé de Nathalie ROCOPLAN et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : PREND CONNAISSANCE** du plan triennal de formation 2024 mutualisé entre la Commune de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac, annexé à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Damien ROUQUETTE demande quel est le pourcentage de réalisation du plan de formation précédent. Nathalie ROCOPLAN propose de répondre plus tard, n'ayant pas les informations précises. Damien ROUQUETTE insiste constatant après analyse des tableaux, un différentiel de cent jours. Nathalie ROCOPLAN et Gaëlle LÉVÉQUE rappellent que toutes les modalités d'organisation des formations ne sont pas toujours prises en compte et notamment, selon qu'elles se déroulent en présentiel ou distanciel. Gaëlle LÉVÉQUE confirme que deux-cent-soixante-neuf jours (269 j) de formations ont été identifiés mais qu'effectivement le ratio n'est pas déterminé puisqu'aussi entre les souhaits des agents et l'annulation des formations ou autres contraintes, des formations n'ont pu être réalisées ou suivies : ceci lui semble dommageable vu la nécessité dans certaines compétences particulières.

VOTE ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc110519-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

Plan de formation mutualisé 2024

Références juridiques :

- Code général de la fonction publique (CGFP), articles L421-1 et suivants
 - Décret n°2007-1845 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale
 - Règlement de formation (délibération du 25/06/2015 du conseil communautaire et 15/09/2015 du conseil municipal)
-

I. La formation professionnelle tout au long de la vie.

Les agents de la fonction publique, titulaires et contractuels, ont un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie (article L421-1 du CGFP).

La formation a pour objectif de favoriser l'adaptation des agents à leur poste (acquisition ou développement de nouvelles compétences), l'accompagnement des projets de la collectivité et des services, ainsi que l'évolution professionnelle des agents.

La formation professionnelle tout au long de la vie dans la fonction publique territoriale comprend :

- 1) Des formations statutaires obligatoires, prévues par les décrets portant statut particulier de chaque cadre d'emplois :
 - ✓ **Formation d'intégration** dans la fonction publique territoriale : elles sont indispensables à la titularisation :
 - Catégorie C : 5 jours
 - Catégories B et A : 10 jours
 - ✓ **Formation de professionnalisation au 1er emploi** : dans les deux années qui suivent la nomination dans le cadre d'emplois :
 - Catégorie C : 3 à 10 jours
 - Catégories B et A : 5 à 10 jours
 - **Actions de professionnalisation tout au long de la carrière** : entre 2 et 10 jours tous les 5 ans, selon le cadre d'emplois.
 - **A l'occasion de l'affectation sur un poste à responsabilités** : entre 3 et 10 jours selon les emplois, dans les 6 mois suivant l'affectation. Une nouvelle période de professionnalisation tout au long de la carrière débute à l'issue des 6 mois.

De plus, l'agent public qui exerce pour la première fois des fonctions d'encadrement bénéficie d'une formation au management.

Les formations de professionnalisation sont un préalable indispensable à l'avancement de grade et à la promotion interne.

Au titre des formations obligatoires des agents, le plan de formation intègre également celles de la police municipale et des conseillers ou assistants de prévention.

- 2) Les formations de perfectionnement, dispensées en cours de carrière à la demande de l'autorité territoriale ou de l'agent
- 3) Les formations de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique
- 4) La formation personnelle, suivie à l'initiative de l'agent territorial (bilan de compétences, validation de l'expérience professionnelle, congé personnel de formation...)
- 5) Les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française
- 6) Les formations destinées à mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle, dans le cadre de l'utilisation d'un compte personnel de formation.

II. Le plan de formation

Les collectivités établissent obligatoirement un plan de formation, qui est soumis à l'avis du comité social territorial, est présenté à l'assemblée délibérante et transmis au CNFPT (Article L423-3 CGFP).

1) Notions générales

Le plan de formation est un outil de programmation de certaines actions des formations pour les agents de la collectivité. Il est utile pour :

- recenser et analyser les besoins,
- garantir la réalisation des formations obligatoires, ce qui comporte aussi les actions en matière de santé et sécurité au travail,
- avoir une vision globale et rationaliser le recours à la formation : groupes de formation, actions transversales, pilotage du budget, organisation de la mise en œuvre,
- permettre au CNFPT, partenaire institutionnel des collectivités pour la formation, de connaître les besoins des collectivités pour pouvoir y répondre (marchés publics de formation).

Le plan de formation comprend obligatoirement :

- Les actions d'intégration et de professionnalisation tout au long de la carrière.
- Les formations de perfectionnement.
- Les formations de préparation aux concours et examens de la fonction publique.
- Les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'apprentissage de la langue française.

S'agissant des actions de préparation aux concours et examens, elles peuvent être sollicitées par l'agent au moyen de son compte personnel de formation.

2) Le plan de formation mutualisé de la communauté de communes Lodévois et Larzac et de la Ville de Lodève

a) **Méthodologie et outils**

La Communauté de communes Lodévois et Larzac et la Ville de Lodève ont mis en place leur premier plan de formation en 2022. En raison de l'organisation des services, il a été élaboré sous forme mutualisée. Il s'inscrit dans les objectifs des lignes directrices de gestion (LDG) et

favorise les actions collectives en intra ou en union, y compris avec des organismes autres que des collectivités, comme c'est par exemple souvent le cas du service enfance-jeunesse.

Un travail important de recensement des besoins est conduit chaque année, en lien avec les services, et un tableur d'élaboration et de suivi est en place. Le volet prévention des risques professionnels fait l'objet d'un effort de structuration particulier.

b) Orientations du plan de formation

Les orientations prioritaires sont :

✓ L'adaptation au poste de travail et l'acquisition de nouvelles compétences liées aux évolutions des métiers.

Cela concerne particulièrement la maîtrise des outils informatiques et numériques. A cet égard, on notera l'effort fourni en interne pour l'utilisation des logiciels de gestion du courrier Opendemandes et de gestion des actes Airdélib (ces actions ne sont pas référencées au sein du PDF car non homologuées).

✓ Dans l'axe des lignes directrices de gestion :

- Les actions en matière de prévention des risques professionnels (dont formations obligatoires en matière de santé et de sécurité au travail) et de conditions de travail.
- La valorisation des parcours et compétences des agents.
- Les évolutions de carrière.
- Le soutien à la mobilité.

✓ Le renforcement des compétences managériales.

✓ Le renforcement des compétences en conduite de projets.

3) Quelques chiffres sur la formation mutualisée

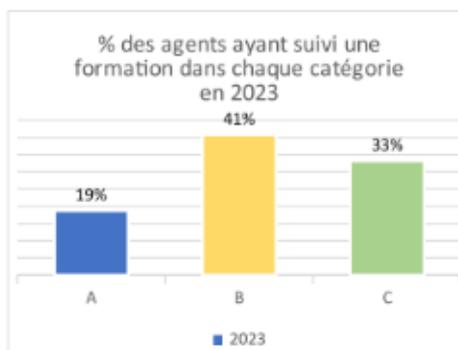
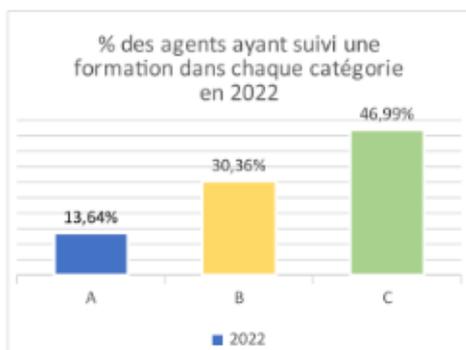
a) Les années 2022 et 2023

En 2022 269 jours de formation ont été suivis, contre 463 jours en 2023 (+72%). En 2022 l'impact des confinements successifs liés au Covid s'est fait sentir sur les activités de formation. Il y a également un effet d'entraînement lié à la mise en place du plan de formation.

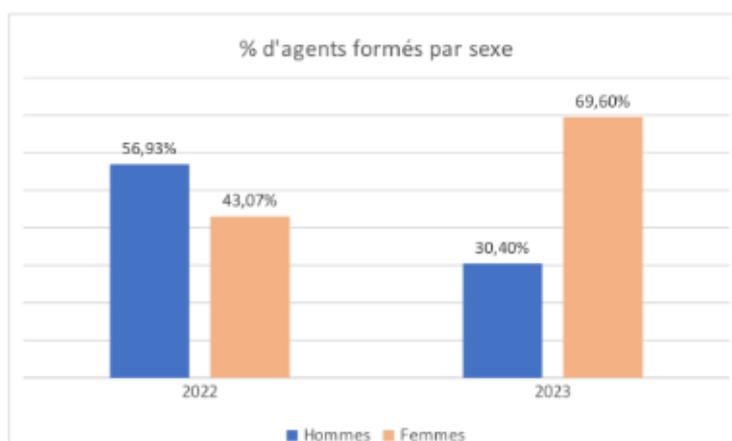
Le nombre moyen de jours de formation est passé de 0,82 à 1,2 jours par agent.

Les actions de perfectionnement représentent 90% des actions de formation. Les préparations aux concours et examens restent suffisamment présentes, avec 5,6% des actions de formation en 2022, 7,7% en 2023.

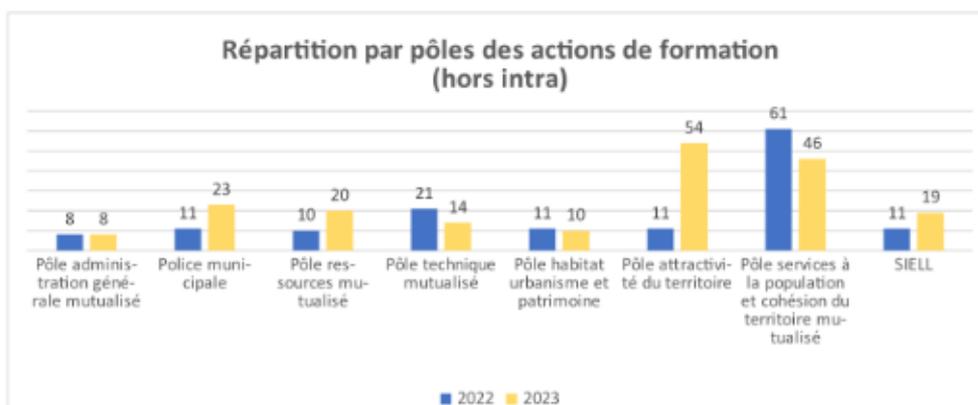




La formation montre un bon dynamisme en catégorie C. Le pourcentage d'agents formé dans cette catégorie en 2022 a montré un pic en lien avec la mise en place de nombreuses formations sécurité obligatoires et facultatives.



La forte représentation des hommes en 2022 est à relier à l'importance des formations sécurité obligatoires, majoritairement tournées vers un public masculin. L'accès des femmes à la formation paraît satisfaisant.



On observe un bon dynamisme de la formation au sein du pôle service à la population et attractivité du territoire, entraîné par la direction petite enfance et jeunesse.

Il y a également une forte recherche de développement des compétences au sein du pôle attractivité du territoire en 2023.

b) La programmation 2024

BUDGETS PROGRAMMES en 2024	
Lodève	20 560,00 €
Communauté de communes	35 801,00 €
Office de tourisme	3 295,00 €
SIELL	30 458,00 €

NOMBRE DE JOURS PROGRAMMES EN 2024			
	En présentiel	A distance	Total en ETP
Lodève	279,83	25,50	1,33
Communauté de communes (OT inclus)	502,00	71,92	2,5
SIELL	59,00	2,00	0,27

On observe une montée en puissance de la formation à distance, qui se développe depuis les confinements liés au Covid. Le recours aux webinaire, difficiles à recenser car souvent programmés, permet des actions ciblées de courte durée et peu contraignantes en termes de déplacements.

NOMBRE D'AGENTS A FORMER EN 2024

(hors intra et union)

Lodève	70
Communauté de communes (OT inclus)	108
SIELL	19

Pièce jointe : plan de formation mutualisé 2024

PLAN DE FORMATION MUTUALISE 2024

DOMAINE : ORGANISATION ET GESTION DES RESSOURCES

Sous-domaine : pilotage

Colexifid	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année précédente (base N)	Année à évaluer (base N+1)	Formateur autre que Chéry	Prix TTC par agent	Observation de part de formation	Année Usual 7
UDA	Site paradoxal évolutif	SECL	1	des aspects d'usages et de nouvelles	2	1				
UDA	Site ressources		1	la connectivité interne - impact stratégique et	2	1				
UDA	Site enfance		1	et tableaux de bord comme outil de pilotage	3					
				de son service ou de sa direction						

Sous-domaine : affaires juridiques

Colexifid	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année précédente (base N)	Année à évaluer (base N+1)	Formateur autre que Chéry	Prix TTC par agent	Observation de part de formation	Année Usual 7
UDA	Site ressources		1	Actes publics, actualité réglementaire	1					
UD	Site ressources		1	Evolution administrative des marchés publics	2	1				
UDA	Site paradoxal évolutif	SECL	1							
UD	Site technique mutualité	Service administrations, rapport et	3	Surveys et la diffusion des offres dans le	2	0,5				
UDA	Site technique mutualité	Service espaces verticaux et	1	table de la commande publique						
UDA	Site technique mutualité	Service livraisons	1	Le cadre réglementaire des marchés publics	2					
UD	Site ressources		1	des marchés de maîtrise d'œuvre : enjeux et	2	1				
UDA	Site ressources	Service formation	1	pilotage						
UD	Site technique mutualité	Service administrations, rapport et	1	des marchés de services et de fournitures	2	0,5				
UDA	Site technique mutualité	Service administrations, rapport et	2	assurances						
UDA	Site ressources		1	L'organisation et le pilotage de la fonction	3	0,5				
UDA	Site administratif générale		1	Actes réglementaires en ligne						
UDA	Site administratif générale		1	Administration de marchés de biens fonction	2	1				
UDA	Site administratif générale		1	des marchés et marchés de						
UDA	Site administratif générale		1	Le RGPD : les enjeux de la protection	0,21					
UDA	Site administratif générale		1	des données personnelles						
UDA	Site administratif générale		1	participation et la maîtrise des risques de	1,5					
UDA	Site administratif générale		1	conception dans la gestion publique locale						
UDA	Site administratif générale		1	Le RGPD appliqué au CHARTRE de bon usage	0,21				à formaliser et à valider	
UDA	Site administratif générale		1	et RGPD appliqué au travail remote	0,21					
UDA	Site administratif générale		1	RGPD - Formation à distance	0,07					
UDA	Site administratif générale		1	Webinaires - Affaires juridiques	0,40					

Jour thématique : gestion des ressources humaines

Catégorie	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Formateur externe que CHIFF ?	Pré-TTC par agent	Observations de plan de formation	Intitulé 7
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	La maîtrise de la mesure salariale	2				
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	La maîtrise des agents contractuels	2				
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	2	La tenue du dossier individuel de l'agent	1				
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	Les fondamentaux de la gestion de la rémunération	2				
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	Un régime de cotisations agiliquien dans la rémunération	0,5				
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	Gestion des postes et des effectifs	1	CHIFF	400 €	Informations et recherche	
UD	Plan ressources	Section des ressources humaines	1	La conduite d'un entretien de recrutement	1,5				
UDA	Plan ressources	Direction des ressources humaines	1	Intégration de la politique de relations sociales aux enjeux actuels des ressources humaines	2				
UDA	Plan ressources	Direction des ressources humaines	1	Un projet et comportements vertueux au travail : de la libération de la parole à la coopération	1				

Jour thématique : santé, sécurité et conditions de travail

Catégorie	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Formateur externe que CHIFF ?	Pré-TTC par agent	Observations de plan de formation	Intitulé 7
UDA	Plan prévention écologique	SECL	1	RPE supérieur	1		270,00 €		
UDA	Plan Prévention des maladies professionnelles	SECL	1	ASPC	1		850,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service centre	2	SANCES M&B cat C1	2		500,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service centre	1	SANCES M&B cat C1	1				
UD	Plan technique mutualité	Service centre	1	SANCES M&B cat F	2		500,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service centre	1	SANCES M&B cat F	1				
UDA	Plan technique mutualité	Service bilans/bv	3	SANCES M&B cat 1	3		500,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service mutualité	2	Initiation électrique B010-010	1	SOCOTEC	310,00 €		
UDA	Plan technique mutualité	SECL	1	Initiation électrique B010-010	2	SOCOTEC	260,00 €		
UD	Plan service à la population et conditions de travail	Sports	1	Initiation électrique B1 B2 B4 BC BECTIQUES	1,5	SOCOTEC	475,00 €		
UDA	Plan technique mutualité	Service bilans/bv	1	Initiation électrique B1 B2 B4 BC BECTIQUES	1,5	SOCOTEC	475,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service bilans/bv	2				475,00 €		
UD	Plan technique mutualité	Service préposé	1				475,00 €		
UDA	Plan technique mutualité	Service bilans/bv	1	Initiation électrique B1 B2 B4 BC BECTIQUES	1,5	SOCOTEC	475,00 €	Prévention des risques professionnels	
UDA	Plan technique mutualité	Service centre	1	Initiation électrique B1 B2 B4 BC BECTIQUES	1,5	SOCOTEC	475,00 €		
UDA	Plan technique mutualité	Service administration, support et logistique	1	Initiation électrique B1 B2 B4 BC BECTIQUES	1,5	SOCOTEC	475,00 €		

DOMAINE : SOCIAL, SANTÉ PUBLIQUE

Sous-domaine : Inclusion sociale

Collectivité	Mise	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année professionnelle (mois %)	Année à distance (mois %)	Formateur autre que CHPT?	Prix TTC par agent	Observations de plan de formation	Inteq/Lesin ?
LOD	Mise services à la population et cohésion du territoire	Centre social concertation	1	Contrainte et cultiver les conditions d'un accueil de qualité en centre social	4		Fédératifs des OFFRES sociales	1 000,00-€		
LOD	Mise services à la population et cohésion du territoire	Centre social concertation	2	Façonner l'énergie et animer des actions collectives à votre communauté	6		Fédératifs des OFFRES sociales	1 200,00-€		
LOD	Mise services à la population et cohésion du territoire	Centre social concertation	1	Mieux vivre ses émotions pour adapter sa posture dans les négociations avec le public	2		Fédératifs des OFFRES sociales	400,00-€		
LOD	Mise services à la population et cohésion du territoire	Centre social concertation	1	S'adapter aux fonctions de services responsables de centre social	9		Fédératifs des OFFRES sociales	2 700,00-€		
LOD	Mise services à la population et cohésion du territoire	Centre social concertation	1	Différencier service	4		Fédératifs des OFFRES sociales	1 200,00-€		

Sous-domaine : enfance, famille

Collectivité	Mise	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année professionnelle (mois %)	Année à distance (mois %)	Formateur autre que CHPT?	Prix TTC par agent	Observations de plan de formation	Inteq/Lesin ?
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	1	Ateliers de médiation et rencontres en centre enfance (0-4 ans)	3					
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	1	Levi plus et petits services (premier trimestre pour les 32 mois à ans)	3					
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	2	Accompagnement de la fonction parentale	3					
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	1	Focaliser d'un enfant de 0-3 ans en situation de handicap un accompagnement d'accueil du type en lien avec son développement et son bien-être	3					
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	1	Accompagnement de la fonction parentale	2					
LOA	Mise services à la population et cohésion du territoire	Service petite enfance et jeunesse	1	Différencier service	2					

Sous-domaine : santé publique

Collectivité	Titre	Département/Service	Nombre d'agents	Institution de formation	Jours préaffiliés (base FN)	Jours à distance (base FN)	Formateur autre que Chery	Pré-TTC par agent	Observations de plans de formation	Intégration 7
LOA	Plan services à la population et actions de territoire	Coordination jeunesse	4	Premiers secours en santé sociale - jeunes	2					Plan, chef d'établissement de compétences
LOA	Plan services à la population et actions de territoire	DIRECTION action jeunesse	1							
LOA	Plan services à la population et actions de territoire	Service enfance et jeunesse	1							
LOA	Plan services à la population et actions de territoire	Médiation	3							
LOA	Plan ressources	DIRECTION des ressources HUMAINES	1		2				Prévisions des cours professionnels	

DOMAINE : OTTOLENT, EDUCATION, CULTURE ET SPORT

Sous-domaine : citoyens, population, affaires administratives et de associative

Collectivité	Titre	Département/Service	Nombre d'agents	Institution de formation	Jours préaffiliés (base FN)	Jours à distance (base FN)	Formateur autre que Chery	Pré-TTC par agent	Observations de plans de formation	Intégration 7
LOA	Plan administration générale		1	LES NOUVEAUX SERVICES AUX USAGERS : USC (gestion relation citoyen) ou USC (gestion relations usagers)	2					
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	2	Evolution Evénementielles organisationnelles	1				formation en ligne	
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	initiation à la direction des fax documents	2					
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	L'organisation et la gestion des centres		5				
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	la dématérialisation des actes de l'état civil	1	0,3				
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	La continuité en matière funéraire	2	0,3				
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	2	un aspect européen d'information de l'état civil	2	0,5				
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	un fondement de l'état civil	2	2				
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	2	un fondement de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports	1					
LOO	Plan administration générale	Service affaires générales	1	des responsabilités de l'officier d'état civil	2					

Sous-domaine : éducation, jeunesse, jeunesse

Collectif	Nbre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année professionnelle (base %)	Année à distance (base %)	Formateur externe que CHFT?	Prix TTC par agent	Changement de plan de formation	Année/Année ?
UDA	11	Service enfance et jeunesse	11	Atelier de planification stratégique pour les services sociaux et jeunesse	4,57		Julien Bismuths - JFC Co- administrateur	5 800,00 €		
UDA	1	Service enfance et jeunesse	1	Inclusion en acte favorisant l'accès d'un parent au langage	3		2015334			
UDA	1	Service enfance et jeunesse	1	Inclusion en acte le trouble du spectre de l'autisme	1		2015334			
UDA	2	Service enfance et jeunesse	2	Inclusion en acte trouble de l'attention avec ou sans TDAH	1		2015334			
UD	14	Service éducation	14	Accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	2					Union, chef de file communautaire de services
UDA	2	Service enfance et jeunesse	2	L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	3					Union, chef de file communautaire de services
UDA		Service enfance et jeunesse		Séminaire éducationnelle - renforcement de l'équipe dans l'attribution de l'autisme et leur gestion	2					
UDA	1	Service jeunesse enfance et jeunesse	1	Ateliers de planification dans le secteur de l'éducation	4				Management	
UDA	30	Service enfance et jeunesse	30	Sensibilisation, prévention des risques de violence sexuelle en milieu sportif et jeunesse	1		Association Aux Coordonnés sans frontières d'Anglo	1 136,00 €		
UDA	1	Service associative	1	Stage de parents	6		Assoc F angle en ligne	460,00 €		
UDA	1	Service enfance et jeunesse	1	Stress et émotions en carrière professionnelle - les techniques en jeunesse	2	1				
UDA	1	Service enfance et jeunesse	1	Topo pour enfants	1		2015334			

Sous-domaine : culture

Collectif	Nbre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année professionnelle (base %)	Année à distance (base %)	Formateur externe que CHFT?	Prix TTC par agent	Changement de plan de formation	Année/Année ?
UDA	1	Musée	1	La pratique de l'établissement culturel sur les réseaux sociaux	2	0,5				
UDA	1	Service culturelle	1	Accompagnement à la prise de poste artistique	1		Sara et Chloé - interprètes	200,00 €		
UDA	1	Service culturelle	1	Projeter du personnel dans le secteur artistique	3		AFSCC	840,00 €		
UDA	1	Musée	1	Source d'habiletés transférables à la formation	1					
UDA	1	Musée	1	Éducation populaire, l'action culturelle et les bénévoles	3					
UDA	1	Musée	1	La conception et l'animation d'un atelier d'écriture	2	1				
UDA	1	Musée	1	La création d'un objet de lecture : une histoire à raconter et à lire	3	0,5				
UDA	2	Musée	2	La médiation culturelle adaptée au jeune public	2	1				
UDA	1	Musée	1	La médiation d'une offre culturelle - de la conception à la médiation	3					

Sous-domaine : mobilité, équipements et transports

Collectif	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Jours à distance (base 7h)	Formateur autre que CHRYT	Prix TTC par agent	Observations de plan de formation	Intervenant(s)
UD	Site technique ruralité	Service usine	1	Pratique cyclable planifier et concevoir des aménagements	2		CE31311A	1 000,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	Service collectifs des énergies renouvelables	4	ICD marchés	5			880,00 €	Prévision des besoins professionnels	
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1		3			880,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	PMO joints-bouts	30			2 300,00 €		
UD	Site technique ruralité	Service administratif, support et logistique	1	La prise en charge des véhicules en gros et petits lots par l'atelier de maintenance	2	1			Prévision des besoins professionnels	

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Sous-domaine : logement écologique

Collectif	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Jours à distance (base 7h)	Formateur autre que CHRYT	Prix TTC par agent	Observations de plan de formation	Intervenant(s)
UD	Site technique ruralité	Service usines Espaces d'activités et ateliers	5	La table architecturale - les espaces	2					
UMA	Site technique ruralité	Service usines Espaces d'activités et ateliers	2	La table architecturale - les espaces	2					

Sous-domaine : voirie et infrastructures

Collectif	Titre	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Jours à distance (base 7h)	Formateur autre que CHRYT	Prix TTC par agent	Observations de plan de formation	Intervenant(s)
UD	Site technique ruralité	Service usine	1	Etudes de conception à la réalisation des marchés de travaux	8	1				
UD	Site technique ruralité	Service usine	1	Les fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage	5					
UD	Site technique ruralité	Service usine	1	Charger des Usines techniques particuliers de 2 zones	3	1				
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	CONCEPTION ET RÉGULATION DES ALGORITHMES	3	1		3 784,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	CONCEPTION ET RÉGULATION DES ALGORITHMES	4		DECAU	2 000,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Usine technique S&I	2			1 500,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Exploitation Usine	2			1 500,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	2	Gestion préventive des réseaux AEP et EU	4		DECAU	2 300,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Gestion projet au préalable et accompagnement	4		DECAU	1 804,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Maintenance capteurs usines	4		DECAU	2 004,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Stabilité usines et gestion exploitation usines	1					
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Pre-étude de qualification usines	3		DECAU	1 802,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Regulation capteurs usines et gestion	4		DECAU	3 784,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Usine régulation hydroélectrique	2			3 800,00 €		
UMA	Site Transition Éolienne	SRLL	1	Maintenance et réglage usines techniques	5		Au Fil de l'eau	1 500,00 €		

Bois-dominant : arboriculture, méliorisme et agrofôque

Collectivité	File	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année prévisionnelle (base FN)	Année à échéance (base FN)	Formateur autre que CHERY	Prix TTC par agent	Changement de pays de formation	Mois/Année ?
LOA	File technique mutualité	Service Méliorisme	1	La gestion durable du patrimoine bois : diagnostic et mise en œuvre	2	1				
LOP	File technique mutualité	Service Méliorisme	2	La préparation et la prestation de tous supports	3					
LOP	File technique mutualité	Service Méliorisme	1	La soudure TIG	3					
LOA	File technique mutualité	Service Méliorisme	2	Perfectionnement en plombier	3	0,5				
LOP	File technique mutualité	Service arboriculture, support et conseil	1	Session des stocks dans un cadre technique	5	1				
LOA	File technique mutualité	Service arboriculture, support et conseil	1							
LOA	File technique mutualité	Service Méliorisme	1	Prise de décision certifié QUALOP	5		FORMAT/DIONE	3 200,00 €		

COMMANDE - SECURITE

Bois-dominant : police municipale

Collectivité	File	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Année prévisionnelle (base FN)	Année à échéance (base FN)	Formateur autre que CHERY	Prix TTC par agent	Changement de pays de formation	Mois/Année ?
LOP	305 CC	Police municipale	6	Intervention au moment d'un incident avec automobile	1,20			210,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - Développer ses capacités à évaluer le verbal et le non verbal	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - Établir une partie épreuve de PAI	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - Gérer les procès d'opinion et gestion des faux documents administratifs	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - La gestion et l'occupation du domaine public	2					
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - La médiation en police municipale	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	2	PCD - La prévention du harcèlement scolaire et discipliner l'incivisme	2					
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - La réglementation, le contrôle et l'application du droit	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - La veille au délitage - marchés	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	2	PCD - La système d'information national des fournisseurs	2					
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - Self-défense police versés 1	2			250,00 €		
LOP	305 CC	Police municipale	1	PCD - Tronc commun PM en équipe départementale	4					

UD	D05 CC	Police municipale	1	ICD Maintenance et actualisation des compétences de l'agent de perceptions de journaux	4,43	A25	450,00 €	
UD	D05 CC	Police municipale	1	Formation préalable à l'embauche - classe	5		280,00 €	
UD	D05 CC	Police municipale	1	Atelier ADSP / Intervention de voirie	2			
UD	D05 CC	Police municipale	1	Atelier ADSP / Intervention de voirie	2			
UD	D05 CC	Police municipale	2	Des communes et le traitement de la plainte	2		240,00 €	

Compétences - départ et accueil public

Collectif	Plan	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Jours à distance (base 7h)	Formateur autre que CHIFF	Prix TTC par agent	Observation de plan de formation	Intitulé 2
UDA	Plan infra-rouge		1	Pour les maîtres et les profils en matière de police d'abordologie	1		Centre de Formation des Ressources - MONTAUBAN			

DOMAINE - COMPETENCES TRANSVERSES

Plan directeur - approches fondamentales

Collectif	Plan	Direction/Service	Nombre d'agents	Intitulé de formation	Jours professionnels (base 7h)	Jours à distance (base 7h)	Formateur autre que CHIFF	Prix TTC par agent	Observation de plan de formation	Intitulé 2
UDA	Plan technique agricole	SEIL	1	SEIL Base	1					
UDA	Plan attractif du territoire		2	SEIL avancé		1,73				
UDA	Plan services à la population et soutien à l'économie	Service accueil enfance et jeunesse	16	Coaching et estime de soi	6,86		Audrey Mouton - Centre UVA Corp	3 000,00 €		
UDA	Plan administration générale		1	Des techniques pour une relation client et efficace	2	0,3				
UDA	Plan administration générale		1	Formation M235						
UDA	Plan services à la population et soutien à l'économie	Service police enfance et jeunesse	1	Formation investigation catégorie A	30					
UDA	Plan attractif du territoire	Service communication	1	Intégrer les outils d'intelligence artificielle dans sa pratique professionnelle	2		Copain	685,00 €		
UDA	Plan attractif du territoire	Office de tourisme	2		1		Copain	685,00 €		
UD	Plan technique ruralité	Service administration, support et logistique	1	La communication et les relations professionnelles	3					
UDA	Plan technique ruralité	Service administration, support et logistique	1	La conduite de réunions	3	1				
UDA	Plan services à la population et soutien à l'économie	Service administration, support et logistique	1	La découverte du métier d'assistant de gestion administrative	2					
UDA	Plan technique ruralité	Service culture	1	La maîtrise de la prise de parole en public	3					
UDA	Plan Urbanisme		1	La rédaction d'une lettre administrative et d'un courriel	2					
UDA	Plan technique ruralité	Service administration, support et logistique	1							

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_07 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L2121-29,

VU le Code Général des Impôts, et en particulier l'article 1636 B sexies, septies et 1639 A,

VU l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 qui prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements,

VU la délibération n°CM_230411_07 du Conseil municipal du 11 avril 2023 relative au vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2023,

VU la délibération n°CM_240319_13 du Conseil municipal du 19 mars 2024, prenant acte du débat d'orientation budgétaire,

CONSIDÉRANT que les taux actés par le Conseil municipal seront appliqués au budget primitif de l'année 2024,

CONSIDÉRANT la réforme de la taxe d'habitation qui prévoit qu'à partir de 2023, les communes et les intercommunalités peuvent voter le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants,

CONSIDÉRANT que les taux appliqués en 2023 étaient les suivants :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,12 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 129,00%,
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants : 19,52%,

Oùï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : VOTE** les taux de la fiscalité directe locale 2024 sans modification, comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,12 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 129,00%,
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants : 19,52%,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : IMPUTE** les recettes correspondantes au budget principal chapitre 73, article 73111,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 4 ABSTENTION.

ABSTENTION : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19793-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_08 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 sur le budget principal

VU l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), stipulant qu'entre la date limite de mandatement et la date limite de vote des taux des impositions locales, le conseil municipal peut, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, reporter de manière anticipée au budget le résultat de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ou le cas échéant l'excédent de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation,

VU la commission des finances/RH qui s'est tenue le 28 mars 2024,

VU la fiche de calcul des résultats prévisionnels visée par le comptable public, l'état des restes à réaliser et la balance comptable :

		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
section de fonctionnement	résultat estimé de l'exercice 2023	9 317 489,75€	10 414 810,66€	+1 097 320,91€
	résultat antérieur reporté		1 435 727,32€	+1 435 727,32€
	résultat estimé de fonctionnement			+2 533 048,23€
		dépenses	recettes	solde (+ ou -)
section d'investissement	résultat estimé de l'exercice 2023	6 004 774,87€	4 787 849,18	-1 216 925,69€
	résultat antérieur reporté	-1 309 691,44€		-1 309 691,44€
	résultat estimé d'investissement			-2 526 617,13€
restes à réaliser au 31 décembre 2023		614 811,28€	1 942 105,07€	+1 327 293,79€
<i>besoin de financement en investissement prévisionnel</i>				1 199 323,34€
résultat global avec RAR prévisionnel				+1 333 724,89€

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : AFFECTE** les résultats prévisionnels de l'exercice 2023 du budget principal tels qu'ils ressortent de la fiche de calcul visée par le comptable public en :

- 1068 : 1 199 323,34 euros,
- D001 : 2 526 617,13 euros,
- R002 : 1 333 724,89 euros,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Damien ROUQUETTE, considérant les tableaux annexés, demande s'il y a eu un retour sur les diagnostics amiante des bâtiments et si cela engendrera des travaux, à quoi correspond la ligne sur l'effondrement boulevard Montalanguue et les travaux associés et enfin, la raison de l'acquisition d'un escargot en métal et sa localisation.

Gaëlle LÉVÊQUE, au vu des sujets techniques, ne peut répondre précisément et suite à une demande écrite, demandera au service correspondant d'apporter une réponse complète. Quant à l'acquisition de l'escargot en métal, ce dernier a été la de la Cavalcade de l'année dernière : il est aujourd'hui stocké en vue d'être mis en valeur dans un espace public mais le lieu reste à déterminer pour des questions de sécurité et des projets en cours.

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 4 ABSTENTION.

ABSTENTION : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19787-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**CERTIFICAT DE REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2023
VILLE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL**

Section de fonctionnement			
		BUDGET VOTE AVEC DM	CA 2023 anticipé
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €
66	CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 648 815,32 €	9 317 489,75 €

		BUDGET VOTE AVEC DM	CA 2023 anticipé
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 435 727,32 €	1 435 727,32 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	592 993,00 €	603 965,22 €
73	IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	218,54 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00 €	39 979,26 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 648 815,32 €	11 850 537,98 €

Résultat fonctionnement		0,00 €	2 533 048,23 €
--------------------------------	--	---------------	-----------------------

Section investissement

		BUDGET VOTE AVEC DM	CA 2023 anticipé
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	45 404,00 €	45 403,33 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €
4581/4541	DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	443 051,46 €	378 268,22 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		9 044 805,78 €	7 314 466,31 €

		BUDGET VOTE AVEC DM	CA 2023 anticipé
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €

4582/4542	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	473 029,22 €	308 419,75 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		9 044 805,78 €	4 787 849,18 €

Résultat investissement	0,00 €	-2 526 617,13 €
-------------------------	--------	-----------------

Résultat exercice 2023	6 431,10 €
------------------------	------------

RAR 2023 recettes	1 942 105,07 €
RAR 2023 dépenses	614 811,28 €
Solde des RAR	1 327 293,79 €

Proposition d'affectation budgétaire au BP 24 avant vote du CA 23	
Affectation en 1068	1 199 323,34 €
Prévision en D001	2 526 617,13 €
Prévision en R002	1 333 724,89 €

Le comptable public atteste de la conformité du calcul du résultat prévisionnel à affecter

Le 19/02/2024



Pierre HOUVENAGHEL
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques
SIC CŒUR D'HERAULT

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec.	Libellé	Empis	Montant
2023	21316	026	800	AFG		CMETIERE	D	Reprises de 6 Sépultures	RAR	4 050 00
2023	21316	026	900	AFG		CMETIERE	D	relevage de tombe en terrain commun	RAR	8 240 00
2023	2188	212	500	ASC		PREMERJASC	D	Ordnateurs	RAR	480 00
2023	2183	211	500	ASC		PREMERJASC	D	Vidoprojecteur pour premier maternelle	RAR	525 00
2023	2183	212	500	ASC		GELYASC	D	ordinateur, enceinte, graveur	RAR	499 00
2023	2183	212	500	ASC		PREMERJASC	D	Imprimante	RAR	229 00
2023	2183	212	500	ASC		PREMERJASC	D	Téléphone	RAR	160 08
2023	2188	212	500	ASC		GELYASC	D	jeux vidéo	RAR	218 11
2023	2188	212	500	ASC		GELYASC	D	Jeu de cour	RAR	360 52
2023	2188	212	500	ASC		PREMERJASC	D	Trottinettes	RAR	469 37
2023	2085	324	10000	COMM		STFUL ORAM	D	présentation photos obiches cathédrale st fiac	RAR	360 00
2023	2184	520	500	CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	Aménagements de 7 quartiers	RAR	10 500 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO LAVEZ	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO CAUMES G	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO UNARES J	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO CAUMES N	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO MICHEL J	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO FUZIER J	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO HUGUET S	RAR	100 00
2023	20421	520		CTRESOCIAL		CTRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO FUZIER	RAR	100 00

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT
Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sub- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dép/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2023	20421	520		CITRESOCIAL		CITRESOCIAL	D	SUBV LOVE VELO SEIGLAN A	RAR	100.00
2023	21316	020	302	CTM		BATIMENTS	D	REPARATION TOITURE AED	RAR	3 414.00
2023	2156	024	500	CTM		FETESICEREM	D	CHARIOT PORTE PANNEAUX - FAC	RAR	740.40
2023	2156	024	500	CTM		FETESICEREM	D	COFFRETS DE MAINTENANCE - FAC	RAR	566.57
2023	21566	020	500	CTM		BATIMENTS	D	P-AMS DE SECURITE INCENDIE CINEMA+LUTEVA+RAM	RAR	2 889.45
2023	21316	414	304	CTM		BOULODROME	D	CREATION D'UNE DESCENTE PVC	RAR	610.00
2023	21566	020	500	CTM		BATIMENTS	D	AJOUTS EXTINGUEURS LUTEVA	RAR	447.85
2023	2186	422	300	DIRST		LUTEVA	D	POSE ECLAIRAGE BASSE CONSOMMATION	RAR	7 699.61
2023	2156	020	500	CTM		BATIMENTS	D	DIABLE POUR CASIER SYSTAINER -ATELIER MENUJ	RAR	161.99
2023	2156	020	500	CTM		BATIMENTS	D	PERFORATEUR BURNEUR - SERVICE ELECTRICITE	RAR	639.30
2023	2156	822	500	CTM		VOIRIE	D	SEPARATEUR DE CHAUSSEES - VOIRIE	RAR	524.40
2023	21312	215	303	DIRST		PREMERLASC	D	REPRISE ET'ANCHEITE TOITURE ECOLE PREMIERLET	RAR	1 176.00
2023	21316	020	304	CTM		CTM	D	CONFORTEMENT POTEAUX	RAR	9 480.00
2023	21316	020	304	CTM		CTM	D	REPLACEMENT MOTEUR PORTE AUTO	RAR	5 375.70
2023	2136	824	304	DIRST		MSP	D	ANTENNE ALARME INTRUSION	RAR	940.22
2023	2151	822	102	DIRST		VOIRIE	D	remplacement de 4 colonnes	RAR	1 644.75
2023	21316	314	304	CTM		CINE	D	RACCORDEMENT FIBRE	RAR	714.00
2023	2152	813	500	CTM		NETVOIRIE	D	BORNES DE PROPRIETE	RAR	2 966.80
2023	2183	020	500	DIAG		DIAG	D	SUPPORT ECRAN+ CLAVIER+ WEBCAM	RAR	193.00
2023	458102	824	20000	DIRST		PERILSMMI	D	CT DEMOLITION IMMEUBLE 19 RUE DE LA REPUBLI	RAR	259.20

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT
Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Espe	Montant
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	PHASES DCE/ACTE/DE/TAOR T01 MENUSIERES L	RAR	377.55
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	AVENANT PHASE DCE/ACTE/DE/TAOR T02 ITE LU	RAR	1 903.09
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	AVENANT PHASES DCE/ACTE/DE/TAOR T03 CHAUF	RAR	2 909.39
2023	2088	324	18000	DIRST		STFULCRAN	D	Série films documentaires rénovation clocher	RAR	2 800.00
2023	2184	520	12000	DIRST		CTRESOCIAL	D	Mobilier leuteuil suspendu.	RAR	299.00
2023	458102	824	29000	DIRST		PERLSIMMI	D	MO DEMOLT -CONFORTEMENT AVOISINANTS 19 RUE	RAR	5 352.98
2023	458102	824	29000	DIRST		PERLSIMMI	D	LOT 1 TVX DE DEMOLITION 19 RUE DE LA REPUBLI	RAR	3 018.60
2023	458102	824	29000	DIRST		PERLSIMMI	D	LOT 1 TVX DE DESAMANTAGE 19 RUE DE LA REPUB	RAR	1 139.40
2023	2151	822	103	DIRST		VOIRIE	D	VOIRIE AVENUE DE FUMEL IERE PARTIE CONVENTIO	RAR	7 296.04
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L1 S5 VALANT DGD REHAB LUTEVARAMADIER	RAR	526.21
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L2 S4 VALANT DGD REHAB LUTEVARAMADIER	RAR	963.80
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L3 S6 VALANT DGD REHAB CTE S LUTEVARAMADIER	RAR	5 352.55
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L3 S8 VALANT DGD REHAB CTE S LUTEVARAMADIER	RAR	5 352.55
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L4 S8 VALANT DGD REAB LUTEVARAMADIER	RAR	1 271.02
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L4 S3 VALANT DGD REHAB CTE S LUTEVARAMADIER	RAR	900.00
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L4 S2 VALANT DGD REAB LUTEVARAMADIER	RAR	1 046.55
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L7 S2 VALANT DGD REHAB CTE S LUTEVARAMADIER	RAR	6 716.52
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L8 S5 VALANT DGD REHAB LUTEVARAMADIER	RAR	661.63
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L8 S5 VALANT DGD REHAB LUTEVARAMADIER	RAR	856.31
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L9 S5 VALANT DGD REHAB LUTEVARAMADIER (BASE	RAR	10 632.50

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Opération	Comptable	Service	Antenne	Disp/ Réc	Libellé	Etape	Montant
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L9 85 VALANT DGD REHAB LUTEVA/AMADIER (PSEI)	RAR	15 145 55
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT10 SOLDE MP REHAB CENTRE SOCIAL	RAR	10 842 42
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L11 55 REHAB LUTAVARAMADIER (RAMADIER)	RAR	14 051 72
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L12 52 VALANT DGD REHAB CTE S LUTEVA/AMADIE	RAR	19 530 00
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	CT RENOV LUTEVA RAMADIER	RAR	390 00
2023	454104	12		HUP		HUP	D	NETTOYAGE LOCAUX INSALUBRES 1 RUE DU 24 FEVR	RAR	8 760 00
2023	458102	024	26000	DIRST		PERLSIMMI	D	LOT 2 TYX DEMOL IMM 19 RUE DE LA REPUBLICO	RAR	24 255 14
2023	21318	024	304	DIRST		MSP	D	RECHERCHE PAINNE ALARME MSP AVANT CHGT	RAR	323 90
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 1 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	821 40
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 2 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	431 34
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 3 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	6 325 08
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	LOT 3 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	6 325 08
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 4 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	688 48
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 5 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	795 00
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 6 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	558 91
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 7 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	852 12
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	LOT 8 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	49 80
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	LOT 9 PREV REVISIONS REHAB LUTEVA/AMADIER	RAR	14 750 71
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L11 55 REHAB LUTAVARAMADIER (LUTEVA)	RAR	14 051 72
2023	21318	422	12000	DIRST		LUTEVA	D	L11 SOLDE MP REHAB LUTAVARAMADIER (LUTEVA)	RAR	5 808 18

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT
 Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sub- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Espace	Montant
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L11 SOLDE MP REHAB LUTAVARAMADIER (RAMADIER)	RAIR	5 808 16
2023	21318	422	13000	DIRST		LUTEVA	D	L11 SOLDE MP PSE1 REHAB LUTAVARAMADIER (LUT)	RAIR	4 202 40
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L11 SOLDE MP PSE1 REHAB LUTAVARAMADIER (RAM)	RAIR	4 202 40
2023	21318	422	13000	DIRST		LUTEVA	D	L11 SOLDE MP PSE2 REHAB LUTAVARAMADIER (LUT)	RAIR	7 560 00
2023	21318	411	13000	DIRST		RAMADIER	D	L11 SOLDE MP PSE2 REHAB LUTAVARAMADIER (RAM)	RAIR	4 659 89
2023	239	354	17000	DIRST		STFULCRAN	D	MOD CATHEDRALE ST FULCRAN REFACTURATION TC3	RAIR	67 615 93
2023	2151	622	102	DIRST		VOIRIE	D	PLACE MONTALANGUE	RAIR	31 157 93
2023	2151	622	102	DIRST		VOIRIE	D	EP PARKING MONTALANGUE	RAIR	9 000 00
2023	2031	020	700	DIRST		DIRST	D	DTA AMIANTE TOUS BATIMENTS	RAIR	3 984 00
2023	2151	622	100	DIRST		VOIRIE	D	TVX REPRISE MUR CHEMIN DE LA SOLITUDE	RAIR	3 357 00
2023	2151	622	101	DIRST		VOIRIE	D	EFFONDEMENT 00 MONTALANGUE	RAIR	1 860 60
2023	2183	212	16000	DIRST		VRASASC	D	VIDEOPROJECTEUR VMAS SUITE TRAVAUX	RAIR	520 00
2023	2183	212	15000	DIRST		GELYASC	D	PC PORTABLE SUITE TRAVAUX PROSPER GELY	RAIR	479 00
2023	454103	12	41002	DIRST		PERILSIMMI	D	TVX PERL DIAGNOSTIC STRUCTURE 43 GRANDPUE	RAIR	1 425 01
2023	454102	12	41001	DIRST		PERILSIMMI	D	TVX OFFICE PERIL DIAGNOSTIC STRUCTURE 17 RUE	RAIR	1 665 00
2023	21312	213	303	CTM		BATIMENTS	D	MISE EN CONFORMITE PLAN DE SECURITE INCENDIE	RAIR	686 92
2023	2184	520	12000	DIRST		CTRESOCIAL	D	MOBILIER DE BUREAU POUR LE CENTRE SOCIAL	RAIR	4 135 11
2023	2151	811	201	DIRST		PLUVIAL	D	TVX BO JEAN JAURES SCELLEMENT FONTE	RAIR	1 302 00
2023	454103	12	41002	DIRST		PERILSIMMI	D	TVX MISE EN SECURITE FACADES 43 GRANDPUE L	RAIR	18 725 28
2023	21318	422	302	CTM		LUTEVA	D	REFECTION ETANCHETE DE TOITURE LUTEVARAMAD	RAIR	10 894 54

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT
Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Desp/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2023	1326	824		DOS		CAMPBROUX	R	SUBV LEADER DVT AGRICULTURE FAMILIALE CAMP A	RAIR	43 000 00
2023	458201	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT 2 RU	RAIR	16 336 91
2023	1327	020		DIRST		MSP	R	SUBV FEDER MSP	RAIR	316 000 00
2023	1322	822		DIRST		VOIRE	R	SUBV DOSSIER 20007919 AMBANGEMENT PSTE CYC	RAIR	25 178 61
2023	1321	411		DIRST		RAMANDIER	R	SUBV CT 220000448 CHAUFFERIE LUTEVA RAMADIE	RAIR	64 000 00
2023	1322	411		DIRST		RAMANDIER	R	SUBV DOSSIER 22914810 CHAUFFERIE LUTEVA RAM	RAIR	64 000 00
2023	1328	520		DIRST		CTRESOCAL	R	SUBV DOSSIER 2021 1050 CREATION D'UN CENTR	RAIR	187 946 40
2023	458206	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT 651	RAIR	625 24
2023	458207	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT	RAIR	1 195 64
2023	458203	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT 9 IM	RAIR	651 79
2023	458204	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT 659	RAIR	1 154 80
2023	458208	824		DIRST		PERLSIMMI	R	REFACTURATION TVX OFFICE PERIL IMMINENT	RAIR	526 00
2023	10226	824		DIRST		DIRST	R	TAXE D AMENAGEMENT 2023	RAIR	9 024 08
2023	1321	411	13000	DIRST		RAMANDIER	R	SUBV ARRÊTE 2022 034 0010 DSIL RENOV CPLX	RAIR	243 524 97
2023	1323	212	15000	DIRST		GELYASC	R	SUBV DOSSIER 2021-02428-01 RENOV EMERGETIOU	RAIR	16 023 26
2023	1323	212	16000	DIRST		VNASASC	R	SUBV DOSSIER 2021-14102-01 RENOV ENERGETIOU	RAIR	87 265 57
2023	1323	822	102	DIRST		VOIRE	R	SUBV DOSSIER 2021-14103-01 AMCE PLACE MONTAL	RAIR	23 722 26
2023	1322	822	102	DIRST		VOIRE	R	SUBV DOSSIER 21034483 PLACE MONTALANQUE AU P	RAIR	15 551 52
2023	1323	814	400	DIRST		ECLAIRAGE	R	SUBV DOSSIER PROGRAMME ECO ENERGIE EXTINCTI	RAIR	29 815 07
2023	1322	212	16000	DIRST		GELYASC	R	SUBV DOSSIER 210306151 TVX ISOLATION THERMIQ	RAIR	9 502 85

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT

Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous-Rubrique	Operation	Gestionnaire	Service	Antenne	Dev/ Rec	Libellé	Elapsé	Montant
2023	1321	212	10000	DIRST	VINASASC	R	SUBV ARRÊTE 2023-04-03CL-0108 FONDS VERT REN	RAR	109 629 53	
2023	1322	212	10000	DIRST	VINASASC	R	SUBV DOSSIER 21034440 RENOV ENERGÉTIQUE EDOL	RAR	41 666 00	
2023	1321	324	18000	DIRST	STFULCRAN	R	SUBV ARRÊTE 210344401 REST. CLOCHER ST FUL	RAR	141 206 77	
2023	1322	324	18000	DIRST	STFULCRAN	R	SUBV DOSSIER 210309484 REST. CLOCHER ST FULC	RAR	32 066 76	
2023	1322	324	18000	DIRST	STFULCRAN	R	SUBV DOSSIER 21018652 REST. CLOCHER ST FULC	RAR	93 502 95	
2023	454201	824	41000	DIRST	PERLSIMMI	R	REFACTORATION TVX OFFICE PERL IMMINENT	RAR	40 652 72	
2023	454202	12	41001	DIRST	PERLSIMMI	R	REFACTORATION TVX OFFICE PERL IMMINENT	RAR	2 400 00	
2023	454203	12	41002	DIRST	PERLSIMMI	R	REFACTORATION TVX OFFICE PERL IMMINENT	RAR	57 487 87	
2023	464205	12	41004	DIRST	PERLSIMMI	R	REFACTORATION TVX OFFICE PERIL 1 BD PROSPER	RAR	1 259 30	
2023	456202	624	26000	DIRST	PERLSIMMI	R	REFACTORATION TVX OFFICE PERIL 19 RUE DE LA	RAR	34 025 32	
2023	1322	412	23000	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV N°18000172 REQUALIF ESPACES COMPLEXE BE	RAR	4 908 00	
2023	1322	412	23001	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV N°18000172 REQUALIF ESPACES COMPLEXE BE	RAR	4 165 30	
2023	1322	412	23002	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV N°18000172 REQUALIF ESPACES COMPLEXE BE	RAR	549 00	
2023	1323	412	23000	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV 2019-02537-01 REQUALIF ESPACES COMPLEXE	RAR	2 328 00	
2023	1323	412	23001	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV 2019-02537-01 REQUALIF ESPACES COMPLEXE	RAR	5 607 00	
2023	1323	412	23002	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV 2019-02537-01 REQUALIF ESPACES COMPLEXE	RAR	382 00	
2023	1323	413	25000	DIRST	PISCINE	R	SUBV 2019-02537-01 REQUALIF ESPACES COMPLEXE	RAR	747 00	
2023	1341	413	25000	DIRST	PISCINE	R	SUBV DETR 2022-1-230 RENOV COMPLEXE BEAUMONT	RAR	930 00	
2023	1341	412	23000	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV DETR 2022-1-230 RENOV COMPLEXE BEAUMONT	RAR	3 260 00	
2023	1341	412	23001	DIRST	STADEBEAUM	R	SUBV DETR 2022-1-230 RENOV COMPLEXE BEAUMONT	RAR	6 900 00	

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE

TRAITEMENT DE FIN D'EXERCICE : BUDGET 20 DE L'EXERCICE : 2023 VERS L'EXERCICE 2024 EN INVESTISSEMENT
 Reste à réaliser

Exercice	Nature	Sous- Rubrique	Opération	Gestionnaire	Service	Antenne	Dep/ Rec	Libellé	Etape	Montant
2023	1341	412	23002	DIRST		STADEBAUM	R	SUBV DETR 2023-1-230 RENOV COMPLEXE BEAUMONT	RAIR	470 000
2023	1322	422	12000	DIRST		LUTEVA	R	SUBV 21000152 ACCESSIBILITE LUTEVA	RAIR	40 000 000
2023	1323	020	300	DIRST		BATIMENTS	R	SUBV 2023-01910 PARC ECLAIRAGE +ISOLATION BA	RAIR	28 986 43
2023	1323	822	101	DIRST		VOIRIE	R	SUBV FAIC 2023-00772 REFECTON VOIRIES COMMU	RAIR	50 000 000
2023	1323	822	202	DIRST		VOIRIE	R	SUBV DOSSIER 2023-03221 TVX VOIRIE RD SUR ES	RAIR	27 611 09
2023	1323	304	24000	DIRST		STFULCRAN	R	SUBV VALORISATION TOURISTIQUE CATH ST FULCRA	RAIR	10 943 04
2023	454204	12		HJP		HJP	R	REFACTURATION NETTOYAGE LOCAUX INSALUBRES	RAIR	8 760 00
2023	1322	824	703	HJP		ORT	R	SUBV DOSSIER 20011724 ETUDES LES CARMES	RAIR	19 600 00
2023	1323	824	703	HJP		ORT	R	SUBV DOSSIER 2023-03078-01 ETUDES LES CARMES	RAIR	15 000 00
									TOTAL	1 042 105,07

Fait à LODÈVE, le 31/12/2023



Pour le Comptable Public et par procuration,
 L'inspecteur des Finances Publiques Adjoint,

[Signature]
 WIMHROL

500 COUR D'HEMBAULT
 34100 LODÈVE
 5 AV. CLERMONT
 34100 LODÈVE
 Tél. 04 67 36 01 31
 agc@caudex.fr agc@caudex.fr

Chapitre	Total Budget	Mandats (2)
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44	1 309 691,44
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00	201 945,09
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00	0,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	45 404,00	45 403,33
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00	1 087 485,74
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97	27 425,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 954,00	49 817,93
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91	3 855 403,21
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00	193 026,35
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	166 000,00	166 000,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	300 746,88	266 538,93
4541 DEPENSES	130 244,30	99 669,01
4581 DEPENSES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	12 060,28	12 060,28
Total	Dépenses	9 044 805,78

Investissement

Recettes		
Chapitre	Total Budget	Mandats (2)
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00	520 096,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00	0,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	555 906,88	564 688,62
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36	1 094 644,81
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00	1 700 000,00
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	341 893,13	287 444,35
4542 RECETTES	130 244,30	20 975,40
4582 RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT)	891,79	0,00
Total	Recettes	9 044 805,78
Solde	Investissement	0,00

Fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Total Budget	Mandats (2)
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00	1 856 119,17
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00	5 108 527,40
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00	595 814,54
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 152 553,32	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00	520 096,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00	922 056,28
66 CHARGES FINANCIERES	307 600,00	299 720,98
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00	15 155,38
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	0,00
Total	Dépenses	11 648 815,32

Fonctionnement

Recettes		
Chapitre	Total Budget	Mandats (2)
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 435 727,32	1 435 727,32
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00	131 168,57
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00	201 945,09
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSE	592 993,00	603 965,22
73 IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00	5 828 272,52
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00	3 436 330,69
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00	172 930,77
76 PRODUITS FINANCIERS	0,00	218,54
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00	39 979,26
Total	Recettes	11 648 815,32
Solde	Fonctionnement	0,00
SOLDE	GENERAL	6 431,10

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_09 : Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement du budget principal de l'année 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2311-3 autorisant les communes à utiliser la procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) dans le but de permettre une meilleure transcription budgétaire des opérations d'investissement pluriannuelles :

Le vote de l'Autorisation de Programme (AP) est accompagné d'une répartition prévisionnelle par exercice des Crédits de Paiement (CP) ; les CP votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes, l'équilibre annuel s'appréciant en tenant compte des seuls CP inscrits au Budget,

En outre, chaque autorisation doit faire l'objet d'une révision lorsque l'enveloppe initiale doit être réajustée à la hausse ou à la baisse et de même, les AP sont actualisées chaque année pour prendre en compte le rythme des CP,

Enfin, chaque année, le projet de budget est accompagné d'une situation au 1^{er} janvier de l'exercice considéré des AP votées antérieurement et de l'état des CP et de même, au moment du vote du compte administratif, une annexe présente la situation des AP/CP arrêté au 31 décembre,

VU la délibération n°CM_231121_13 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'actualisation des AP/CP du budget principal de l'année 2023,

VU la délibération n°CM_240319_13 du Conseil municipal du 19 mars 2024, prenant acte du débat d'orientation budgétaire,

CONSIDÉRANT que le bilan annuel d'exécution des AP/CP est présenté en annexe du compte administratif et que l'actualisation de la répartition des crédits des Autorisations de Programme (AP) fait l'objet d'une délibération au moment du vote du budget primitif,

CONSIDÉRANT que toutes autres modifications, révision, annulation, clôture doivent également faire l'objet d'une délibération,

CONSIDÉRANT le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) présenté lors du DOB pour l'année 2024 et la nécessité de mettre en cohérence les opérations gérées en AP/CP et le PPI de la collectivité,

CONSIDÉRANT la nécessité de définir les montants des CP 2024 et le phasage des exercices suivants des AP existantes,

CONSIDÉRANT la nécessité de clôturer les AP suivantes :

- aménagement des locaux du centre socio-culturel,
- amélioration énergétique du complexe Lutéva/Ramadier,
- travaux de la cathédrale (MOD),
- espace santé,

CONSIDÉRANT que l'avancée de certains projets tend à modifier les montants des opérations et à réviser le montant des AP suivantes :

- rénovation énergétique école GÉLY,
- rénovation énergétique école VINAS,
- réhabilitation du clocher Saint-Fulcran,
- complexe Beaumont – projet de requalification des espaces,
- mise en valeur du clocher,
- centre aquatique NAUTILIA,
- requalification Parc municipal,
- aménagement city stade GRÉZAC,
- plan de rénovation énergétique du Centre Technique Municipal (CTM),
- opérations façades 2023,

Oùï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : AUTORISE** l'actualisation des autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants de l'année 2024 du budget principal, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

APCP – Budget principal -Annexe à la délibération du conseil municipal du 02 avril 2024

BP 2024	N° Opération	N°AP	INTITULE DE L'AP	Total AP cumulés y compris N	CP antérieurs (réalisations au 01/01/2024)	CP ouverts titre de l'exercice 2024	Restes à financer exercice 2025	Restes à financer exercice 2026	Restes à financer exercice 2027
Initial	900	9	Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg	1 433 000,00 €	635 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	
Révision proposée									
Nouveau montant				1 433 000,00 €	635 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	266 000,00 €	
Initial	10000	10	Opérations façades 2022	54 720,00 €	26 300,00 €	28 420,00 €			
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023		-9 765,60 €	9 765,60 €			
Nouveau montant				54 720,00 €	16 534,40 €	38 185,60 €			
Initial	15000	15	Rénovation énergétique école Gély	650 000,00 €	378 009,41 €	271 990,59 €			
Révision proposée			Actualisation AP /Actualisation CP suite CA 2023	2 186,82 €	-204 911,59 €	207 098,41 €			
Nouveau montant				652 186,82 €	173 097,82 €	479 089,00 €			
Initial	16000	16	Rénovation énergétique école Vinas	980 000,00 €	380 350,40 €	599 649,60 €			
Révision proposée			Actualisation AP selon marchés /Actualisation CP suite CA 2023	101 213,78 €	288 863,38 €	-187 649,60 €			
Nouveau montant				1 081 213,78 €	669 213,78 €	412 000,00 €			
Initial	18000	18	Réhabilitation du clocher Saint Fulcran	2 185 800,00 €	1 664 923,80 €	520 876,20 €			
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement chiffrage	-92 121,86 €	-471 245,66 €	379 123,80 €			
Nouveau montant				2 093 678,14 €	1 193 678,14 €	900 000,00 €			
Initial	22000	22	Aménagement mobilités douces	747 345,00 €	44 730,00 €	351 307,00 €	351 308,00 €		
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage		-59,23 €	-219 307,00 €	-351 308,00 €		570 674,23 €
Nouveau montant				747 345,00 €	44 670,77 €	132 000,00 €	0,00 €		570 674,23 €
Initial	23000/ 23001/ 23002	23	Complexe André Beaumont – Projet de requalification des espaces	2 679 000,00 €	227 608,59 €	600 000,00 €	925 695,70 €	925 695,71 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite CA 23 + ajustement du projet	698 049,16 €	-70 559,43 €	1 124 000,00 €	270 304,30 €	-625 695,71 €	
Nouveau montant				3 377 049,16 €	157 049,16 €	1 724 000,00 €	1 196 000,00 €	300 000,00 €	
Initial	24000	24	Mise en valeur du clocher	612 185,00 €	0,00 €	184 300,00 €	427 885,00 €		
Révision proposée			Actualisation CP suite CA 23 + ajustement du projet	-192 185,00 €		-164 300,00 €	-427 885,00 €	400 000,00 €	
Nouveau montant				420 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	
Initial	25000	25	Centre aquatique NAUTILIA	1 200 000,00 €	48 758,01 €	30 000,00 €	575 621,00 €	545 620,99 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023+ ajustement chiffrage	415 534,12 €	-23 223,89 €		424 379,00 €	14 379,01 €	
Nouveau montant				1 615 534,12 €	25 534,12 €	30 000,00 €	1 000 000,00 €	560 000,00 €	
Initial	26000	26	Requalification Hôtel de ville aile sud	1 293 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	1 093 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage		-39 202,00 €		-1 093 000,00 €	600 000,00 €	532 202,00 €
Nouveau montant				1 293 000,00 €	60 798,00 €	100 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	532 202,00 €
Initial	27000	27	Requalification Parc municipal	1 500 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	1 300 000,00 €	0,00 €	
Révision proposée			Actualisation CP suite au CA 2023 + ajustement phasage	8 600,33 €	-53 175,67 €		-400 000,00 €	461 776,00 €	
Nouveau montant				1 508 600,33 €	46 824,33 €	100 000,00 €	900 000,00 €	461 776,00 €	
Initial	28000	28	Aménagement city stade Grecac	1 042 856,00 €	44 634,00 €	500 000,00 €	498 222,00 €		
Révision proposée				621 778,00 €		-176 000,00 €	797 778,00 €		
Nouveau montant				1 664 634,00 €	44 634,00 €	324 000,00 €	1 296 000,00 €		
Initial	38000	38	Plan rénovation énergétique CTM	900 000,00 €	50 874,00 €	849 126,00 €	0,00 €		
Révision proposée			Travaux décalés en 2025	194 447,80 €	-39 052,20 €	-804 126,00 €	1 037 626,00 €		
Nouveau montant				1 094 447,80 €	11 821,80 €	45 000,00 €	1 037 626,00 €		
Initial	10000	10	Opérations façades 2023	60 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €		
Révision proposée			Annulation des CP en fonction des dossiers	-56 580,00 €	0,00 €	-26 580,00 €	-30 000,00 €		
Nouveau montant				3 420,00 €	0,00 €	3 420,00 €	0,00 €		
Initial	10000	10	Opérations façades 2024	60 000,00 €		30 000,00 €	30 000,00 €		
Révision proposée			Selon avancement dossiers			-30 000,00 €	-10 000,00 €	30 000,00 €	
Nouveau montant				60 000,00 €		10 000,00 €	20 000,00 €	30 000,00 €	
TOTAUX				17 098 829,15 €	3 078 856,32 €	4 583 694,60 €	5 715 626,00 €	2 617 776,00 €	1 102 876,23 €

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Damien ROUQUETTE constate que le sujet des mobilités douces n'est pas considéré jusqu'à la fin du mandat. Gaëlle LÉVÊQUE infirme ce constat puisque cent-trente-deux-mille euros (132 000 €) ont été affecté à ce sujet cette année et rappelle l'objectif du plan pluriannuel d'investissement de permettre de prioriser budgétairement les projets.

Damien ROUQUETTE demande la situation des travaux du centre aquatique. Gaëlle LÉVÊQUE informe que les travaux débuteront en 2025 en vue d'une première ouverture des bassins en juillet. La deuxième phase de travaux sur les espaces récréatifs reste à finaliser par une étude.

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Damien ROUQUETTE demande pourquoi les travaux énergétiques du centre technique municipal n'aboutissent pas. Gaëlle LÉVÊQUE informe que le projet est décalé dans le temps, étant en attente de subventions complémentaires pour arriver à achever le plan de financement.

Damien ROUQUETTE s'interroge sur la baisse des montants investis dans l'opération façades. Gaëlle LÉVÊQUE rappelle que suite à l'arrêt prochain du financement du Conseil régional Occitanie, il s'agit des derniers projets.

VOTE : 21 POUR, 0 CONTRE, 4 ABSTENTION.

ABSTENTION : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19773-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

DÉLIBÉRATION N°CM_240402_10 : Adoption du budget principal primitif de l'année 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif, notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la délibération n°CM_231121_11 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

VU la commission finances du 28 mars 2024,

VU la délibération n°CM_240402_08 du Conseil municipal de ce jour, relative à la reprise anticipée des résultats de l'année 2023 du budget principal,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition des élus au préalable de la séance à la Mairie de Lodève ainsi que de manière dématérialisée avec la convocation,

Ouï l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2024, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de douze-millions-cinquante-neuf-mille-quatre-cent-trente-quatre euros et quatre-vingt-neuf centimes (12 059 434,89 €),

- au niveau des chapitres pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant d'onze-millions-cinq-cent-quatre-vingt-dix-huit-mille-neuf-cent-huit euros et quatre-vingt-un centimes (11 598 908,81 €),

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice n-1,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Damien ROUQUETTE constate en introduction de la note de présentation, que les dépenses de personnel sont pour partie expliquées par le remplacement d'agents absents et s'interroge du nombre de ces remplacements en 2023, du coût inhérent, et du taux d'absentéisme à l'instant T. Nathalie ROCOPLAN rappelle qu'elle ne peut donner toutes les données de l'année 2023 puisqu'il s'agit de la présentation du budget 2024 et s'interroge sur le fait que ces questions n'aient été posées vendredi lors de la réunion préparatoire. Damien ROUQUETTE demande malgré tout si une réflexion est menée sur l'absentéisme dans les années à venir : pour financer le plan pluriannuel d'investissement, une augmentation maximale de cent-mille euros (100 000 €) est envisagée, ce qui limite les embauches et s'il n'y a pas d'embauche, il n'y aura pas de remplacement. Nathalie ROCOPLAN répond que les services y travaillent et sont, par exemple, en mesure d'estimer que quatorze (14) personnes sont susceptibles de partir à la retraite en 2024. Tous ne feront peut être pas le choix de se mettre à la retraite et certains postes seront modifiés avant de recruter : l'organisation de la collectivité évolue en fonction des besoins qui ne sont pas tous estimables par avance, ce qui nécessite une concertation avec les services à ce moment-là. Gaëlle LÉVÉQUE confirme que la collectivité vit tout au long de l'année et que l'objectif convenu est de maintenir une épargne suffisante pour assurer les investissements : en conséquence, une réinterrogation tout le long de l'année est nécessaire pour tenir cet objectif. Elle précise également que les formations,

les actions menées en faveur du bien-être au travail... participent à réduire l'absentéisme. Le sujet des formations demande une expertise précise, c'est un long travail pour permettre à tous les agents qui ont des statuts différents d'y accéder et cela n'engage pas les mêmes coûts en fonction des situations. Au sujet des remplacements, la collectivité ne peut décider à la place des agents quant à la date de leur départ en retraite et malheureusement, il est impossible d'anticiper des maladies...

Damien ROUQUETTE demande ce qui justifie l'augmentation de cinquante-mille euros (50 000 €) à cent-soixante-six-mille euros (166 000 €) sur la ligne de dépenses pour les manifestations. Gaëlle LÉVÊQUE répond que cette augmentation est exceptionnellement due à l'inauguration des travaux du clocher de la cathédrale Saint Fulcran, définie en deux temps pour répondre à la volonté de partage au vu de l'intérêt de la population. Elle précise qu'une fois dans le mandat, elle a exprimé le souhait que la collectivité se donne les moyens d'un moment de partage qui rassemble. De plus, elle explique que cinq-mille euros (5 000 €) ont été fléchés sur le programme des actions dans le cadre des jeux olympiques, travaillé actuellement par le service des sports.

Damien ROUQUETTE se pose la question de l'impact de la non-obtention de subventions sur les coûts liés à la diminution de l'emprunt avant l'obtention de subvention estimé à un-million-cinq-cent-mille euros (1 500 000 €). Gaëlle LÉVÊQUE demande au Directeur général des services de préciser que les prêts ne sont pas contractés tant que la collectivité ne reçoit pas les notifications d'attribution des subventions. Damien ROUQUETTE demande quand cela sera possible, l'accord de subventions mettant la pression quand il manque une grosse somme sur un tel projet. Le Directeur général des services répond que la collectivité a un accord de principe, mais qui ne peut être inscrit au budget puisqu'il n'est pas notifié et selon le calendrier des financeurs, cela peut arriver au fil de l'eau tout au long de l'année. Il conclut en rappelant que la collectivité est rarement en défaut sur ses prévisionnels de subventions et souvent, collecte plus de subventions que prévu.

Damien ROUQUETTE s'interroge sur les modalités de réalisation du plan pluriannuel d'investissement entre l'ensemble des élus. Damien ALIBERT confirme que ce travail est collectif. Gaëlle LÉVÊQUE rappelle que le plan d'ensemble présenté en 2021 a nécessairement évolué pour intégrer les nécessaires économies d'énergies et aussi pour permettre l'intégration de nouveaux projets en fonction des opportunités : ainsi, tout est soumis à discussion et le contexte mouvant l'oblige. Nathalie ROCOPLAN rappelle qu'en 2023, des concertations avec les habitants ont eu lieu, ainsi que plusieurs ateliers et qu'effectivement, les élus doivent prioriser en fonction des capacités budgétaires : le plan pluriannuel d'investissement vit et permet de phaser dans le temps les projets en fonction des finances.

Damien ROUQUETTE s'interroge alors sur le travail mené pour le désendettement de la Commune. Nathalie ROCOPLAN confirme que les stratégies présentées suivent les ratios que le Conseil municipal s'est donnés : le taux de désendettement est passé de douze ans à cinq ans. Et elle précise qu'un endettement minimal est inhérent au développement de projets. Gaëlle LÉVÊQUE confirme que les Lodévois attendent des aménagements, des espaces publics, des services publics et que cela représente les objectifs d'une municipalité. Damien ROUQUETTE constate que la non-augmentation des taxes se traduit par plus de dettes. Nathalie ROCOPLAN rappelle que lorsque Marie-Christine BOUSQUET a été élue Maire de la Commune, l'état financier était catastrophique et à la limite de la mise sous tutelle. Damien ROUQUETTE demande le montant de la dette il y a vingt-et-un ans. Marie-Laure VERDOL répond qu'alors, la capacité de financement était de moins un-million-deux-cent-mille euros (- 1 200 000 €). Damien ROUQUETTE souligne que ce n'est qu'un point de vue verbal de statistiques financières : c'est très bien de passer de huit à six ans sur le taux de désendettement, pour autant le montant des emprunts n'a fait qu'augmenter en vingt-et-un ans. Gaëlle LÉVÊQUE préconise de ne pas additionner des montants qui n'ont pas lieu de l'être puisque les différentes caractéristiques des emprunts ne le permettent pas : court ou long terme, subventions ou fonds de compensation... et demande au Directeur général des services de rappeler que le plus important est la capacité à rembourser, en rapport aux recettes afin de conserver le même ratio. Quant à la dette à court terme relative au délai d'encaissement de subventions ou de fonds de compensation de TVA, les emprunts sont remboursés à date dès réception des recettes. Damien ROUQUETTE demande si la Collectivité peut garantir les quatre-cent-mille euros (400 000 €) d'épargne nette. Le Directeur général des services explique que les prospectives sont définies sur les conseils d'un cabinet spécialisé, les perspectives sont prudentes au regard de l'objectif prioritaire déterminé. Suivant les aléas, la Collectivité ajustera ses ambitions pour conserver cet objectif de gestion.

Damien ROUQUETTE conclut en affirmant que le travail consiste à maintenir un taux mais pas à baisser le volume de la dette. Gaëlle LÉVÊQUE insiste sur le travail au service des Lodévois, tout

en s'engageant à maîtriser les budgets. Damien ROUQUETTE constate un choix politique basé sur la fierté. Ce à quoi, Gaëlle LÉVÉQUE répond qu'il est nécessaire de prendre conscience que la Commune de Lodève a un centre-ville paupérisé, que la population ressent une angoisse grandissante et qu'en conséquence, la Commune se doit de mettre les moyens dans des services et espaces ressources pour que la population trouve au sein de la commune, les moyens de s'épanouir et se retrouver. C'est tout l'enjeu de projets comme celui présenté aujourd'hui de Maison des enfants qui consiste à offrir à tous les jeunes et enfants des espaces d'épanouissement. La population est en attente du développement de services pour le bien-être dans la ville.

VOTE : 21 POUR, 4 CONTRE, 0 ABSTENTION.

CONTRE : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19777-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024



BUDGET PRIMITIF 2024

Note synthétique

Conseil Municipal du 2 avril 2024

COMMUNE DE LODEVE

Table des matières

1	L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	3
2	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	5
	5
	Les dépenses réelles de fonctionnement.....	5
2.1.1	Une stabilité à nuancer des charges à caractère général (chapitre 011)	5
2.1.2	Les dépenses de personnel, une progression multifactorielle (chapitre 012).....	6
2.1.3	Des atténuations de produits en hausse exceptionnellement (chapitre 014)	7
2.1.4	Des charges de gestion courante en augmentation (chapitre 65)	7
2.1.5	Des frais financiers en hausse en raison de la hausse des taux d'intérêt (chapitre 66).....	8
2.1.6	Des charges exceptionnelles en diminution (chapitre 67).....	8
	Les recettes réelles de fonctionnement.....	9
2.1.7	Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013).....	9
2.1.8	Des produits des services du domaine et ventes en hausse	10
2.1.9	Des produits fiscaux dont l'évolution se normalise (chapitre 73)	10
2.1.10	Des dotations et participations avec une évolution positive (chapitre 74)	12
2.1.11	Les autres produits de gestion courante en hausse avec les nouveaux locataires à l'espace santé (chapitre 75)	13
3	LES EPARGNES.....	14
4	LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16
	Les dépenses d'investissement.....	16
4.1.1	Les principales dépenses d'investissement 2024	16
4.1.2	Les dépenses financières	18
	Les recettes d'investissement.....	19
4.1.3	Les dotations et fonds propres.....	19
4.1.4	Les participations et subventions.....	19
4.1.5	L'emprunt.....	19
5	LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES	20

PREAMBULE

Ce rapport de présentation budgétaire précise les orientations annoncées lors du débat d'orientations budgétaires du 19 mars dernier.

En lien avec l'amélioration de la situation financière structurelle de la collectivité, la municipalité s'est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement et s'est fixé des objectifs de gestion pour les années à venir, présentés lors du débat d'orientations budgétaires.

Ce sont le PPI et les objectifs de gestion qui ont guidé la construction du budget primitif 2024.

Pour rappel, les objectifs de gestion sont les suivants :

- Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, afin de préserver dans la durée les capacités d'auto-financement de la commune ;
- Maintenir une épargne nette minimale à 400 000 € par an ;
- Limiter le recours à l'emprunt à un taux d'endettement retraité de 2019 et à une capacité de désendettement saine ;
- Chercher de manière systématique l'accompagnement des projets via des financements publics (subventions Europe, Etat, Région, Département) ;
- Poursuivre la mutualisation avec la Communauté de Communes chaque fois que cela s'avère opportun pour les deux collectivités.

En fonctionnement, le budget 2024 sera adapté aux ambitions de l'équipe municipale : en 2024 la collectivité va voir son budget de fonctionnement impacté par des surcoûts de gestion ponctuels sur les dépenses de personnel (remplacements d'agents absents, régularisation de plein traitement) ou le remboursement de l'acompte 2023 du filet de sécurité.

Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI.

COMMUNE DE LODEVÉ

1 L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2024 du budget principal est équilibré à hauteur de 23 658 343,70€ dont 12 059 434,89€ pour la section de fonctionnement et 11 598 908,81€ pour la section d'investissement.

Ce budget intègre les résultats prévisionnels 2023 du budget principal et les restes à réaliser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 648 815,32 €	9 317 489,75 €	12 059 434,89 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	1 435 727,32 €	1 435 727,32 €	1 333 724,89 €
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	592 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	198 650,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERES	0,00 €	218,54 €	200,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00 €	39 979,26 €	9 400,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 648 815,32 €	11 850 537,98 €	12 059 434,89 €

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €	2 526 617,13 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	1 794 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	68 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	6 314 465,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	102 105,40 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	224 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	7 314 466,31 €	11 598 908,81 €

COMMUNE DE LODEVE

RECETTES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	1 888 347,42 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	2 985 912,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	3 575 455,51 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	325 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	4 787 849,18 €	11 598 908,81 €

Rappel des résultats prévisionnels 2023 :

- Résultat de fonctionnement : + 2 533 048,23€
- Résultat d'investissement : - 2 526 617,13€
- Résultat de l'exercice : + 6 431,10€

- Restes à réaliser dépenses d'investissement : 614 811,28€
- Restes à réaliser recettes d'investissement : 1 942 105,07€
- Solde des restes à réaliser : +1 327 293,79€

Rappel affectation des résultats 2023 :

- Couverture du besoin de financement (1068) : 1 199 323,34€
- Report en excédent de fonctionnement (R002) : 1 333 724,89€
- Report en déficit d'investissement (D001) : 2 526 617,13€

COMMUNE DE LODEVÉ

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €	-5,89%	-1,05%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €	8,67%	9,76%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €	5,89%	5,97%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €	3,01%	5,52%
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €	8,13%	10,97%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €	-68,75%	-67,01%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 976 165,00 €	8 797 393,75 €	9 386 137,70 €	4,57%	6,69%

Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 386 137,70€ soit +6,69% (+588k€) par rapport au compte administratif anticipé 2023.

Cette évolution découle pour 498k€ des dépenses de personnel.

2.1.1 Une stabilité à nuancer des charges à caractère général (chapitre 011)

	BP 23	CA 2023	BP 24
GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX (fluides, maintenance, etc.)	770 105,84 €	713 524,12 €	463 466,00 €
FOURNITURES ET PRESTATIONS POUR L'ACTIVITE DES SERVICES	1 122 223,22 €	1 085 251,37 €	1 311 007,00 €
AFFAIRES GENERALES	4 450,00 €	1 391,48 €	4 400,00 €
SERVICES GENERAUX	249 683,16 €	225 639,56 €	286 451,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES	80 263,00 €	77 943,46 €	79 798,00 €
CINEMA	104 133,90 €	113 863,91 €	121 850,00 €
CENTRE SOCIAL ET POLITIQUE DE LA VILLE	32 450,00 €	30 270,62 €	45 230,00 €
ACTIONS CULTURELLES	4 100,00 €	4 071,62 €	4 000,00 €
SERVICES TECHNIQUES	448 644,00 €	445 895,80 €	463 610,00 €
HABITAT URBANISME ET PATRIMOINE	1 900,00 €	1 627,88 €	4 830,00 €
MEDIATHEQUE	63 400,00 €	61 845,59 €	65 000,00 €
ECOLE DE MUSIQUE	7 643,16 €	4 925,14 €	9 600,00 €
POLICE MUNICIPALE	40 220,00 €	39 680,32 €	30 260,00 €
SERVICE DES SPORTS	34 146,60 €	27 434,33 €	29 080,00 €
VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS	51 189,40 €	50 661,66 €	166 898,00 €
IMPOTS ET TAXES	59 667,94 €	57 343,68 €	62 505,00 €
TOTAL 011	1 951 997,00 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €

Les dépenses à caractère général ont été estimées à 1 836 978€ soit -1% (-19k€) par rapport au compte administratif anticipé de 2023.

Cette stabilité est à nuancer car il faut noter un mouvement baissier sur les dépenses de fluides de 161k€ (eau, électricité, gaz, granulés de bois, fioul) suite à la baisse des prix découlant de la révision annuelle des prix du marché (en moyenne -30% sur l'électricité et -40% sur le gaz), à l'impact des travaux réalisés en 2023 sur la performance énergétique des bâtiments

COMMUNE DE LODEVE

municipaux et à l'évolution de l'usages de nos bâtiments qui a permis de réduire la consommation énergétique. Cette baisse est atténuée par des dépenses liées à l'entretien des bâtiments (petits travaux de mise aux normes, gros nettoyages du cinéma et de l'école de musique, etc.).

D'autre part, des dépenses récurrentes et nouvelles s'imposent, notamment une majoration de nos primes d'assurances (lot dommages aux biens et flotte automobile) et l'inflation globale constatée sur les prix pratiqués par nos fournisseurs (produits d'entretien, etc.). De même, des moyens supplémentaires sont affectés au développement de nouvelles actions/programmes pour l'école de musique, le cinéma ou la médiathèque.

2.1.2 Les dépenses de personnel, une progression multifactorielle (chapitre 012)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
012 - CHARGES DE PERSONNEL	5 159 822,00 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
Salaires bruts chargé personnel propre	4 526 920,00 €	4 541 233,81 €	4 949 426,60 €
Remboursement personnel mis à disposition par la CCLL	420 000,00 €	400 369,92 €	465 000,00 €
Remboursement personnel mis à disposition par le GEEP	88 100,00 €	44 029,45 €	70 000,00 €
Cotisation au COS	31 000,00 €	30 160,32 €	30 000,00 €
Médecine du travail et expertises médicales	17 000,00 €	18 140,64 €	18 500,00 €
Cotisations pour assurance du personnel (statutaire et participation prévoyance)	76 802,00 €	74 593,26 €	74 312,00 €

Les dépenses de personnel sont estimées à 5 607 238,60€ pour 2024 soit une augmentation de +9,76% (+498k€) par rapport au compte administratif anticipé 2023.

Cette augmentation provient de plusieurs facteurs :

- Pour 50k€ de dépenses exceptionnelles du fait de la régularisation du plein traitement d'un agent suite à la décision du comité médical et du versement de l'allocation de retour à l'emploi pour un agent ayant quitté la collectivité ;
- Pour 91k€ elle découle d'une augmentation anticipée des personnels mis à disposition par le GEEP (+26k€) notamment pour assurer l'entretien des bâtiments communaux (refacturé aux locataires concernés) et suite au recours à un apprenti au service communication. La mutualisation avec la CCLL devrait progresser de 65k€ avec l'occupation de postes mutualisés vacants en tout ou partie de l'année 2023 (conseiller en gestion, chef de service des OM et de la propreté) et avec la mutualisation de nouveaux postes (chargé de mission stratégie foncière, chargé de la police de l'urbanisme, etc.) ;
- 97k€ sont liés aux revalorisations salariales décidées par l'Etat en 2023 (revalorisation du point d'indice de 1,5% en juillet 2023) et 2024 (octroi de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents publics) et à une enveloppe que la collectivité souhaite consacrer à la revalorisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). Cette revalorisation fait suite à sa mise en œuvre en 2020 et à l'absence de revalorisation depuis
- Enfin, 260k€ sont liés aux mouvements de personnel intervenus en 2023 projetés sur une année pleine en 2024 (coordonnateur des manifestations, chargé d'opérations bâtiments, cheffe de service sport, agent de la PM, animateur musique pour l'école de musique, etc.), d'agents momentanément absents qui sont remplacés (centre socio-culturel, assistant du maire, services techniques) et des créations de postes (aide magasinier et le DGS ville). Il faut également citer l'incidence du glissement vieillesse technicité sur notre masse salariale.

COMMUNE DE LODEVÉ

En coût net des recettes du personnel communal mis à disposition de la CCLL et des remboursements sur rémunération (CPAM, assurance statutaire, contrat aidé, etc.), la hausse est de 460k€.

2.1.3 Des atténuations de produits en hausse exceptionnellement (chapitre 014)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	596 275,00 €	595 814,54 €	631 413,00 €

Les atténuations de produits devraient progresser de 25k€ en 2024 en raison du remboursement de l'acompte du filet de sécurité perçu en 2023 (25 637,32€). Le montant de l'attribution de compensation à la CCLL est inchangé, il demeure à 585 274,54€. 20k€ sont prévus pour faire face à des dégrèvements de taxe d'habitation sur les locaux vacants (+10k€ par rapport à 2023). Il faut signaler que le remboursement de l'acompte du filet de sécurité et le montant élevé des dégrèvements de THLV sont exceptionnels

2.1.4 Des charges de gestion courante en augmentation (chapitre 65)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	944 471,00 €	922 056,28 €	972 908,10 €
Logiciels	84 897,91 €	64 095,87 €	81 972,30 €
Elus (indemnités, cotisations sociales, cotisation CFMEL)	171 868,09 €	171 787,44 €	176 520,00 €
SDIS	289 605,00 €	289 604,77 €	303 505,80 €
CCAS	66 100,00 €	66 100,00 €	74 910,00 €
Subventions aux associations	157 600,00 €	158 525,00 €	162 100,00 €
Subventions écoles privées et PAS	174 000,00 €	171 503,95 €	172 000,00 €
Autres (PAS, créances éteintes, fonds de concours permis de louer, etc.)	400,00 €	439,25 €	1 900,00 €

Le montant des autres charges de gestion courante est en augmentation de +5,52% (+51k€) par rapport au CA 2023 en raison de :

- La hausse des participations au SDIS 34 et au CCAS pour 23k€. Pour le SDIS, il faut s'attendre à ce que notre participation progresse au cours des prochaines années au vu du contexte environnemental qui fait peser de plus en plus de risques pour le territoire départemental (incendie, inondation, etc.). Pour le CCAS, le succès du programme de réussite éducative entraîne des besoins de financement complémentaire ;
- Une enveloppe complémentaire est prévue pour les subventions aux associations afin de tenir compte des besoins du milieu associatif local.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.5 Des frais financiers en hausse en raison de la hausse des taux d'intérêt (chapitre 66)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
66 - CHARGES FINANCIERES	307 600,00 €	299 720,98 €	332 600,00 €
Charge intérêt	276 000,00 €	273 773,44 €	313 000,00 €
ICNE	8 600,00 €	8 478,99 €	-400,00 €
Ligne de tréso	23 000,00 €	17 468,55 €	20 000,00 €

Les frais financiers sont prévus à 332 600 € et comprennent :

- Le plan d'amortissement des emprunts en cours ;
- Les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) ;
- Les intérêts liés à la mobilisation de ligne de trésorerie.

Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de la situation des marchés financiers.

2.1.6 Des charges exceptionnelles en diminution (chapitre 67)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 000,00 €	15 155,38 €	5 000,00 €
Titres annulés sur exercices antérieurs	16 000,00 €	11 610,99 €	5 000,00 €
Autres charges exceptionnelles	0,00 €	3 544,39 €	0,00 €

La diminution des charges exceptionnelles par rapport au CA 2023 s'explique par la possibilité donnée à Mme le Maire d'effectuer des virements entre chapitre. Ainsi, en dehors d'une provision pour les annulations de titres il n'y a aucune prévision.

COMMUNE DE LODEVÉ

Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 490 494€, en augmentation de 2,72% (+278k€) par rapport au CA 2023.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT					
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024	EVOL BP A BP	EVOL BP A CA
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €	116,89%	21,98%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERS	502 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €	7,26%	5,80%
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €	3,98%	2,58%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €	3,40%	1,99%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	198 650,00 €	18,74%	14,87%
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	218,54 €	200,00 €	-	-8,48%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 400,00 €	39 979,26 €	9 400,00 €	-74,18%	-76,49%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 009 915,00 €	10 212 865,57 €	10 490 494,00 €	4,80%	2,72%

2.1.7 Des atténuations de charges en hausse (chapitre 013)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
013 - ATTENUATION DE CHARGES	73 770,00 €	131 168,57 €	160 000,00 €
Participations de l'Etat au titre des contrats aidés	22 020,00 €	17 518,40 €	30 744,00 €
Remboursements assurance risque statutaires	35 000,00 €	40 790,91 €	68 212,00 €
Autres remboursements (CDC, URSSAF, CDG, droit syndical, CPAM, etc.)	16 750,00 €	72 859,26 €	61 044,00 €

Les remboursements sur charges de personnel sont estimés à 160k€ pour 2024.

Il faut signaler qu'en fonction de l'évolution de la situation médicale de certains agents, la collectivité pourra bénéficier d'une prise en charge de notre assureur. Par prudence, seules les prises en charge certaines ont été budgétisées.

Les participations de l'Etat devraient également être plus fortes que prévues au budget avec les contrats en cours (adulte relai et un contrat parcours emploi compétence).

COMMUNE DE LODEVÉ

2.1.8 Des produits des services du domaine et ventes en hausse

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70 - PRODUITS DES SERVICES	592 993,00 €	603 965,22 €	639 020,00 €
Concessions dans les cimetières	17 000,00 €	22 462,60 €	20 000,00 €
Redevance d'occupation du domaine public	8 020,00 €	7 781,02 €	8 020,00 €
Régies à caractère culturel (école de musique, médiathèque, cinéma)	251 250,00 €	276 998,26 €	282 500,00 €
Régie à caractère de loisir (Lutéva)	23 000,00 €	27 031,46 €	24 500,00 €
Vente de bois	16 023,00 €	0,00 €	16 000,00 €
Remboursement de frais de personnel/charges à la CCLL	246 700,00 €	236 458,04 €	249 000,00 €
Remboursement de frais autres redevables	31 000,00 €	33 233,84 €	39 000,00 €

Le montant du chapitre produit des services s'élève à 639 020€ soit +5,8% (+35k€) par rapport au CA 2023.

Cette évolution concerne notamment :

- Le produit de la coupe de bois de l'enchère de 2021 (16k€) ;
- Les remboursements de la CCLL au titre des agents mis à sa disposition et des charges (12k€).

2.1.9 Des produits fiscaux dont l'évolution se normalise (chapitre 73)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
73 - IMPOTS ET TAXES	5 749 945,00 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
Impôts locaux (TH, FB, FNB) avec rôles supplémentaires/complémentaires	5 112 477,00 €	5 174 435,00 €	5 345 571,00 €
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	97 468,00 €	97 468,00 €	97 000,00 €
Droits de place (foire, marchés) et fourrière	85 000,00 €	87 746,68 €	84 000,00 €
Taxe sur la consommation finale d'électricité	205 000,00 €	212 300,45 €	222 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation ou publicité foncière	250 000,00 €	256 322,39 €	230 000,00 €

Le chapitre impôts et taxes s'établit à 5 978 571€, soit +2,58% (+150k€) par rapport au CA 2023.

En matière de fiscalité directe, le produit fiscal attendu est de 5 345 571€.

Ce produit fiscal se compose :

- Du produit de taxe foncière bâti ;
- Du produit de taxe foncière non bâti ;
- Du produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants ;
- De la compensation sur la perte de produit de taxe d'habitation suite à la réforme.

COMMUNE DE LODEVE

Détail produit de fiscalité directe

Impôts	Bases réelles 2023 état 1386 RC	Bases prévisionnelles 2024	Evolution bases prévisionnelles par rapport à 2023 état 1386 RC	Taux 2024	Evolution taux par rapport à 2023	Produit 2023	Produit 2024	Evolution produit par rapport à 2023 état 1386 RC
Taxe foncier bâti	8 763 804,51 €	8 516 097,07 €	3,90%	54,17%	-	4 472 371,00 €	4 646 793,00 €	3,90%
Taxe foncier non bâti	45 380,62 €	47 150,39 €	3,90%	129,00%	-	58 543,00 €	60 124,00 €	3,90%
Taxe habitation sur les résidences secondaires	1 314 118,85 €	1 365 368,85 €	3,90%	19,52%	-	256 516,00 €	266 520,00 €	3,90%
Taxe habitation sur les locaux vacants	424 001,02 €	331 398,57 €	-21,84%	19,52%	-	82 765,00 €	64 189,00 €	-21,84%
Coefficient correcteur réformes DI						281 874,00 €	290 830,00 €	3,17%
Rôles supplémentaires et complémentaires						22 368,00 €	15 135,00 €	-28,70%
TOTAL						5 124 433,00 €	5 345 371,00 €	3,31%

Les taux communaux de fiscalité directe resteront inchangés pour 2024.

L'évolution des bases prévisionnelles tient compte de la revalorisation des valeurs locatives fixée par l'Etat de 3,9% pour 2024.

Le produit de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) a été estimé à 222k€ en 2024. Pour rappel cette taxe est à compter du 1^{er} janvier 2023 regroupée avec la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité et la contribution au service public d'électricité au sein d'une nouvelle taxe dénommée « accise sur l'électricité ». Cette taxe, toujours prélevée par les fournisseurs d'électricité, est versée directement à l'Etat qui reverse aux communes la part qui leur revient.

A noter qu'en 2024, le montant versé par l'Etat correspondra au produit perçu en 2023, multiplié par le rapport entre les quantités d'électricités consommées sur le territoire communal entre les années 2022 et 2021 et de l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac entre 2023 et 2022.

Le produit des droits de mutation a été estimé à 230k€, soit une baisse de 26k€ (-10% par rapport à 2023) compte tenu de la situation du marché immobilier au niveau national. Par rapport à 2022, soit avant les alertes importantes sur la situation du marché immobilier, la baisse est de 20% (-60k€). Pour rappel le produit de cette taxe est lié au marché immobilier lodévois (taxe communale de 1,20% des transactions immobilières), et il y a un décalage dans le temps entre la date de la transaction et le reversement de l'Etat.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.10 Des dotations et participations avec une évolution positive (chapitre 74)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 389 507,00 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
Dotation forfaitaire	1 089 614,00 €	1 089 614,00 €	1 089 000,00 €
Dotation de solidarité rurale	1 138 752,00 €	1 138 752,00 €	1 195 690,00 €
Dotation de solidarité urbaine	492 484,00 €	492 484,00 €	508 736,00 €
Dotation nationale de péréquation	315 940,00 €	315 940,00 €	304 943,00 €
FCTVA de fonctionnement	16 000,00 €	16 122,05 €	20 000,00 €
Autres dotations/subventions de l'Etat => centre social et compensation abaissement école enfants -3 ans	72 500,00 €	113 122,91 €	100 500,00 €
Région => centre social	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
Département => école de musique	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
Autres communes => forfait communal	45 000,00 €	32 716,35 €	30 000,00 €
CCLL => école de musique	30 000,00 €	37 600,00 €	47 000,00 €
Autres organismes	109 300,00 €	122 681,38 €	135 284,00 €
Compensations fiscales de l'Etat	49 917,00 €	43 447,00 €	44 000,00 €
Dotation pour les titres sécurisés	16 000,00 €	19 851,00 €	17 500,00 €

Le chapitre 74 est composé notamment :

- Des concours financiers de l'Etat constitués par les dotations et les compensations fiscales ;
- Des participations et subventions reçues par la collectivité dans le cadre du fonctionnement de ses services.

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2023 de 68k€ (+2%) en raison :

- Du montant de la DGF de l'Etat estimé à 3 098 369€ soit une hausse de +61k€ (+2%) par rapport à 2023 due à l'évolution de la DSU et de la DSR ;
- Du FCTVA de fonctionnement (+4k€) ;
- Il faut noter la baisse de 25k€ des subventions de l'Etat (filet de sécurité 2023) ;
- La hausse des subventions de la CAF sur le centre social.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les notifications des dotations de l'Etat ne sont pas encore connues. Les montants des DGF ont donc été estimés sur la base des dispositions de la loi de finances 2024 et des recommandations du cabinet d'études en finances locales qui nous accompagne.

COMMUNE DE LODEVE

2.1.11 Les autres produits de gestion courante en hausse avec les nouveaux locataires à l'espace santé (chapitre 75)

	BP 2023	CA 2023	BP 2024
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	167 300,00 €	172 930,77 €	193 050,00 €
Redevance de locations de salles municipales et divers loyers	72 300,00 €	66 761,87 €	69 050,00 €
Autres loyers (photovoltaïques) et autres produits	25 000,00 €	27 129,71 €	27 000,00 €
Loyers espace santé	70 000,00 €	79 039,19 €	97 000,00 €

L'arrivée de nouveaux locataires à l'espace santé permet à la collectivité d'anticiper une hausse significative des loyers 2024 (+20k€ ou +11,6%).

COMMUNE DE LODEVE

3 LES EPARGNES

	2019 CA	2020 CA	2021 CA	2022 CA	2023 CAA	2024 BP
Total : 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	205 888,86 €	95 388,69 €	166 007,86 €	123 427,92 €	131 168,57 €	160 000,00 €
Total : 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	487 318,89 €	358 972,58 €	470 335,46 €	567 487,69 €	603 965,22 €	639 020,00 €
Total : 73 - IMPOTS ET TAXES	4 744 055,96 €	4 868 352,94 €	5 182 002,18 €	5 464 440,78 €	5 828 272,52 €	5 978 571,00 €
Total : 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 214 236,82 €	3 330 548,73 €	3 190 907,48 €	3 309 799,34 €	3 436 330,69 €	3 504 653,00 €
Total : 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	99 905,17 €	81 658,43 €	161 659,56 €	179 486,99 €	172 930,77 €	198 650,00 €
Recettes courantes de fonctionnement (1)	8 751 405,70 €	8 734 921,37 €	9 170 912,54 €	9 644 642,72 €	10 172 667,77 €	10 480 894,00 €
Total : 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 583 009,75 €	1 436 034,04 €	1 567 555,73 €	1 708 529,84 €	1 856 119,17 €	1 836 978,00 €
Total : 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 737 903,50 €	4 663 884,84 €	4 765 576,12 €	4 944 483,07 €	5 108 527,40 €	5 607 238,60 €
Total : 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	613 869,86 €	585 274,54 €	585 274,54 €	585 274,54 €	595 814,54 €	631 413,00 €
Total : 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	610 274,54 €	689 529,86 €	676 729,60 €	731 042,94 €	922 056,28 €	972 908,10 €
Dépenses courantes de fonctionnement (2)	7 545 057,65 €	7 374 723,28 €	7 595 135,99 €	7 969 330,39 €	8 482 517,39 €	9 048 537,70 €
Retraitement des travaux en régie (+)	209 623,46 €	167 439,52 €	149 985,97 €	159 659,06 €	178 774,09 €	210 000,00 €
Retraitement des cessions d'immobilisations (-) au CA	26 450,00 €	4 800,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EPARGNE DE GESTION	1 389 521,51 €	1 522 837,61 €	1 725 262,52 €	1 834 971,39 €	1 868 924,47 €	1 642 356,30 €
Total : 66 - CHARGES FINANCIERES	255 253,58 €	248 934,79 €	231 696,20 €	224 012,78 €	299 720,98 €	332 600,00 €
Total : 76 - PRODUITS FINANCIERS	119,59 €	16,36 €	97,00 €	120,48 €	218,54 €	200,00 €
RESULTAT FINANCIER	-255 133,99 €	-248 918,43 €	-231 599,20 €	-223 892,30 €	-299 502,44 €	-332 400,00 €
Total : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	29 244,00 €	19 328,00 €	101 885,54 €	58 920,66 €	15 155,38 €	5 000,00 €
Total : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	89 155,55 €	31 760,76 €	11 962,60 €	55 408,83 €	39 979,26 €	9 400,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	59 911,55 €	12 432,76 €	-89 922,94 €	-3 511,83 €	24 823,88 €	4 400,00 €
EPARGNE BRUTE	1 194 299,07 €	1 286 351,94 €	1 403 740,38 €	1 607 567,26 €	1 594 245,91 €	1 314 356,30 €
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE HORS PRÊT RELAI ET OPERATION DE RENEGOCIATION	717 833,58 €	763 518,77 €	816 000,00 €	879 343,09 €	849 985,74 €	894 000,00 €
EPARGNE NETTE	476 465,49 €	522 833,17 €	587 740,38 €	728 224,17 €	744 260,17 €	420 356,30 €

L'ensemble des épargnes prévisionnelles connaissent un fléchissement en 2024 en raison principalement des dépenses de personnel (+498k€). Même si les taux de réalisation de nos budgets sont élevés (en 2023 c'est 98% soit une non-consommation de 178k€ en dépenses de fonctionnement, et de 102% soit des recettes non prévues de 202k€), il est probable que nous retrouvions les mêmes taux de réalisation qu'en 2023. Ainsi, même si la collectivité fait tout pour avoir un taux de réalisation de 100% de son budget, on peut anticiper des taux de réalisation qui permettront de dégager des épargnes plus fortes qu'attendue à ce jour.

COMMUNE DE LODEVÉ

COMMUNE DE LODEVÉ

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 309 691,44 €	1 309 691,44 €	2 526 617,13 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	203 173,00 €	201 945,09 €	235 216,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS	45 404,00 €	45 403,33 €	0,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 089 000,00 €	1 087 485,74 €	1 794 000,00 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	93 815,97 €	27 425,00 €	68 088,09 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 250 115,91 €	3 855 403,21 €	6 314 465,65 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	287 000,00 €	193 026,35 €	67 815,93 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	67 554,00 €	49 817,93 €	102 105,40 €
27 - AUTRES IMMO FINANCIERES	166 000,00 €	166 000,00 €	266 000,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	443 051,46 €	378 268,22 €	224 600,61 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	7 314 466,31 €	11 598 908,81 €

Pour 2024, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 8 837 075,68€.

Les dépenses d'équipement budgétées pour 2024 (chapitre 20, 21, 204, 23 et 45) s'élèvent à 6,8M€.

Le programme d'investissement poursuivra l'application du PPI présenté lors du DOB.

4.1.1 Les principales dépenses d'investissement 2024

Les principales dépenses à mentionner :

Le solde des opérations en cours

- Les travaux de rénovation énergétique des écoles Vinas (412k€) et Gély (479k€)
- La restauration du clocher Saint-Fulcran : 903k€
- La restauration de la chapelle de la vierge : 68k€
- Les travaux de rénovation énergétique du complexe Lutéva/Ramadier : 88k€
- Les travaux d'aménagement et d'accessibilité du centre social : 94k€

La poursuite des travaux et opérations en cours

- L'aménagement de l'espace Beaumont avec la mise en place d'une pelouse synthétique (1,5M€) et le lancement des travaux du club house (224k€) ;

COMMUNE DE LODEVE

- La requalification du parc municipal (100k€) et de l'aile sud de l'hôtel de ville (100k€) devraient voir aboutir la fin du concours de maîtrise d'œuvre et le lancement des marchés de travaux ;
- L'aménagement du city stade au Grézac devrait voir le début des travaux : 324k€
- Les travaux réalisés et à réaliser dans le cadre des procédures de périls qui sont de la responsabilité de la collectivité : 224k€ ;
- Les aménagements dans le cadre des mobilités douces : 132k€.

Des nouvelles opérations et des opérations hors PPI

- Des petits travaux sur les espaces publics en accompagnement des chantiers de la concession d'aménagement (la grand rue et rue de l'ancien collège) : 35k€ ;
- L'acquisition de l'hôtel du nord par droit de préemption afin de répondre aux besoins de logement du territoire (résidence étudiante, etc.) : 510k€ ;
- Une subvention exceptionnelle pour la société FOCCAL en raison du surcoût patrimonial de la rénovation de la façade remarquable rue neuve des marchés : 37k€.

Les enveloppes annuelles

Dont il faut signaler celles concernant :

- 467k€ seront affectés à des travaux d'infrastructures voirie, trottoirs et réseau d'eau pluvial, dont 230k€ pour l'avenue Fumel et 31k€ pour la place Montalangué ;
- Les travaux courants sur nos bâtiments pour 318k€ avec 95k€ pour des projets dans les écoles Vinas et Pasteur, 40k€ pour des travaux d'économies d'énergie et le remplacement de 2 aires de jeux au parc municipal ;
- Les acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services (337k€) ;
- 76k€ concernent l'acquisition de la parcelle 14 bd de la liberté actée l'an dernier ;
- 66k€ sont alloués au réseau d'éclairage public ;
- 51k€ sont dédiés au paiement des subventions accordées dans le cadre du dispositif façades ;
- Les études diverses portant sur des projets en cours de réflexion (65k€).

Les opérations en phase d'étude en vue des travaux en 2025

- L'étude sur le centre aquatique Nautillia va se poursuivre en 2024 (30k€) pour des travaux en 2025 et 2026 ;
- Les travaux de rénovation énergétique du CTM sont repoussés à 2025 car nous sommes en attente de subventions supplémentaires mais la mission de MOE va se poursuivre en 2024 (45k€).

4.1.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières s'élèveront à 2 060 000€ en 2024.

894k€ concerneront le remboursement en capital de la dette long terme.

900k€ concerneront le remboursement d'un emprunt court terme mobilisé en 2023 pour préfinancer les subventions dans le cadre des travaux sur le complexe Lutéva/Ramadier et du centre social.

266k€ correspondent à notre participation à la concession d'aménagement.

COMMUNE DE LODEVÉ

Les recettes d'investissement

RECETTES INVESTISSEMENT			
Nature et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024 avec RAR 2023
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 152 553,32 €	0,00 €	2 164 128,19 €
024 - PRODUITS DES CESSIONS	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	520 097,00 €	520 096,00 €	509 169,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	90 000,00 €	0,00 €	0,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	555 908,88 €	564 688,62 €	1 888 347,42 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 553 217,36 €	1 694 644,81 €	2 985 912,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 700 000,00 €	1 700 000,00 €	3 575 455,51 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204 - SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	473 029,22 €	308 419,75 €	325 896,69 €
TOTAL DES RECETTES D INVESTISSEMENT	9 044 805,78 €	4 787 849,18 €	11 598 908,81 €

Les recettes d'investissement sont attendues à 11 598 908,81€ en 2024.

4.1.3 Les dotations et fonds propres

- Les dotations et fonds propres représentent 1,9M€ :
 - o 650k€ de FCTVA correspondant aux investissements 2023 ;
 - o 30k€ de taxe d'aménagement ;
 - o 1,2k€ pour la couverture du besoin de financement 2023 (cpte 1068).

4.1.4 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2024 représentent 3M€. Pour rappel il s'agit uniquement des subventions qui nous ont été notifiées sur des projets en cours ou qui vont démarrer.

Certaines demandes de subventions sont en cours et nous sommes dans l'attente de notification. Une fois notifiées, elles seront ajoutées au budget.

Ces subventions permettront de financer les principales opérations d'investissement 2024.

4.1.5 L'emprunt

Au regard du programme d'investissement 2024, la ville aura recours à l'emprunt pour financer ces dépenses de 3,5M€. Cet emprunt se décompose :

- Un emprunt potentiel de 1,5M€ correspondant aux subventions demandées non encore notifiées à la collectivité. Dès notification, notre besoin d'emprunt sera réduit d'autant ;

COMMUNE DE LODEVE

- Un emprunt pour assurer le préfinancement du FCTVA qui sera encaissé en 2025. Ce prêt court terme sera de 974k€ ;
- En fonction du montage final, un emprunt de 500k€ sera potentiellement souscrit pour l'acquisition de l'hôtel du nord ;
- Une emprunt long terme propre pour assurer le financement des investissements pour 585k€.

5 LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GARDIES

Le budget annexe du lotissement Les Gardies sera reconduit pour 2024. Il reste une parcelle à commercialiser.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
66 - CHARGES FINANCIERES	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
043 - OPERATION A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FCT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
002 - REPORT DE RESULTAT	23 189,66 €	23 189,66 €	23 189,66 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	97 420,48 €	23 189,66 €	96 420,48 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48 €	23 189,66 €	96 420,48 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	97 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	97 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	98 420,48 €	0,00 €	96 420,48 €

RECETTES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
040 - OPERATION ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	0,00 €	73 230,82 €

COMMUNE DE LODEVE

DEPENSES INVESTISSEMENT			
Chapitre et libellé	BP 2023	CA 2023	BP 2024
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES			72 230,82 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	72 230,82 €
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	73 230,82 €	73 230,82 €	72 230,82 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340142500011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	47
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	48
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	51
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	55
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	58
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	61
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	80
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	81
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	84
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	88
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	108
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	110

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	112
B3.1 - Etat des provisions constituées	114
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	116
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	123
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	124
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	128
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	129
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	135
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	136
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	137
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	138
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	139
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	141
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	142

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II appartiennent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	7618

Informations fiscales (N-Z)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	4479132,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1154,82
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1340,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	591,22
4	Encours de dette / population (2) (3)	1443,33
5	DGF / population	398,63
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58,00%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,00%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,00%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	108,00%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	15,61%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « de chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaires par dérogation N°... de ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DN.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)	
TOTAL DU BUDGET	15 322 254,62	15 202 659,84	126 035,68	A1	6 431,10
Investissement	6 004 774,87	4 787 849,18 (3)	-1 309 691,44	A2	-2 526 617,13
Fonctionnement	9 317 489,75	10 414 810,66 (4)	1 435 727,32	A3	2 533 048,23

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses	Recettes	Solde (B)			
I + II	614 811,28	III + IV	1 942 105,07	B1	1 327 293,79
I	614 811,28	III	1 942 105,07	B2	1 327 293,79
II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	1 333 724,89
Investissement	-1 199 323,34
Fonctionnement	2 533 048,23

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 614 811,28
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	43 088,09
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	900,00
21	Immobilisations corporelles (3)	438 406,65
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	67 815,93
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	64 600,61
4541102	PERIL IMMINENT 17 RUE DE LA REPUBLIQUE	1 665,00
4541103	PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE	20 150,29
4541104	INSALUBRITE 1 RUE DU 24 FEVRIER	8 760,00
458102	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	34 025,32
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 942 105,07
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 024,08
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 767 184,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	165 896,69
4541201	PERIL IMMINENT 18 BOULEVARD P. GELY	40 852,72
4541202	PERIL IMMINENT 17 RUE DE LA REPUBLIQUE	2 400,00
4541203	PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE	57 467,87
4541204	INSALUBRITE 1 RUE DU 24 FEVRIER	8 760,00
4541205	PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD P. GELY	1 258,30
458201	PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	16 338,91
458202	PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	34 025,32
458203	PERIL IMMINENT 9 IMPASSE PALOC	891,79
458204	PERIL IMMINENT 659 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	1 154,90
458206	PERIL IMMINENT 891 ROUTE DE GREZAC	625,24
458207	PERIL IMMINENT 5 BOULEVARD DE LA BOUQUERIE	1 195,64
458208	PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD PASTEUR	926,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	8 457 480,40	9 658 803,74
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	614 811,28	1 942 105,07
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	2 526 617,13	(si solde positif) 0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	11 596 905,81	11 598 905,81
VOTE	12 059 434,89	10 725 710,00
	+	+
REPORTS		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 333 724,89
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	12 059 434,89	12 059 434,89
TOTAL DU BUDGET (4)	23 658 343,70	23 658 343,70

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
13	Amélioration énergétique du complexe Luteva/Ramadier		21	1 021 807,21
28	Aménagement city stade Grezac		21	1 042 856,00
12	Aménagement des locaux du Centre Social		21	1 006 520,11
22	Aménagement mobilités douces		21	747 345,00
25	Centre aquatique NAUTILIA		21	1 200 000,00
23	Complexe André Beaumont	Projet de requalification des espaces	21	2 679 000,00
9	Concession d'aménagement pour la revitalisation du centre bourg		27	1 433 000,00
24	Mise en valeur du clocher		21	612 185,00
10	Opérations façades 2022		204	54 720,00
43	Opérations façades 2023		204	3 420,00
44	Opérations façades 2024		204	60 000,00
38	Plan rénovation énergétique CTM		21	900 000,00
26	Requalification Hôtel de ville aile sud		21	1 293 000,00
27	Requalification Parc municipal		21	1 500 000,00
18	Réhabilitation du clocher Saint Fulcran		21	2 185 900,00
15	Rénovation énergétique école Gély		21	652 186,82
16	Rénovation énergétique école Vinas		21	1 081 213,78
17	Travaux cathédrale (MOD)		23	374 595,08
TOTAL				17 847 652,00

« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
-----------------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL		17 847 652,00	
----------------------	--	----------------------	--

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses initiales de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				
« AE de dépenses imprévues » (2)				
				0,00
				0,00
TOTAL GENERAL				
				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	93 815,97	43 088,09	25 000,00	25 000,00	68 088,09
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	67 554,00	900,00	101 205,40	101 205,40	102 105,40
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 250 115,91	438 406,65	5 876 059,00	5 876 059,00	6 314 465,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	267 000,00	67 815,93	0,00	0,00	67 815,93
Total des dépenses d'équipement		5 698 485,88	550 210,67	6 002 264,40	6 002 264,40	6 552 475,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 089 000,00	0,00	1 794 000,00	1 794 000,00	1 794 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	166 000,00	0,00	266 000,00	266 000,00	266 000,00
Total des dépenses financières		1 300 404,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	443 051,46	64 600,61	160 000,00	160 000,00	224 600,61
Total des dépenses réelles d'investissement		7 441 941,34	614 811,28	8 222 264,40	8 222 264,40	8 837 075,68

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00
041	Opérations patrimoniales (7)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		293 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00

TOTAL	7 735 114,34	614 811,28	8 457 480,40	8 457 480,40	9 072 291,68
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					2 526 617,13
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					11 598 908,81
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-II pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-85).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 553 217,36	1 767 184,30	1 218 727,70	1 218 727,70	2 985 912,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 700 000,00	0,00	3 575 455,51	3 575 455,51	3 575 455,51
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 253 217,36	1 767 184,30	4 794 183,21	4 794 183,21	6 561 367,51
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	361 416,04	9 024,08	680 000,00	680 000,00	689 024,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	194 492,84	0,00	1 199 323,34	1 199 323,34	1 199 323,34
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes financières		555 908,88	9 024,08	2 029 323,34	2 029 323,34	2 038 347,42
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	473 029,22	165 896,69	160 000,00	160 000,00	325 896,69
Total des recettes réelles d'investissement		6 282 155,46	1 942 105,07	6 983 506,55	6 983 506,55	8 925 611,62

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 152 553,32		2 164 128,19	2 164 128,19	2 164 128,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	520 097,00		509 169,00	509 169,00	509 169,00
041	Opérations patrimoniales (10)	90 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 762 650,32		2 673 297,19	2 673 297,19	2 673 297,19

TOTAL	9 044 805,78	1 942 105,07	9 656 803,74	9 656 803,74	11 598 908,81
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 598 908,81
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 438 081,19
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Sauf 165, 166 et 10449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 961 997,00	0,00	1 836 978,00	1 836 978,00	1 836 978,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 159 822,00	0,00	5 607 238,60	5 607 238,60	5 607 238,60
014	Atténuations de produits	596 275,00	0,00	631 413,00	631 413,00	631 413,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	944 471,00	0,00	972 908,10	972 908,10	972 908,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 652 565,00	0,00	9 048 537,70	9 048 537,70	9 048 537,70
66	Charges financières	307 600,00	0,00	332 600,00	332 600,00	332 600,00
67	Charges spécifiques (3)	16 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 976 165,00	0,00	9 386 137,70	9 386 137,70	9 386 137,70
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 152 553,32	0,00	2 164 126,19	2 164 126,19	2 164 126,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	520 097,00	0,00	509 169,00	509 169,00	509 169,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 672 650,32	0,00	2 673 295,19	2 673 295,19	2 673 295,19
TOTAL		11 648 815,32	0,00	12 059 434,89	12 059 434,89	12 059 434,89
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						12 059 434,89

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 042.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	73 770,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	592 993,00	0,00	639 020,00	639 020,00	639 020,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	97 468,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
731	Fiscalité locale	5 652 477,00	0,00	5 881 571,00	5 881 571,00	5 881 571,00
74	Dotations et participations (3)	3 389 507,00	0,00	3 504 653,00	3 504 653,00	3 504 653,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	189 500,00	0,00	198 650,00	198 650,00	198 650,00
Total des recettes de gestion courante		9 995 715,00	0,00	10 480 894,00	10 480 894,00	10 480 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	14 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 009 915,00	0,00	10 490 494,00	10 490 494,00	10 490 494,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00

TOTAL	10 213 088,00	0,00	10 725 710,00	10 725 710,00	10 725 710,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 333 724,89
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 059 434,89
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 438 081,19	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	25 216,00	25 216,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 794 000,00	0,00	1 794 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	68 088,09	0,00	68 088,09
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	102 105,40	0,00	102 105,40
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 314 465,65	210 000,00	6 524 465,65
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	67 815,93	0,00	67 815,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	266 000,00	0,00	266 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	224 600,61	0,00	224 600,61
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 837 075,68	235 216,00	9 072 291,68

*
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 2 526 617,13

*
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 11 598 908,81

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 836 978,00	0,00	1 836 978,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 607 238,60	0,00	5 607 238,60
014	Atténuations de produits	631 413,00	0,00	631 413,00
016	APA	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
80	Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	972 908,10	0,00	972 908,10
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	332 600,00	0,00	332 600,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	509 169,00	509 169,00
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 164 128,19	2 164 128,19
	Dépenses de fonctionnement – Total	9 386 137,70	2 673 297,19	12 059 434,89

*
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 12 059 434,89

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-05).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2124.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	689 024,08	0,00	689 024,08
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 985 912,00	0,00	2 985 912,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	3 575 455,51	0,00	3 575 455,51
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		509 169,00	509 169,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	325 896,69	0,00	325 896,69
461 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 164 128,19	2 164 128,19
024 Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00		150 000,00
Recettes d'investissement – Total	7 726 288,28	2 673 297,19	10 399 585,47

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 199 323,34
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 598 908,81
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	160 000,00		160 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	639 020,00		639 020,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		210 000,00	210 000,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	97 000,00		97 000,00
731 Fiscalité locale	5 881 571,00		5 881 571,00
74 Dotations et participations (8)	3 504 653,00		3 504 653,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	196 650,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	200,00	0,00	200,00
77 Produits spécifiques (8)	9 400,00	25 216,00	34 616,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	10 490 494,00	235 216,00	10 725 710,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 333 724,89
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 959 434,89
------------------------------------------------------	----------------------

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

										III
										A
DEPENSES										
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	7 735 114,34	614 811,28	17 847 652,00	8 457 480,40	8 457 480,40	0,00	8 457 480,40	9 072 291,68		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	93 815,97	43 085,09	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	68 086,09		
204 Subventions d'équipement versées (9)	67 564,00	900,00	118 140,00	101 205,40	101 205,40	0,00	101 205,40	102 105,40		
21 Immobilisations corporelles	5 250 115,91	438 406,65	15 921 913,52	5 876 059,00	5 876 059,00	0,00	5 876 059,00	6 314 465,65		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	287 000,00	67 815,93	374 598,08	0,00	0,00	0,00	0,00	67 815,93		
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	5 698 485,88	550 210,67	16 414 652,00	6 002 264,40	6 002 264,40	0,00	6 002 264,40	6 552 475,07		
10 Dotations, fonds divers et réserves	45 404,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 089 000,00	0,00	0,00	1 794 000,00	1 794 000,00	0,00	1 794 000,00	1 794 000,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	166 000,00	0,00	1 433 000,00	266 000,00	266 000,00	0,00	266 000,00	266 000,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses financières	1 300 404,00	0,00	1 433 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	443 051,46	64 600,61	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	224 600,61		
Total des dépenses réelles	7 441 941,34	614 811,28	17 847 652,00	8 222 264,40	8 222 264,40	0,00	8 222 264,40	8 837 075,68		
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	203 173,00	0,00	0,00	235 216,00	235 216,00	0,00	235 216,00	235 216,00		
041 Opérations patrimoniales (7)	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'ordre	293 173,00	0,00	0,00	235 216,00	235 216,00	0,00	235 216,00	235 216,00		
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										2 525 617,13
Total des dépenses d'investissement cumulées										11 598 906,81

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'État III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'État IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (2) (40) = 60 (42).

(6) Aucune précision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (2) (41) = 61 (41).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (appels de vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	8 850 312,94	1 942 105,07	8 457 480,40	8 457 480,40	10 399 585,47	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 136)	3 553 217,36	1 767 184,30	1 218 727,70	1 218 727,70	2 985 912,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	3 575 455,51	3 575 455,51	3 575 455,51	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	5 253 217,36	1 767 184,30	4 794 183,21	4 794 183,21	6 561 367,51	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	361 416,04	9 024,08	680 000,00	680 000,00	689 024,08	
136 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00	
Total des recettes financières	361 416,04	9 024,08	830 000,00	830 000,00	839 024,08	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	473 029,22	165 896,69	160 000,00	160 000,00	325 896,69	
Total des recettes réelles	6 087 662,62	1 942 105,07	5 784 183,21	5 784 183,21	7 725 286,28	
021 Virement de la section de fonctionnement	2 162 583,32		2 164 128,19	2 164 128,19	2 164 128,19	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	520 097,00		509 169,00	509 169,00	509 169,00	
041 Opérations patrimoniales (6)	90 000,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	2 762 680,32		2 673 297,19	2 673 297,19	2 673 297,19	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	
Affectation au compte 1068 (8)					1 199 323,34	
Total des recettes d'investissement cumulées					11 593 906,81	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(2) Voir l'État IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) (40) = (P) (42).

(4) Les comptes 16, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (2) (41) = (R) (41).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire.(3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
018	TOTAL	7 735 114,34	614 811,28	17 847 652,00	8 457 480,40	8 457 480,40	0,00	8 457 480,40	9 072 291,68
	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles.(sauf 204)	93 815,97	43 088,09	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	68 088,09
2031	Frais d'études	73 797,09	39 938,09		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	64 938,09
2051	Concessions, droits similaires	9 218,88	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	10 800,00	3 150,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
204	Subventions d'équipement versées.(9)	67 554,00	900,00	118 140,00	101 205,40	101 205,40	0,00	101 205,40	102 105,40
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041511	Subv. Gppt : Bien mobilier, matériel	33 834,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 000,00	900,00		0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
20422	Privé : Bâtimnts, installations	29 720,00	0,00		89 205,40	89 205,40	0,00	89 205,40	89 205,40
21	Immobilisations corporelles	5 250 115,91	438 406,65	15 921 913,92	5 876 059,00	5 876 059,00	0,00	5 876 059,00	6 314 465,65
2111	Terrains nus	77 172,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres aménagements et aménagements	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
21311	Bâtiments administratifs	113 180,30	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21312	Bâtiments scolaires	1 032 709,00	1 862,52		991 089,00	991 089,00	0,00	991 089,00	992 951,92
21314	Bâtiments culturels et sportifs	679 068,00	87 503,49		0,00	0,00	0,00	0,00	87 503,49
21316	Equipements du cimetière	45 200,00	12 300,00		36 500,00	36 500,00	0,00	36 500,00	48 800,00
21318	Autres bâtiments publics	677 427,14	120 480,56		71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	191 480,56
21351	Bâtiments publics	23 960,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
2138	Autres constructions	1 660 999,87	77 765,00		3 764 681,00	3 764 681,00	0,00	3 764 681,00	3 842 446,00
2151	Réseaux de voirie	490 942,60	64 582,52		556 000,00	556 000,00	0,00	556 000,00	620 582,52
2152	Installations de voirie	15 500,00	2 998,80		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	15 998,80
21534	Réseaux d'électrification	133 443,60	0,00		76 219,00	76 219,00	0,00	76 219,00	76 219,00
21538	Autres réseaux	1 905,51	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	13 456,00	3 337,33		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	21 337,33
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	56 937,76	2 834,66		28 970,00	28 970,00	0,00	28 970,00	31 804,66
21621	Biens sous-jacents	4 800,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
21628	Autres matériels de transport	26 532,00	26 531,76		100 400,00	100 400,00	0,00	100 400,00	126 931,76
21631	Matériel informatique scolaire	2 550,37	2 425,98		100,00	100,00	0,00	100,00	2 525,98
21638	Autre matériel informatique	56 643,62	4 250,00		43 700,00	43 700,00	0,00	43 700,00	47 950,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	785,30	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
21848	37 666,83	15 838,21		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	32 838,21
2188	84 236,01	15 695,42		111 200,00	111 200,00	0,00	111 200,00	126 895,42
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	287 000,00	67 815,93	374 598,08	0,00	0,00	0,00	0,00	67 815,93
2313	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	287 000,00	67 815,93		0,00	0,00	0,00	0,00	67 815,93
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	5 698 465,88	550 210,67	16 414 652,00	6 002 264,40	6 002 264,40	0,00	6 002 264,40	6 552 475,07
10	45 404,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	45 404,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	1 089 000,00	0,00		1 794 000,00	1 794 000,00		1 794 000,00	1 794 000,00
1641	1 089 000,00	0,00		1 794 000,00	1 794 000,00		1 794 000,00	1 794 000,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	166 000,00	0,00	1 433 000,00	266 000,00	266 000,00	0,00	266 000,00	266 000,00
2764	166 000,00	0,00		266 000,00	266 000,00	0,00	266 000,00	266 000,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	1 300 404,00	0,00	1 433 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00	0,00	2 060 000,00	2 060 000,00
45...	443 051,46	64 600,61	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	224 600,61
454110	0,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
4541101	40 852,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4541102	22 640,40	1 665,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 665,00
4541103	56 732,88	20 150,29		0,00	0,00	0,00	0,00	20 150,29

MAIRIE DE LODEVÉ - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVÉ - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
4541104	8 760,00	8 760,00		0,00	0,00	0,00	0,00	8 760,00
4541105	1 258,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458102	298 000,00	34 025,32		0,00	0,00	0,00	0,00	34 025,32
458105	12 060,28	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458106	625,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458107	1 195,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458108	926,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	7 441 941,34	614 811,28	17 847 652,00	8 222 264,40	8 222 264,40	0,00	8 222 264,40	8 837 075,68
040	203 173,00			235 216,00	235 216,00		235 216,00	235 216,00
	23 173,00			25 216,00	25 216,00		25 216,00	25 216,00
	15 283,00			17 327,00	17 327,00		17 327,00	17 327,00
13911	4 075,00			4 075,00	4 075,00		4 075,00	4 075,00
13912	2 500,00			2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
13913	922,00			922,00	922,00		922,00	922,00
139151	242,00			242,00	242,00		242,00	242,00
139158	151,00			150,00	150,00		150,00	150,00
13918	180 000,00			210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
21311	0,00			210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
21312	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	180 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	90 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	293 173,00			235 216,00	235 216,00		235 216,00	235 216,00

(1) Détailler les annexes conformément au plan de comptes.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

- (2) Voir état I-S pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a eu au cours de l'année une opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
280422	879,00		4 185,00	4 185,00	4 185,00
2805	25 607,00		6 654,00	6 654,00	6 654,00
28121	131,00		131,00	131,00	131,00
28128	83 721,00		83 020,00	83 020,00	83 020,00
281321	5 398,00		5 398,00	5 398,00	5 398,00
281351	11 846,00		13 239,00	13 239,00	13 239,00
28138	3 573,00		3 573,00	3 573,00	3 573,00
28152	16 385,00		14 229,00	14 229,00	14 229,00
281534	156 817,00		159 068,00	159 068,00	159 068,00
281538	5 862,00		4 936,00	4 936,00	4 936,00
281569	5 146,00		4 902,00	4 902,00	4 902,00
2815738	1 769,00		1 769,00	1 769,00	1 769,00
28158	48 788,00		44 952,00	44 952,00	44 952,00
281828	38 091,00		28 386,00	28 386,00	28 386,00
281838	33 734,00		35 203,00	35 203,00	35 203,00
281848	38 181,00		40 058,00	40 058,00	40 058,00
28188	32 618,00		41 260,00	41 260,00	41 260,00
041	90 000,00		0,00	0,00	0,00
238	90 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 782 650,32		2 673 297,19	2 673 297,19	2 673 297,19

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 18 pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 168 et 18440.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe N-35 pour le détail des opérations par compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) (40) = DR (402).

(7) Les comptes 16, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DR) (41) = RI (41).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	DEPENSES				Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	II	III = I + II				
	TOTAL	11 648 615,32	0,00	12 059 434,89	0,00	12 059 434,89	0,00	12 059 434,89	12 059 434,89	12 059 434,89	
011	Charges à caractère général (3)	1 951 997,00	0,00	1 836 978,00	0,00	1 836 978,00	0,00	1 836 978,00	1 836 978,00	1 836 978,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 159 822,00	0,00	5 607 238,60		5 607 238,60		5 607 238,60	5 607 238,60	5 607 238,60	
014	Atténuations de produits	596 275,00	0,00	631 413,00		631 413,00		631 413,00	631 413,00	631 413,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	944 471,00	0,00	972 908,10		972 908,10		972 908,10	972 908,10	972 908,10	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	8 652 565,00	0,00	9 048 537,70	0,00	9 048 537,70	0,00	9 048 537,70	9 048 537,70	9 048 537,70	
66	Charges financières	307 600,00	0,00	332 600,00		332 600,00		332 600,00	332 600,00	332 600,00	
67	Charges spécifiques (3)	16 000,00	0,00	5 000,00		5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)										
	Total des dépenses financières	323 600,00	0,00	337 600,00	0,00	337 600,00	0,00	337 600,00	337 600,00	337 600,00	
	Total des dépenses réelles	8 976 165,00	0,00	9 386 137,70	0,00	9 386 137,70	0,00	9 386 137,70	9 386 137,70	9 386 137,70	
023	Virement à la section d'investissement	2 152 553,32		2 164 128,19		2 164 128,19		2 164 128,19	2 164 128,19	2 164 128,19	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	520 097,00		509 169,00		509 169,00		509 169,00	509 169,00	509 169,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	2 672 650,32		2 673 297,19		2 673 297,19		2 673 297,19	2 673 297,19	2 673 297,19	
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00	
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										12 059 434,89	

(1) Voir état-I49 pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Encore en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

Chap.	Libellé	RECETTES					Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	10 213 088,00	0,00	10 725 710,00	10 725 710,00	10 725 710,00	10 725 710,00
013	Atténuations de charges (2)	73 770,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	592 993,00	0,00	639 020,00	639 020,00	639 020,00	639 020,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	97 468,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
731	Fiscalité locale	5 652 477,00	0,00	5 881 571,00	5 881 571,00	5 881 571,00	5 881 571,00
74	Dotation et participations (2)	3 399 507,00	0,00	3 504 653,00	3 504 653,00	3 504 653,00	3 504 653,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	189 500,00	0,00	196 650,00	196 650,00	196 650,00	196 650,00
	Total des recettes de gestion des services	9 995 715,00	0,00	10 480 894,00	10 480 894,00	10 480 894,00	10 480 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00	200,00
77	Produits spécifiques (2)	14 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	14 200,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
	Total des recettes réelles	10 009 915,00	0,00	10 490 494,00	10 490 494,00	10 490 494,00	10 490 494,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00	235 216,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00	235 216,00
	R002 Résultat reporté ou antérieur (7)						1 333 724,89
	Total des recettes de fonctionnement cumulées						12 059 434,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RP 042 - D1 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	11 648 815,32	0,00	0,00	12 059 434,89	12 059 434,89	0,00	12 059 434,89	12 059 434,89
011	Charges à caractère général (4)	1 951 997,00	0,00	0,00	1 836 978,00	1 836 978,00	0,00	1 836 978,00	1 836 978,00
60226	Habillement et vêtements de travail	62,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	33 860,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60612	Energie - Electricité	409 950,00	0,00	0,00	227 931,00	227 931,00	0,00	227 931,00	227 931,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	55 381,00	55 381,00	0,00	55 381,00	55 381,00
60618	Autres fournitures non stockables	86 811,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	81 150,00	0,00	0,00	59 484,00	59 484,00	0,00	59 484,00	59 484,00
60622	Carburants	47 151,23	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
60631	Fournitures d'entretien	25 679,42	0,00	0,00	21 410,00	21 410,00	0,00	21 410,00	21 410,00
60632	Fournitures de petit équipement	21 496,49	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
60633	Fournitures de voirie	11 830,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	28 422,11	0,00	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
6064	Fournitures administratives	17 127,24	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio, Médial.)	36 744,98	0,00	0,00	40 945,00	40 945,00	0,00	40 945,00	40 945,00
6067	Fournitures scolaires	23 809,76	0,00	0,00	20 005,00	20 005,00	0,00	20 005,00	20 005,00
6068	Autres matières et fournitures	127 933,69	0,00	0,00	132 200,00	132 200,00	0,00	132 200,00	132 200,00
611	Contrats de prestations de services	16 128,12	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6132	Locations immobilières	6 576,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61351	Matériel roulant	80 966,10	0,00	0,00	84 910,00	84 910,00	0,00	84 910,00	84 910,00
61358	Autres	68 760,11	0,00	0,00	101 514,80	101 514,80	0,00	101 514,80	101 514,80
614	Charges locatives et de copropriété	1 800,00	0,00	0,00	2 130,00	2 130,00	0,00	2 130,00	2 130,00
61521	Entretien terrains	24 622,27	0,00	0,00	27 200,00	27 200,00	0,00	27 200,00	27 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	68 922,00	0,00	0,00	58 300,00	58 300,00	0,00	58 300,00	58 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	16 401,60	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	57 675,92	0,00	0,00	53 500,00	53 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00
61551	Entretien matériel roulant	31 836,91	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 544,16	0,00	0,00	9 850,00	9 850,00	0,00	9 850,00	9 850,00
6156	Maintenance	36 274,60	0,00	0,00	33 950,00	33 950,00	0,00	33 950,00	33 950,00
6161	Multirisques	47 194,00	0,00	0,00	62 656,00	62 656,00	0,00	62 656,00	62 656,00
6168	Autres primes d'assurance	345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 689,66	0,00	0,00	9 240,00	9 240,00	0,00	9 240,00	9 240,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	22 188,16	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6188	Autres frais divers	25 034,96	0,00		21 067,00	21 067,00	0,00	21 067,00	21 067,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 147,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	18 262,79	0,00		18 100,00	18 100,00	0,00	18 100,00	18 100,00
6231	Annonces et insertions	23 256,75	0,00		26 134,00	26 134,00	0,00	26 134,00	26 134,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 879,21	0,00		29 100,00	29 100,00	0,00	29 100,00	29 100,00
6234	Réceptions	22 281,33	0,00		29 945,00	29 945,00	0,00	29 945,00	29 945,00
6236	Catalogues et imprimés	48 023,04	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6241	Transports de biens	546,30	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6247	Transports collectifs	43 854,34	0,00		43 286,00	43 286,00	0,00	43 286,00	43 286,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 650,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6261	Frais d'affranchissement	20 726,87	0,00		18 400,00	18 400,00	0,00	18 400,00	18 400,00
6262	Frais de télécommunications	25 489,00	0,00		26 735,00	26 735,00	0,00	26 735,00	26 735,00
627	Services bancaires et assimilés	1 900,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 526,12	0,00		10 180,00	10 180,00	0,00	10 180,00	10 180,00
6282	Frais de gardiennage	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 601,87	0,00		11 300,00	11 300,00	0,00	11 300,00	11 300,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	35 202,14	0,00		32 900,00	32 900,00	0,00	32 900,00	32 900,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 289,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	86 616,10	0,00		163 419,20	163 419,20	0,00	163 419,20	163 419,20
63512	Taxes foncières	26 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	33 667,94	0,00		35 505,00	35 505,00	0,00	35 505,00	35 505,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 159 822,00	0,00		5 607 238,60	5 607 238,60		5 607 238,60	5 607 238,60
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	420 000,00	0,00		465 000,00	465 000,00		465 000,00	465 000,00
6218	Autre personnel extérieur	88 100,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 940,00	0,00		26 003,59	26 003,59		26 003,59	26 003,59
64111	Rémunération principale titulaires	2 125 719,00	0,00		2 482 591,67	2 482 591,67		2 482 591,67	2 482 591,67
64112	SFT, indemnités de résidence	68 986,00	0,00		59 846,04	59 846,04		59 846,04	59 846,04
64118	Autres indemnités	287 496,00	0,00		251 385,15	251 385,15		251 385,15	251 385,15
64131	Rémunérations	754 837,00	0,00		805 604,71	805 604,71		805 604,71	805 604,71
64168	Autres emplois aidés	47 346,00	0,00		14 376,96	14 376,96		14 376,96	14 376,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	525 725,00	0,00		591 340,80	591 340,80		591 340,80	591 340,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	661 022,00	0,00		678 184,08	678 184,08		678 184,08	678 184,08

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II		II			
6454	Colisations aux A. S.S.E.D.I.C.	27 645,00	0,00		31 010,60	31 010,60		31 010,60	31 010,60
6455	Colisations pour assurance du personnel	76 802,00	0,00		74 312,00	74 312,00		74 312,00	74 312,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	1 200,00	0,00		2 083,00	2 083,00		2 083,00	2 083,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	31 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie sociales	17 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00		18 500,00	18 500,00
014	Atténuations de produits	596 275,00	0,00		631 413,00	631 413,00		631 413,00	631 413,00
7391112	Dégrév. taxe habit. / logements vacants	11 000,00	0,00		20 500,00	20 500,00		20 500,00	20 500,00
739211	Attribution de compensation	585 275,00	0,00		585 275,00	585 275,00		585 275,00	585 275,00
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00		25 638,00	25 638,00		25 638,00	25 638,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	944 471,00	0,00	0,00	972 908,10	972 908,10		972 908,10	972 908,10
65311	Indemnités de fonction	152 747,72	0,00		156 720,00	156 720,00		156 720,00	156 720,00
65313	Colisations de retraite	7 395,44	0,00		7 400,00	7 400,00		7 400,00	7 400,00
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	7 224,93	0,00		7 900,00	7 900,00		7 900,00	7 900,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	289 605,00	0,00		303 505,80	303 505,80		303 505,80	303 505,80
65568	Autres contributions	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
657362	Subv. Fonct. BA/règles	66 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		74 910,00	74 910,00		74 910,00	74 910,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	157 600,00	0,00		162 100,00	162 100,00		162 100,00	162 100,00
65811	Droits d'utilisat" - informatique nuage	204,84	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
65818	Autres	84 693,07	0,00		56 972,30	56 972,30		56 972,30	56 972,30
65888	Autres	174 400,00	0,00		172 400,00	172 400,00		172 400,00	172 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 652 565,00	0,00	0,00	9 048 537,70	9 048 537,70	0,00	9 048 537,70	9 048 537,70
66	Charges financières	307 600,00	0,00		332 600,00	332 600,00		332 600,00	332 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	275 000,00	0,00		313 000,00	313 000,00		313 000,00	313 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	8 600,00	0,00		-400,00	-400,00		-400,00	-400,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	23 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	16 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	323 600,00	0,00	0,00	337 600,00	337 600,00		337 600,00	337 600,00
	Total des dépenses réelles	8 976 165,00	0,00	0,00	9 386 137,70	9 386 137,70	0,00	9 386 137,70	9 386 137,70
023	Virement à la section d'investissement	2 152 553,32			2 764 728,19	2 764 728,19		2 764 728,19	2 764 728,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	520 097,00			509 769,00	509 769,00		509 769,00	509 769,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	520 097,00			509 769,00	509 769,00		509 769,00	509 769,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 672 650,32			2 673 297,19	2 673 297,19		2 673 297,19	2 673 297,19

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	54 321,09
Montant des ICNE de l'exercice N-1	54 721,09
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-400,00

(1) Détailler les annes utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 doivent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 676 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	10 213 088,00	0,00	10 725 710,00	10 725 710,00	10 725 710,00
013	Atténuations de charges (3)	73 770,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	73 770,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dématérial., ventes diverses	592 993,00	0,00	639 020,00	639 020,00	639 020,00
7022	Coupes de bois	16 023,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	17 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70323	Red. occupation dom. public	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00	7 800,00
7036	Droits de pâturage et de tourbage	220,00	0,00	220,00	220,00	220,00
7062	Redevances services à caractère culturel	251 250,00	0,00	282 500,00	282 500,00	282 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	23 000,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
70646	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	240 000,00	0,00	245 000,00	245 000,00	245 000,00
70648	Mise à dispo personnel autres organismes	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 700,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	26 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	97 468,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	97 468,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
731	Fiscalité locale	5 652 477,00	0,00	5 881 571,00	5 881 571,00	5 881 571,00
73111	Impôts directs locaux	5 102 477,00	0,00	5 329 636,00	5 329 636,00	5 329 636,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	260 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	205 000,00	0,00	222 000,00	222 000,00	222 000,00
73154	Droits de place	75 000,00	0,00	77 500,00	77 500,00	77 500,00
7318	Autres	20 000,00	0,00	22 435,00	22 435,00	22 435,00
74	Dotations et participations (3)	3 389 507,00	0,00	3 504 653,00	3 504 653,00	3 504 653,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 089 614,00	0,00	1 089 000,00	1 089 000,00	1 089 000,00
741121	DSR des communes	1 138 752,00	0,00	1 195 690,00	1 195 690,00	1 195 690,00
741123	DSU des communes	492 484,00	0,00	508 736,00	508 736,00	508 736,00
741127	DNP des communes	315 940,00	0,00	304 943,00	304 943,00	304 943,00
744	FCTVA	16 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	72 500,00	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
7472	Participation régions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74748	Participation autres communes	45 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	30 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
747888	Autres	109 300,00	0,00	135 284,00	135 284,00	135 284,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	49 917,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	16 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	189 500,00	0,00	198 650,00	198 650,00	198 650,00
752	Revenus des immeubles	167 300,00	0,00	193 050,00	193 050,00	193 050,00
756	Libéralités reçues	1 000,00	0,00	600,00	600,00	600,00
75888	Autres	21 200,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes de gestion des services	9 993 715,00	0,00	10 480 894,00	10 480 894,00	10 480 894,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7688	Autres	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	14 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	14 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	10 009 915,00	0,00	10 490 494,00	10 490 494,00	10 490 494,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00
722	Immobilisations corporelles	180 000,00		210 000,00	210 000,00	210 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	23 173,00		25 216,00	25 216,00	25 216,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	203 173,00		235 216,00	235 216,00	235 216,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-S pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D) (AF) (AC) = DF (AC).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7022 sera négatif.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA	
	DEPENSES	1 794 000,00	899 520,00	0,00	169 300,00	1 001 289,00	3 063 500,00	0,00	0,00	
10	Dons, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 794 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	892 520,00	0,00	9 300,00	1 001 289,00	3 063 500,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	5 424 778,85	6 486,00	0,00	160 000,00	265 792,77	946 448,93	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dons, fonds divers et réserves	1 849 323,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	6 486,00	0,00	0,00	265 792,77	946 448,93	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 575 455,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	687 705,40	0,00	22 950,00	579 000,00		8 222 264,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 794 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	5 000,00		25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	89 205,40	0,00	0,00	0,00		101 205,40
21	Immobilisations corporelles	312 500,00	0,00	22 950,00	574 000,00		5 876 050,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2024)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	266 000,00	0,00	0,00	0,00		266 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00
	RECETTES	180 000,00	0,00	0,00	0,00		6 983 506,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00		1 879 323,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 218 727,70
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 575 455,51
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2024)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		61
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilées
DEPENSES		
104	Emprunts auprès des établissements financiers	1 794 000,00
		1 794 000,00
RECETTES		
102	Dotation et fonds d'investissement	650 000,00
106	Réserves	1 168 323,34
104	Emprunts auprès des établissements financiers	3 579 455,51

(1): Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							026 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non verifié	022 Information, communication, publité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetière et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	
	DEPENSES	853.333,00	0,00	0,00	0,00	10.500,00	0,00	36.500,00	0,00
204	Subventions équipement divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	891 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installe', matériel, outillage techniq.	21 920,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	127 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	8 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. im. rattachées aux actifs non amort	8 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à tous chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						036 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco. social région-Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco. soc. environ. culture/éducat.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducatives et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv. rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coopérations financières sur intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Aides relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0.00	0.00	0.00	7 000.00
213	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	727 500.00
215	Matériel, matériel, outillage techniq.	0.00	0.00	0.00	0.00	32 420.00
216	Biens bibliographiques et culturels	0.00	0.00	0.00	0.00	4 800.00
218	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	127 800.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	4 496.00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort.	0.00	0.00	0.00	0.00	6 400.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FUNCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	16 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0.00	9 390.00	0.00	160 000.00	0.00	169 390.00
218	Autres immobilisations corporelles	0.00	1 500.00	0.00	0.00	0.00	1 500.00
454	Travaux effectués d'office	0.00	7 800.00	0.00	0.00	0.00	7 800.00
		0.00	0.00	0.00	160 000.00	0.00	160 000.00
454	Travaux effectués d'office	0.00	0.00	0.00	160 000.00	0.00	160 000.00
		0.00	0.00	0.00	160 000.00	0.00	160 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (*)	Libellé	20 Services communaux		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cibles scolaires
		201 Services communaux	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
	DEPENSES	2 900,00	27 400,00	968 989,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	25 000,00	961 089,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Aides imputations coproportées	2 900,00	2 400,00	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	266 752,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. imputées aux actifs non amort.	0,00	0,00	266 752,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation académique											257 CFMPT et CDC - missions spécifiques		258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					2571 Concours	2572 Missions administratives	258		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres					
	DEPENSES	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subs inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à tous chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				27 Formation scolaire et sociale	26 Apprentissage	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 001 200,00
213	Contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	901 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 792,77
132	Subv. inv. rattachées aux act. non affect.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 792,77

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs	311 Activités artistiques et manifestat.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie preventive	
	DEPENSES	1 600,00	2 000,00	920 000,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement variables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Matériel, matériel outillage technic.	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	444 700,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00
132	Subv. liv. rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	444 700,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (jeunes, nus scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	1 724 000,00	30 000,00	0,00	320 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	1 724 000,00	30 000,00	0,00	320 000,00	0,00
215	Installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	492 104,57	4 890,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv rattachées aux actifs non amort.	0,00	452 341,31	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0 767,26	4 890,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FUNCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	33 – Jeunesse, action sociale, sports et loisirs			34 – Vie sociale et citoyenneté		39 – Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 – Centres de loisirs	332 – Colonies de vacances	336 – Autres activités pour les jeunes	341 – Egalité entre les femmes et les hommes	348 – Autres		
	DEPENSES							
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	33 500,00	0,00	0,00	0,00	33 028 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
215	Instalaf, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	3 025 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
								37 500,00
	RECETTES							
132	Subv. hv rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	827 121,87
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 327,26

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prevention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Disponibilités et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 – Action sociale									
	420		421				422			
	Services communs		4212		4213		4214		4222	
			Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté		425 Personnes handicapées	426 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4236 Autres actions pour les personnes âgées	4241			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						516 Autres actions d'aménagement urbain	
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	516 Autres actions d'aménagement urbain		
	DEPENSES	0,00	0,00	96 500,00	76 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 895,48
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 205,40
212	Agrègements et aménagements de terrains	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 681,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	4 500,00	76 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
004	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
102	Dons et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (*)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des jeunes du logement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200	Frais d'études, recherches, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
004	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libelle	56 Actions en faveur du territoire	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserve Foncières	584 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687 705,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 205,40
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
215	Installer*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 681,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 810,00
278	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine	
		726 Services communs collecte et propreté		721 Actions prévention et sensibilisation	721 Collecte et traitement des déchets		721 Actions prévention et sensibilisation	721 Tri, valorisation, traitement déchets	722 Action propreté urbaine et nettoyage	722
		721	722		721	722				
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 950.00
216	matériel, matériel outillage technique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 950.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
215	installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						78 Préser. patrin. nature/esques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE	
		751 Réseaux de chaleur et de froid		753 Energie éolienne		754 Energie hydraulique						758 Autres actions
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie géothermique	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions						
215	DEPENSES matériel, matériel, outillage techniq	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 950,00		
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82					828	
		Services communs	Transports accidentés	Transports publics de voyageurs					Autres transports	
				820	821	822	823	824	825	826
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises							
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	836 Autres transports	
	DEPENSES								
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Matériel, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellés	84 Voies							
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie municipales	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et travaux éditoriaux	847 Equipements de voies	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	579 000,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
215	Instailler, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	555 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres installations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (*)	Libellé	85 Infrastructures								86 Véhicules multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures durables	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	579 000,00
	DEPENSES												
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
215	Instalar', matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
	DEPENSES	973 513,00	3 053 080,11	0,00	721 147,86	817 229,39	1 779 975,55	13 520,00	0,00	
011	Charges à caractère général	30 000,00	830 344,00	0,00	36 035,00	66 578,00	366 920,00	13 520,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 712 773,81	0,00	377 607,06	576 051,39	1 389 215,58	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	610 913,00	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courantes	0,00	484 462,30	0,00	307 505,80	172 600,00	6 840,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	332 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	9 057 140,00	599 700,00	0,00	6 500,00	95 600,00	575 134,00	132 000,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	269 000,00	0,00	0,00	3 000,00	307 000,00	36 000,00	0,00	
73	Impôts et taxes	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	5 797 571,00	77 500,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	3 162 369,00	20 500,00	0,00	0,00	92 000,00	229 764,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	63 300,00	0,00	0,00	0,00	36 350,00	57 000,00	0,00	
76	Produits financiers	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 466 655,05	0,00	395 958,91	225 057,80		9 386 137,70
011	Charges à caractère général	0,00	318 091,00	0,00	68 500,00	85 020,00		1 836 975,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 087 094,05	0,00	327 458,91	140 037,80		5 607 238,60
014	Abonnements de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		631 413,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00		972 908,10
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		332 600,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	8 800,00	0,00	16 220,00	0,00		10 490 494,00
013	Aliénations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		160 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	8 800,00	0,00	16 220,00	0,00		639 020,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		97 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 861 571,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 504 653,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		198 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 400,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV – ANNEXES	IV
		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		61
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilées
	DEPENSES	
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00
635	Autres impôts, taxes (Autres impôts)	27 000,00
661	Charges d'intérêts	332 600,00
739	Revent et restit sur impôts et taxes	595 275,00
749	Revenement et restitution sur dotations	25 638,00
	RECETTES	
731	Fiscalité locale	6 797 571,00
732	Fiscalité reversée	97 000,00
741	D.G.F.	3 698 369,00
744	FCTVA	20 000,00
745	Autres ait budons et participations	44 000,00
768	Autres produits financiers	200,00
		3 057 140,00

(1): Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale									
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non verifié	022 Information, communication, publique	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetière et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux		
	DEPENSES	2 466 300,81	0,00	50 600,00	173 400,00	159 300,30	33 607,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourn	329 675,00	0,00	0,00	10 900,00	600,00	500,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	13 100,00	0,00	0,00	19 614,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	48 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	62 656,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	27 030,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	535 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	18 100,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	7 500,00	0,00	41 600,00	43 184,00	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Déplacements et missions	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Frais postaux et frais télécommunication	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	63 400,00	0,00	0,00	85 295,20	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 731,88	0,00	0,00	0,00	0,00	202,44	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 460,00	0,00	0,00	6 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	737 640,09	0,00	0,00	1 839,00	0,00	23 295,80	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	351 542,84	0,00	0,00	2 063,00	0,00	9 038,70	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	48 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Contributions obligatoires	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
667	Charges internet* opt prop. - Subvent*	89 910,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
668	Charges diverses de gestion courante	63 230,00	0,00	8 500,00	0,00	502,30	400,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
729	Reversé, et restit. sur impôts et taxes	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	573 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	77 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	63 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	9 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblées délibérantes	032 Conseil éco.soc.ial région.Conseil dév.	033 Conseil cult.,éduc., env.	034 Conseil éco.soc.environ.culture.éduc.	035 Conseil de territoire	036 Autres instances	
	DEPENSES	172 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	172 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven' ext prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annuels (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Recevat. et resti. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblées délibérantes	032 Conseil éco. social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco. soc. environ. culture. éducat.		035 Conseil de territoire	036 Autres instances	
762	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annuels (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Sous-départ. act. interven. aux intér.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 957 080.11
000	Achats non stockés de matières et fourn	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	340 075.00
013	Locations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	32 714.00
014	Charges locatives et de copropriété	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00
015	Entretien et réparations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	48 885.00
016	Primes d'assurances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	62 696.00
018	Divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	27 690.00
021	Personnel extérieur au service	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	535 000.00
022	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 100.00
023	Pub., publications, relations publiques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	101 484.00
026	Déplacements et missions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 200.00
028	Frais postaux et frais télécommunication	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	24 000.00
030	Divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	149 299.20
033	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	15 940.00
037	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	762 074.89
041	Rémunérations du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	302 064.00
045	Charges sécurité sociale et prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	48 500.00
047	Autres charges sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	172 020.00
053	Indemnités	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 500.00
055	Contributions obligatoires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	234 910.00
057	Charges intervenit' cpt prop. - Subvent'	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	73 032.30
068	Charges diverses de gestion courante	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 000.00
073	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 500.00
729	Revenu. et rest. sur impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	599 700.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	160 000.00
041	Rémunérations du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20 000.00
703	Relevances utilisation du domaine	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	249 000.00
706	Autres produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	77 500.00
731	Fiscalité locale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	3 000.00
747	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	17 500.00
748	Autres attributions et participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	63 300.00
752	Revenus des Immeubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	9 400.00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	417 642,66	303 505,89	0,00	0,00	721 148,55
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 100,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
618	Divers	0,00	4 320,00	0,00	0,00	0,00	4 320,00
623	Pub., publications, relations publique	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 809,48	0,00	0,00	0,00	1 809,48
641	Rémunérations du personnel	0,00	315,00	0,00	0,00	0,00	315,00
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	274 094,66	0,00	0,00	0,00	274 094,66
647	Autres charges sociales	0,00	94 752,92	0,00	0,00	0,00	94 752,92
656	Contributions obligatoires	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	303 505,89	0,00	0,00	303 505,89
	RECETTES						
731	Fiscalité locale	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
		0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Clés scolaires
		201 Services communs	212 Ecoles primaires		213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires					213 Classes regroupées			
DEPENSES												
600	Achats non stockés de matières et fourni	84 893,38	648 324,97	69 721,04	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	1 550,00	14 470,00	16 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	3 100,00	2 280,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	255,00	1 140,00	16 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	1 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Transports biens, transports collectifs	0,00	1 850,00	2 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 500,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autres org.)	620,86	2 084,04	190,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations de personnel	47 006,40	345 088,37	23 375,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Charges sécurité sociale et prévoyance	42 147,12	105 292,96	16 037,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenir ext prop. - "Subvent"	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges directes de gestion courante	0,00	172 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		3 000,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Autres produits	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres											
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours			2572 Missions administratives										
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orgs.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven' cpt prop. - "Sibrenit"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexé de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	517 223,33
606	Achats non stockés de matériels et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 850,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 790,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 167,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 495,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 206,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	8 900,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre imp.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 104,34
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 469,87
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 477,08
657	Charges intervenant "cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
658	Charges dressez de gestion courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	172 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture											
		30 Services communs	311 Activités artistiques et manifestat.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive			
	DEPENSES	207 353,08	227 238,60	4 540,00	326 616,95	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 731,28	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.	2 500,00	8 950,00	660,00	43 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 700,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	1 500,00	3 710,00	3 550,00	10 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 265,00	0,00	0,00
618	Divers	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	9 200,00	0,00	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 500,00	0,00	340,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 296,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	13 500,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 150,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	2 342,42	1 156,20	0,00	1 370,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	846,48	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	750,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	77 294,28	135 060,48	0,00	171 442,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 414,08	0,00	0,00
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	121 436,38	53 101,92	0,00	66 526,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 370,72	0,00	0,00
657	Charges "mément" cpt prop. - "Subvent"	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges directes de gestion courante	0,00	0,00	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940,00	0,00	0,00
	RECETTES	6,08	126 800,80	6,08	26 500,00	6,08	0,00	0,00	0,00	0,00	226 500,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	61 000,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	59 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immobilités	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
				311 Activités artistiques et manifest.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie preventive
758	Produits directs de gestion courante	0,00		5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32						326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
	DEPENSES	32 180,00	16 750,00	3 700,00	0,00	6 400,00	0,00	
606	Achats non stockés de matériel et fourn	4 700,00	9 200,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	10 280,00	9 950,00	2 200,00	0,00	1 900,00	0,00	
616	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 200,00	0,00	1 900,00	0,00	500,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven' ext prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	REGETTES	23 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
702	Revenus des immobilités	25 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse, action, socio-familial et loisirs			34 Vos sociétés et dirigeants		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colocides de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	349 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	653 293,67	0,00	0,00	1 779 975,58	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	107 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	63 910,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 970,00	0,00	0,00	49 395,00	
618	Divers	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	1 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	
623	Publ., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 200,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	2 400,00	0,00	0,00	9 535,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 500,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	23 930,00	0,00	0,00	7 834,03	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	2 070,07	0,00	0,00	19 250,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966 762,86	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	504 571,03	0,00	0,00	379 957,99	
657	Charges intervenif' cpt prop. - Subventif	0,00	0,00	94 362,57	0,00	0,00	1 500,00	
668	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 340,00	
	RECETTES	0,00	0,00	172 264,00	0,00	0,00	574 134,02	
706	Participations de services	0,00	0,00	24 500,00	0,00	0,00	307 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	139 264,00	0,00	0,00	229 784,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	32 750,00	
766	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	
768	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (*)	Libellé	41 Santé						415 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres des sanitaires	415 Autres actions	
	DEPENSES							
506	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	9 520,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00	0,00
638	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
						120,00		
	RECETTES							
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immobilis	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00
						97 000,00		

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale											
		420 Services communs		421 Famille et enfance			422 Petite enfance			423 Crèches et garderies		4238 Autres actions pour la petite enfance	
		420	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4222 Multi accueil	4231	4232				
	DEPENSES	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immobilis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1): Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	426 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 520,00
606	Achats non stockés de matériels et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
706	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs		51 Aménagement et services urbains						516 Autres actions d'aménagement urbain		
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	516			
	DEPENSES											
506	Achats non stockés de matières et fourni	28 701,35	733 592,93	361 395,75	278 931,90	0,00	300,00	0,00	0,00	3 830,00		
513	Locations	0,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
514	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
515	Entretien et réparations	0,00	0,00	24 700,00	51 000,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
516	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
523	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		
528	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00		
533	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	4 842,12	1 875,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
541	Rémunérations du personnel	26 201,36	573 371,56	226 271,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
545	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	155 280,25	97 236,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
557	Charges intervenant sur prop. - Subvent	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	REGATTES	1 000,00	7 890,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Restitutions utilisation du domaine	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55							
		52	53	54	Habitat/Logement/				
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de div.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur localif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
613	Locations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
614	Charges locales et de copropriété	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
615	Entretien et réparations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
618	Divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
623	Pub., publications, relations publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
628	Divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
641	Rémunérations du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
657	Charges intervenes" cpt proc. - Subvent"	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	RECETTES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
703	Redevances utilisation du domaine	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
708	Autres produits	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Détailler les comptes à tous chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du fisc local	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
606	Achats non sociaux de matières et fourn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 406 605,95
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 531,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 721,20
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	627 844,00
667	Charges inventent' opti prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 528,85
	BECETTES						
703	Relevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00
							1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	72 Actions déchets et propreté urbaine											
		70 Services communs		71 Actions transversales		72 Actions déchets et propreté urbaine				722 Propreté urbaine			
		collecte et propreté		Actions prévention et sensibilisation		Collecte et traitement des déchets		Tri, valorisation, traitement déchets		Actions prévention et sensibilisation		Action propreté urbaine et entretien	
		721	722	7211	7212	7213	7221	7222	7223	7224	7225	7226	
	DEPENSES												
506	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
633	Impôts, taxes, versements (suite orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790,04
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 190,79
645	Charges sociales, sécurité et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 454,08
	RECETTES												
702	Ventes de récoltes et produits forestier	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FUNCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions et moyens de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00
613	Location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre corps.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunération du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserc. patrim. naturel/resques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie robotique	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	755 Autres actions	756 Autres actions				
		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	305 948.91	
	DEPENSES										
606	Achats non étiquetés de matières et fourn.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5 700.00	
613	Locations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	55 000.00	
615	Entretien et réparations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	7 800.00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 796.04	
641	Rémunérations du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	236 188.79	
645	Charges sociales et prévoyances	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	59 454.08	
	RECETTES										
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	16 200.00	
703	Redevances utilisation du domaine	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	220.00	

(1) Détailler les comptes à tous chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						
		Services communs	Transports scolaires	Transports publics de voyageurs						
				820	821	822	823	824	825	828
				Services communs	Transport sur route	Transport ferrivières	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
DEPENSES										
606	Achats non soumis de matières et biens	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communaux	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
630	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie							849 Sécurité routière	
		841 Voie nationale	842 Voies régionales	843 Voie départementales	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et autres situations	847 Equipements de voies		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	184 657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	30 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	803,28	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	98 739,56	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	40 494,96	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures							86 Litons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures durables	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 027,89
	DEPENSES											
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 220,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803,28
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 739,56
646	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 494,96
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5101 Avances du Trésor						
5102 Avances de trésorerie						
5103 Lignes de trésorerie						
522348801	05/12/2023	1 000 000,00	800 000,00	0,00	200 000,00	600 000,00
5103 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5104 Billets de trésorerie						
5106 Autres crédits de trésorerie						
510 Credits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	800 000,00	0,00	200 000,00	600 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INT0600071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de modification	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'amortissement (8)
								Taux initial						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					19 165 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					17 665 500,00									
0000167596	CREDIT AGRICOLE	26/12/2014	26/09/2015	22/06/2016	440 000,00	F	Taux fixe à 3,16 %	3,160	3,160	EUR	A	P	O	A-1
0000171763	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	03/09/2016	03/10/2016	200 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,800	2,800	EUR	T	P	O	A-1
0000224913	CREDIT AGRICOLE	13/12/2017	09/04/2018	30/06/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,17 %	2,170	2,108	EUR	T	P	O	A-1
00002613132	CREDIT AGRICOLE	16/11/2016	16/11/2016	17/09/2020	720 000,00	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	2,230	EUR	A	P	O	A-1
00003463943	CREDIT AGRICOLE	10/01/2020	13/04/2020	25/07/2020	375 000,00	F	Taux fixe à 1,17 %	1,170	1,175	EUR	T	P	O	A-1
00004048411	CREDIT AGRICOLE	31/12/2020	04/04/2021	07/08/2021	300 000,00	F	Taux fixe à 0,93 %	0,930	0,933	EUR	T	P	O	A-1
00005239973	CREDIT AGRICOLE	29/12/2022	29/12/2022	22/01/2023	250 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 1,3) Four 0 sur Moyenne Euribor 3M	3,121	3,158	EUR	T	P	O	A-1
005029	CREDIT AGRICOLE	15/11/2013	23/11/2013	21/02/2014	450 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,773	EUR	T	P	O	A-1
009059E	CAISSE D'EPARGNE	20/01/2020	09/03/2020	25/05/2021	375 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,950	EUR	A	P	O	A-1
10276 09053 00020427003	CREDIT MUTUEL	19/12/2021	21/12/2021	26/02/2022	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	0,953	EUR	T	P	O	A-1
102760085100026227901	CREDIT MUTUEL	15/05/2023	07/09/2023	30/06/2025	900 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,074	EUR	X	F	O	A-1
2004	DEXIA CL	05/11/2004	31/10/2005	01/11/2006	1 155 000,00	C	Taux fixe 3,71% à barrière 5,25% sur Euribor 12M(Positive)	3,710	3,764	EUR	A	P	O	A-1
2007	SOCIETE GENERALE	30/07/2007	30/07/2007	30/10/2007	1 154 000,00	F	(Marge de 0,09%) Taux fixe à 3,89 %	3,890	4,019	EUR	T	C	O	A-1
2008-1	CREDIT AGRICOLE	04/11/2008	04/11/2008	15/01/2009	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,850	4,939	EUR	T	P	O	A-1
266032E	CAISSE D'EPARGNE	04/01/2021	05/05/2021	25/05/2022	280 000,00	F	Taux fixe à 0,86 %	0,860	0,860	EUR	A	P	O	A-1
4030644	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2015	29/03/2016	25/09/2016	150 000,00	F	Taux fixe à 2,66 %	2,660	2,707	EUR	T	P	O	A-1
4801954	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2016	14/04/2017	20/04/2018	400 000,00	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	1,190	EUR	A	P	O	A-1
5166835	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2016	03/04/2017	01/01/2018	600 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
6413	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/02/2014	18/02/2014	01/03/2015	470 000,00	V	Libet A(Prélevé) + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
MCM54392EUR	BANQUE POSTALE	14/12/2022	22/12/2022	01/03/2023	446 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,360	3,463	EUR	M	C	O	A-1
MCM54392EUR	BANQUE POSTALE	14/12/2022	22/12/2022	01/03/2023	266 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,360	3,463	EUR	M	C	O	A-1
MCM54393EUR	BANQUE POSTALE	14/12/2022	22/12/2022	01/03/2023	166 000,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,360	3,463	EUR	M	C	O	A-1

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Matière (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Normal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
MCH54611TEUR054683001	BANQUE POSTALE	05/12/2023	12/12/2023	01/04/2024	800 000,00	V	(Euribor 3M + 1,1)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,000	5,223	EUR	T	C	O	A-1
PE2009	CREDIT AGRICOLE	07/12/2006	10/12/2009	10/05/2010	850 000,00	V	Euribor 3M + 0,25	1,270	1,270	EUR	T	C	O	A-1
PE2010	CREDIT AGRICOLE	01/12/2010	02/02/2011	02/05/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,14 %	3,140	3,177	EUR	T	C	O	A-1
PE20102	CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	27/01/2011	25/04/2011	250 000,00	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	1,532	1,541	EUR	T	C	O	A-1
PE2011	CREDIT AGRICOLE	23/06/2011	29/09/2011	29/04/2012	800 000,00	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,438	EUR	S	C	O	A-1
PE2012	CAISSE D'EPARGNE	03/07/2012	04/07/2012	25/05/2013	400 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,929	EUR	S	C	O	A-1
PE20122	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/11/2012	17/12/2012	01/12/2013	500 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,950	3,960	EUR	A	P	O	A-1
PE2013	CAISSE D'EPARGNE	28/06/2013	18/09/2013	25/03/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 4,03 %	4,030	4,711	EUR	T	C	O	A-1
PRESAME2006	SFIL CAFFIL	02/10/2006	01/12/2006	01/03/2007	623 500,00	F	Taux fixe à 4,25 %	4,250	4,318	EUR	T	P	O	A-1
RAR 2014	CAISSE D'EPARGNE	05/01/2015	15/02/2015	25/07/2015	250 000,00	F	Taux fixe à 2,96 %	2,960	2,993	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)					1 440 000,00									
2005 CRICA CALYON 002D1H016PR - Trage 3,71%	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	30/03/2006	08/12/2005	30/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,71 %	3,710	3,800	EUR	S	C	O	A-1
2005 CRICA CALYON 002D1H016PR - Trage 74M-	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	08/12/2006	08/12/2006	31/03/2007	440 000,00	V	(74M(Postfixe)-Floor -0,50 sur 74M(Postfixe)) + 0,05	2,177	2,231	EUR	S	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour MEFP et FPPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (6)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à long terme du contrat						
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (6)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 165 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à long terme.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : primes (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux fixe de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à long terme du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à long terme. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 29 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1504 A et 1505 du code général des impôts.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant courant	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		10 996 271,75					893 894,49	313 948,75	0,00	67 405,93	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		10 779 271,75					821 894,49	306 644,46	0,00	56 457,82	0,00
00000167596	N	0,00	A-1	334 322,00	16,47	F	Taux fixe à 3,10 %	3,160	15 156,26	10 564,56	0,00	5 296,95	0,00
00000791703	N	0,00	A-1	139 992,42	12,61	F	Taux fixe à 2,8 %	2,830	9 271,04	3 623,00	0,00	884,55	0,00
00002224913	N	0,00	A-1	810 642,29	19,25	F	Taux fixe à 2,17 %	2,188	34 570,87	17 441,09	0,00	0,00	0,00
00002813132	N	0,00	A-1	632 356,04	20,63	F	Taux fixe à 2,23 %	2,230	29 038,27	14 101,54	0,00	5 012,52	0,00
00003463043	N	0,00	A-1	315 538,14	16,32	F	Taux fixe à 1,17 %	1,175	17 441,08	3 615,44	0,00	629,73	0,00
00004040411	N	0,00	A-1	286 110,52	17,35	F	Taux fixe à 0,93 %	0,933	15 126,42	2 608,18	0,00	371,02	0,00
00005235973	N	0,00	A-1	244 347,72	23,61	V	(Moyenne Euribor 3M + 1,3)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	5,276	6 928,23	12 410,47	0,00	2 030,82	0,00
005029	N	0,00	A-1	270 996,42	8,89	F	Taux fixe à 4,05 %	4,773	22 256,79	12 663,48	0,00	1 294,29	0,00
068659E	N	0,00	A-1	304 193,38	11,40	F	Taux fixe à 0,95 %	0,950	24 052,96	2 889,84	0,00	1 589,41	0,00
10278 06653 00020427803	N	0,00	A-1	990 153,82	17,91	F	Taux fixe à 0,95 %	0,953	51 146,32	9 310,12	0,00	750,51	0,00
10278098510002627901	N	0,00	A-1	900 000,00	1,50	F	Taux fixe à 4 %	4,074	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00
2004	N	0,00	A-1	172 339,49	1,83	V	(Euribor 12M-Pour -0,09 sur Euribor E2N) + 0,09	4,229	84 083,86	7 302,45	0,00	442,82	0,00
2007	N	0,00	A-1	210 375,00	3,75	F	Taux fixe à 3,95 %	4,019	57 700,00	7 701,56	0,00	17,15	0,00
2008-1	N	0,00	A-1	348 195,90	4,79	F	Taux fixe à 4,85 %	4,939	62 729,22	15 661,07	0,00	2 864,19	0,00
206032E	N	0,00	A-1	254 108,22	17,40	F	Taux fixe à 0,85 %	0,860	13 113,13	2 165,33	0,00	1 237,78	0,00
4E36584	N	0,00	A-1	82 487,36	7,48	F	Taux fixe à 2,68 %	2,707	10 067,26	2 110,06	0,00	26,96	0,00
4801954	N	0,00	A-1	314 498,53	18,32	F	Taux fixe à 1,19 %	1,190	14 849,82	3 742,53	0,00	2 426,74	0,00
5166835	N	0,00	A-1	420 000,00	13,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6413	N	0,00	A-1	384 250,00	30,17	V	Livret A(Préfixe) + 1	4,600	11 750,00	14 570,00	0,00	11 710,83	0,00
MONS4363EUR	N	0,00	A-1	429 646,63	24,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,463	17 840,04	14 387,56	0,00	1 153,05	0,00
MONS4363EUR	N	0,00	A-1	277 440,00	24,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,463	11 920,00	9 287,07	0,00	744,88	0,00
MONS4363EUR	N	0,00	A-1	159 913,37	24,00	F	Taux fixe à 3,36 %	3,463	6 638,96	5 358,72	0,00	429,16	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Coverture ? O/N (11)	Montant courant	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant (du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote de budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
MON64811EUR0648593001	N	0,00	A-1	820 000,00	25,00	V	(Euribor 3M + 1,1)Floor 0 sur Euribor 3M	5,223	24 000,00	31 762,50	0,00	8 368,80
PE2009	N	0,00	A-1	265 625,00	6,11	V	Euribor 3M + 0,55	4,583	42 500,00	10 780,81	0,00	1 111,30
PE2010	N	0,00	A-1	145 000,00	7,09	F	Taux fixe à 3,14 %	3,177	20 000,00	4 317,50	0,00	652,36
PE2010Z	N	0,00	A-1	90 825,00	7,07	V	Moyenne de Euribor 3M + 0,51	4,456	12 500,00	3 735,10	0,00	527,26
PE2011	N	0,00	A-1	340 000,00	6,16	F	Taux fixe à 4,39 %	4,438	40 000,00	14 487,00	0,00	4 451,31
PE2012	N	0,00	A-1	180 000,00	6,90	F	Taux fixe à 4,87 %	4,929	20 000,00	8 522,50	0,00	757,56
PE2012Z	N	0,00	A-1	162 865,01	3,92	F	Taux fixe à 3,95 %	3,950	36 360,50	6 432,97	0,00	396,09
PE2013	N	0,00	A-1	175 000,00	9,89	F	Taux fixe à 4,63 %	4,711	17 500,00	7 798,65	0,00	101,26
PRE3AMEZ006	N	0,00	A-1	171 088,01	2,92	F	Taux fixe à 4,25 %	4,316	54 891,70	6 438,11	0,00	400,95
RAR 2014	N	0,00	A-1	161 377,45	11,32	F	Taux fixe à 2,95 %	2,993	11 963,04	4 644,80	0,00	798,54
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tracé sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		216 000,00					72 000,00	7 304,29	0,00	948,11
2005 CRCA CALYON 00201H014PR - Tirage 3,71%	N	0,00	A-1	190 000,00	2,75	F	Taux fixe à 3,71 %	3,800	50 000,00	5 163,70	0,00	948,11
2005 CRCA CALYON 00201H014PR - Tirage 144M-	N	0,00	A-1	66 000,00	2,75	V	(144M)Postfix)Floor -0,09 sur T4M)Postfix6) + 0,09	4,216	22 000,00	2 120,59	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour MESP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1674 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1062 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1067 Autres octets (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		10 995 271,75				893 894,49	313 944,75	0,00	0,00	57 405,93

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable encadrement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DGB 1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 09111 « Intérêts exigibles » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû (5)
Echange de taux, taux variable simple (float) (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indice zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 793.

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV					
B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		B1.4					
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	34	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 966 271,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retracé le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture						Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions d'entrée	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, arrow, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)				
		Index (6)	Niveau de taux (8)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Index			Produits c768	Charges c768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										0,00	0,00		
Taux variable simple (total)										0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)										0,00	0,00		
Total										0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2019 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €	Catégories de biens amortis	10	0	2023-11-21
L		DOCUMENTS URBANISME	10		21/11/2023
L		FRAIS D'ETUDES NON AMORTISSABLES	0		21/11/2023
L		FRAIS D'ETUDES NON SUIVIS DE TRAVAUX	5		21/11/2023
L		FRAIS D'INSERTION	5		21/11/2023
L		SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERS MATERIEL ETUDES GFP	5		21/11/2023
L		SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERS MATERIELS ETUDES < 200	1		21/11/2023
L		SUBV EQUIP VERSEE MOBILIERS MATERIELS ETUDES > 200	5		21/11/2023
L		SUBV EQUIP VERSEE BATIMENT ET INSTALLATIONS	30		21/11/2023
L		LOGICIELS FAIBLE VALEUR	1		21/11/2023
L		LOGICIELS	5		21/11/2023
L		AUTRES IMMOS INCORPORABLES FAIBLE VALEUR	1		21/11/2023
L		AUTRES IMMOS INCORPORABLES	5		21/11/2023
L		TERRAINS NUS	0		21/11/2023
L		TERRAINS BATIS	0		21/11/2023
L		PLANTATIONS ARBRES ARBUSTES FAIBLE VALEUR	1		21/11/2023
L		PLANTATIONS ARBRES ARBUSTES	15		21/11/2023
L		AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS FAIBLE VALEUR	1		21/11/2023
L		AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15		21/11/2023
L		BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0		21/11/2023
L		BATIMENTS SCOLAIRES	0		21/11/2023
L		BATIMENTS SOCIAUX MEDICO SOCIAUX	0		21/11/2023
L		BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0		21/11/2023
L		EQUIPEMENTS CIMETIERE	0		21/11/2023
L		AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0		21/11/2023
L		IMMEUBLES DE RAPPORT	30		21/11/2023
L		INSTAL AGENCEMENTS AMENAGEMENT BAT PUBLICS	0		21/11/2023
L		INSTAL AGENCEMENTS AMENAGEMENT IMMEUBLE RAPPORT	30		21/11/2023
L		AUTRES CONSTRUCTIONS NON AMORTISSABLES	0		21/11/2023
L		AUTRES CONSTRUCTIONS AMORTISSABLES	15		21/11/2023
L		RESEAUX DE VOIRIE	0		21/11/2023
L		INSTALLATIONS DE VOIRIE FAIBLE VALEUR	1		21/11/2023

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N						
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		417 849,73	417 849,73	0,00	417 849,73
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		417 849,73	417 849,73	0,00	417 849,73
Restes à recouvrer	0,00	01/01/2009	77 849,73	77 849,73	0,00	77 849,73
Restes à recouvrer budget assainissement	0,00	07/12/2021	340 000,00	340 000,00	0,00	340 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		417 849,73	417 849,73	0,00	417 849,73
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		417 849,73	417 849,73	0,00	417 849,73

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges en titre du procès, provisions pour dépréciations des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			
N° opération : 1	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 2 RUE GARIBALDI PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI	Date de la délibération : 11/01/2019	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
			Total (4)
DEPENSES (a)			
45 PERIL IMMINENT IMMEUBLE 2 RUE GARIBALDI (5)	16 338,91	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	16 338,91	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	16 338,91	0,00	0,00
RECETTES (b)			
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	16 338,91	16 338,91
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	16 338,91	16 338,91
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	16 338,91	16 338,91

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)			
N° opération : 10	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD P. GELY	Date de la délibération : 01/06/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
			Total (4)
DEPENSES (a)			
4541 PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD P. GELY (5)	1 258,30	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	1 258,30	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 258,30	0,00	0,00
RECETTES (b)			
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	1 258,30	1 258,30
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	1 258,30	1 258,30
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	1 258,30	1 258,30

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

N° opération : 11	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 9 IMPASSE PALOC	Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)		
4581 PERIL IMMINENT 9 IMPASSE PALOC (5)		891,79	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		891,79	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		891,79	0,00
	RECETTES (b)		
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 659 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	Date de la délibération : 17/03/2022	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)		
4581 PERIL IMMINENT 659 AVENUE DE LA REPUBLIQUE (5)		1 154,90	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		1 154,90	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		1 154,90	0,00
	RECETTES (b)		
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		1 154,90	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		1 154,90	0,00

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 11 RUE DE LA MEGISSERIE	Date de la délibération : 29/11/2022	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)		
4581 PERIL IMMINENT 11 RUE DE LA MEGISSERIE (5)		12 060,28	0,00
		12 060,28	0,00

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 11 RUE DE LA MEGISSERIE		RAR N-1 (3)	Date de la délibération : 29/11/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)		Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00		0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	12 060,28		0,00	0,00
RECETTES (b)	12 060,28		0,00	0,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	12 060,28		0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00		0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	12 060,28		0,00	0,00

N° opération : 14	Intitulé de l'opération : TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE DEPENSES TRAVAUX EXECUTES D'OFFICE		RAR N-1 (3)	Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)		Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES				
4541 DEPENSES (5)	0,00		160 000,00	160 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00		160 000,00	160 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00		160 000,00	160 000,00
RECETTES (b)	0,00		160 000,00	160 000,00
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00		160 000,00	160 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00		0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00		160 000,00	160 000,00

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE		RAR N-1 (3)	Date de la délibération : 01/02/2018
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)		Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	275 384,07		34 025,32	34 025,32
45 PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	275 384,07		34 025,32	34 025,32
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00		0,00	0,00

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 19 RUE DE LA REPUBLIQUE	Date de la délibération : 01/02/2018	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/IN (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		275 384,07	34 025,32
	RECETTES (b)	275 384,07	34 025,32
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		275 384,07	34 025,32
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		275 384,07	34 025,32

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 891 ROUTE DE GREZAC	Date de la délibération : 17/10/2022	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/IN (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)	625,24	0,00
45 PERIL IMMINENT 891 ROUTE DE GREZAC (5)		625,24	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		625,24	0,00
	RECETTES (b)	0,00	625,24
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	625,24
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	625,24

N° opération : 4	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 5 BOULEVARD DE LA BOUQUERIE	Date de la délibération : 26/10/2022	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/IN (2)	Total (4)
		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
	DEPENSES (a)	1 195,64	0,00
45 PERIL IMMINENT 5 BOULEVARD DE LA BOUQUERIE (5)		1 195,64	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00

N° opération : 4	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 5 BOULEVARD DE LA BOUQUERIE	Date de la délibération : 26/10/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a - c)	1 195,64	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	1 195,64	0,00	1 195,64
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	1 195,64	0,00	1 195,64
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	1 195,64	0,00	1 195,64

N° opération : 5	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD PASTEUR	Date de la délibération : 20/11/2022		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses (a)	926,14	0,00	0,00	0,00
45 PERIL IMMINENT 1 BOULEVARD PASTEUR (5)	926,14	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	926,14	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	926,00	0,00	926,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	926,00	0,00	926,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	926,00	0,00	926,00

N° opération : 6	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 18 BOULEVARD P. GELY	Date de la délibération : 13/07/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses (a)	40 852,72	0,00	0,00	0,00
4541 PERIL IMMINENT 18 BOULEVARD P. GELY (5)	40 852,72	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	40 852,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
	0,00	40 852,72	0,00	40 852,72

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

N° opération : 6	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 18 BOULEVARD P. GELY	Date de la délibération : 13/07/2023			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4542	Financement par le mandant et par d'autres liers (7)	0,00	40 852,72	0,00	40 852,72
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	40 852,72	0,00	40 852,72

N° opération : 7	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 17 RUE DE LA REPUBLIQUE	Date de la délibération : 29/05/2023			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	20 975,40	1 665,00	0,00	1 665,00
4541	PERIL IMMINENT 17 RUE DE LA REPUBLIQUE (5)	20 975,40	1 665,00	0,00	1 665,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	20 975,40	1 665,00	0,00	1 665,00
	RECETTES (b)	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
4542	Financement par le mandant et par d'autres liers (7)	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE	Date de la délibération : 24/05/2023			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	36 582,59	20 150,29	0,00	20 150,29
4541	PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE (5)	36 582,59	20 150,29	0,00	20 150,29
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	36 582,59	20 150,29	0,00	20 150,29
	RECETTES (b)	0,00	57 467,87	0,00	57 467,87
4542	Financement par le mandant et par d'autres liers (7)	0,00	57 467,87	0,00	57 467,87
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT 43 GRAND RUE	Date de la délibération : 24/05/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	57 467,87	0,00	57 467,87

N° opération : 9	Intitulé de l'opération : INSALUBRITE 1 RUE DU 24 FEVRIER	Date de la délibération : 28/07/2023		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00
4541 INSALUBRITE 1 RUE DU 24 FEVRIER (5)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00
4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	8 760,00	0,00	8 760,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors nettes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Recettes à réaliser (b-1) + Nouveaux crédits votés.

(5) Inclure le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

Article	ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES			Annuité à verser au cours de l'exercice
	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N		
8015	Emprunts garantis (1)	7 338 056,80	5 232 121,96	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (6)	En capital
Totale des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Totale des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 485 026,42	1 849 448,72											74 399,56	82 015,14
ASSOCIATION POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICA CAPINADE	2020	P		CDC	360 136,36	252 469,84	6,33	A		V	Level A(Préfixe) + 1,15	1,650	Level A(Préfixe) + 1,15	4,150	A-1	EUR	10 477,50	30 956,88
	2021	P		CE	347 365,00	347 369,00	39,83	T		V	Level A(Préfixe) + 1,1-Floor 0 sur Level A(Préfixe)	1,833	Level A(Préfixe) + 1,1-Floor 0 sur Level A(Préfixe)	4,225	A-1	EUR	14 382,80	6 240,79
CAMINADE	2021	P		CE	121 432,75	121 433,75	39,83	T		V	Level A(Préfixe) + 1,1-Floor 0 sur Level A(Préfixe)	1,910	Level A(Préfixe) + 1,1-Floor 0 sur Level A(Préfixe)	4,164	A-1	EUR	4 945,30	2 181,53

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (L)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE	2012	P		Crédit Foncier	1 656 007,31	1 128 158,13	20,08	T	V	Livret A(Préfixe) + 1,07%Floor -1,07 sur Livret A(Préfixe)	2,070	V	Livret A(Préfixe) + 1,07%Floor -1,07 sur Livret A(Préfixe)	4,070	A-1	EUR	44 593,77	42 035,84
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 853 030,38	3 382 673,26											117 076,52	351 807,59
ERILA	2007	P		CDC	34 686,27	28 967,45	33,83	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,7	3,700	V	Livret A(Préfixe) + 0,7	3,700	A-1	EUR	1 038,50	200,41
ERILA	2009	P		CDC	398 636,50	122 784,29	5,00	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,25	4,250	V	Livret A(Préfixe) + 0,25	3,250	A-1	EUR	2 752,20	20 120,83
ERILA	2018	P		CDC	2 944,29	1 505,00	6,67	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	2,000	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	3,000	A-1	EUR	56,48	202,50
ERILA	2018	P		CDC	6 954,83	3 727,48	6,67	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	2,000	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	3,000	A-1	EUR	134,19	481,07
ERILA	2018	P		CDC	87 734,82	50 601,49	20,83	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	1,800	V	Livret A(Préfixe) + 0,6	3,700	A-1	EUR	1 850,06	604,79
ERILA	2018	P		CDC	468 000,61	434 590,39	20,83	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,7	1,750	V	Livret A(Préfixe) + 0,7	4,000	A-1	EUR	17 363,61	5 101,96
ERILA	2022	P		CDC	250 684,86	241 501,11	33,83	A	V	Livret A(Préfixe) + 1	1,500	V	Livret A(Préfixe) + 1	4,000	A-1	EUR	9 660,64	1 704,18
F D I HABITAT	1991	P		CDC	35 972,33	8 630,08	6,50	A	V	Livret A(Préfixe) + 1	5,800	V	Livret A(Préfixe) + 1	2,950	A-1	EUR	359,88	1 250,23
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	563 690,35	318 988,76	16,75	A	V	Livret A(Préfixe) + 1,2	2,250	V	Livret A(Préfixe) + 1,2	3,250	A-1	EUR	10 367,13	12 646,42
OPH HERAULT HABITAT	2006	P		CDC	159 015,00	120 566,68	31,75	A	V	Livret A(Préfixe) + 0,25	2,250	V	Livret A(Préfixe) + 0,25	3,250	A-1	EUR	3 918,52	1 459,64

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Années de mobilisation et profils d'amortissement de l'emprunt (L)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (8)		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (2)			Index (4)	Niveau de taux
OPH HERAULT HABITAT	2005	P		CDC	234 001,75	135 697,54	10,75	A	V	Livret A(Préfixé) + 0,25	2,250	V	Livret A(Préfixé) + 0,25	EUR	4 350,67	5 305,14
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	541 914,25	336 953,49	10,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0,45	3,200	V	Livret A(Préfixé) + 0,45	EUR	11 624,30	10 532,79
OPH HERAULT HABITAT	2007	P		CDC	279 647,75	107 101,29	23,33	A	V	Livret A(Préfixé) + 0,3	3,000	V	Livret A(Préfixé) + 0,3	EUR	6 170,80	4 962,16
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	243 350,33	148 844,68	12,42	A	F	Taux fixe à 0,91 %	0,912	F	Taux fixe à 0,91 %	EUR	1 320,25	9 580,82
OPH HERAULT HABITAT	2011	P		CDC	759 627,84	508 165,25	10,40	T	V	Livret A(Préfixé) + 0,7	2,700	V	Livret A(Préfixé) + 0,7	EUR	26 995,48	16 800,28
TERRITOIRE 34	2023	P		CE	800 000,00	738 621,07	2,73	T	F	Taux fixe à 2,98 %	3,014	F	Taux fixe à 2,98 %	EUR	19 037,83	260 717,79
TOTAL GENERAL					7 338 056,80	5 232 121,58									191 476,48	433 822,73

(1) Indiquer 'C' pour amortissement constant, 'P' pour amortissement progressif, 'F' pour in fine, 'X' pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : trimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prêt à taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemples A-1 (cf. la classification des emprunts au sein du typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2019 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		87,4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	156 414,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	625 299,21
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	781 713,88
Recettes réelles de fonctionnement	10 515 794,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	7,43
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1011-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	TOTAL						
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
2024	DSP fournière	Département DELVAUX	4	A	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1613-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21,00	4,00	25,00	20,00	7,00	27,00
Adjoint administratif	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent polyvalent	C	3,00	0,00	3,00	1,00	4,00	5,00
Assistant administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de service	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		49,00	2,00	51,00	46,00	5,00	51,00
Adjoint technique	C	17,00	1,00	18,00	17,00	1,00	18,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00	1,00	18,00	16,00	2,00	18,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent polyvalent	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Chargé d'opération	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Agent spécialisée principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spécialisée principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	2,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Agent polyvalent	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	9,00	16,00	6,00	10,00	16,00
Adjoint patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent polyvalent	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique	B	0,00	6,00	6,00	1,00	5,00	6,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur de musique		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Brigadier	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		4,00	0,00	4,00	0,00	6,00	6,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		98,00	19,00	117,00	89,00	32,00	121,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° MOR : NTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

- (4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent le mois de l'année (soit : CDD de 8 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV
B9

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				6 655,00		
Adjoint patrimoine	C	CULT	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire mensualisé
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-14	A Contractuel indiciaire mensualisé
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	OTR	366	0,00	332-14	A Contractuel indiciaire mensualisé
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	366	0,00	332-14	A Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	SP	366	6 655,00	332-13	A Contractuel horaire
Agent polyvalent	C	ADM	366	0,00	332-13	A Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	ADM	366	0,00	332-13	A Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	A Nom cdi art 3-4-II	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	OTR	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	ADM	370	0,00	332-14	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	TECH	385	0,00	A Nom cdi art 3-4-II	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	CULT	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	OTR	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	332-14	CDD Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	ADM	420	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire mensualisé
Animateur	B	CULT	436	0,00	A article 3 alinéa 4	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	SP	734	0,00	A art 3 alinéa 4	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Animateur (hors cadre d'emplois)	C	ANIM	646	0,00	A Nom cdi art 3-4-II	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Assistant administratif	C	ADM	495	0,00	A Nom cdi art 3-4-II	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	374	0,00	332-8-1*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	376	0,00	332-8-1*	CDD Contractuel indiciaire horaire

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	374	0,00	332-8-1*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	366	0,00	332-8-1*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	375	0,00	332-8-1*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Attaché	A	OTR	435	0,00	332-8-2*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Attaché	A	OTR	435	0,00	332-24	CDD Contractuel indiciaire horaire
Chargé d'opération	B	TECH	441	0,00	332-24	A Contractuel indiciaire mensualisé
Professeur de musique	B	CULT	441	0,00	332-8-1*	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Responsable de service	B	ADM	539	0,00	A article 3 alinéa 4	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Rédacteur	B	SP	401	0,00	332-8-2*	CDD Contractuel indiciaire horaire
Rédacteur	B	ADM	375	0,00	332-8-1*	A Contractuel indiciaire mensualisé
Rédacteur principal de 2ème classe	B	OTR	384	0,00	332-24	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	A Nom cdi art 3-4-II	CDI Contractuel indiciaire mensualisé
Agent polyvalent	C	OTR	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	TECH	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Agent polyvalent	C	OTR	366	0,00	332-13	CDD Contractuel indiciaire horaire
Assistant social éducatif	A	OTR	395	0,00	332-24	A Contractuel indiciaire mensualisé
TOTAL GENERAL				6 655,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR : ADM : Administratif.
 ART : Artistique
 URB : Urbain
 URB : Urbain (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 SP : Sportif
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 POUP : Jeunes-écoliers
 X : Emploi non ciblé.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-23-3* : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixe par les parties dans la limite de six ans.
- 332-23-4 : Contrat de projet à durée indéterminée.
- 332-23-5 : Contrat à durée déterminée.
- 332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.
- 332-6-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-6-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sans réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-6-3* : Coexistence de plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires territoriaux.
- 332-6-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-6-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-6-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou l'aggrégation dépend de la décision d'une autorité.
- 332-6-7* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou l'aggrégation dépend de la décision d'une autorité.
- 332-6-8* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou l'aggrégation dépend de la décision d'une autorité.
- 332-10 : Contrat de droit privé pour un emploi permanent.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concourt, comme rempli avant le chômage de son contrat, les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 333-9.
- 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.332-40).
- 333-1 : 333-10 : Collabos (Collaborateurs).
- 333-11 : 333-10 : Collabos (Collaborateurs).
- 333-12 : Collabos (Collaborateurs de groupes d'élus).

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats adés »).

(6) Occupe-t-il un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326-352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupe-t-il un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
B10		

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE 34700 LODEVE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
2111/2023 - Détention parts sociales	Solaire Watt Lodévois	Solaire Watt Lodévois	SAS	1 500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	F D I HABITAT		OPH	8 630,08
-	TERRITOIRE 34		SEM	736 021,07
-	CCAS RESIDENCE L'ECUREUIL DE LODEVE		Association	1 128 156,13
-	OPH HERAULT HABITAT		OPH	1 755 801,00
-	ERILLA		SA HLM	862 221,12
-	CAMINADE		Association	468 822,75
-	ASSOCIATION POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICA		Association	252 469,84
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôte de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrat ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les obligations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes Lodevois et Leizac	01/01/2009	TPU	585 275,00
Autres organismes de regroupement			
CFMEL		Sans fiscalité propre	4 500,00
Hérault Energies		Sans fiscalité propre	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 526 617,13	-2 526 617,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 327 293,79	1 327 293,79
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 199 323,34	1 199 323,34
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 199 323,34	1 199 323,34

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 819 216,00	1 819 216,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 503 297,19	3 503 297,19
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 883 404,53	2 883 404,53

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 819 216,00	1 819 216,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 794 000,00	1 794 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 794 000,00	1 794 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 216,00	25 216,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	25 216,00	25 216,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 503 297,19	3 503 297,19
Ressources propres externes de l'année (a)		680 000,00	680 000,00
10222	FCTVA	650 000,00	650 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	30 000,00	30 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 823 297,19	2 823 297,19
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 094,00	1 094,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	14 097,00	14 097,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	817,00	817,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 198,00	2 198,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	4 185,00	4 185,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 654,00	6 654,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	131,00	131,00
28128	Autres aménagements de terrains	83 020,00	83 020,00
281321	Immeubles de rapport	5 398,00	5 398,00
281351	Bâtiments publics	13 239,00	13 239,00
28138	Autres constructions	3 573,00	3 573,00
28152	Installations de voirie	14 229,00	14 229,00
281534	Réseaux d'électrification	159 068,00	159 068,00
281538	Autres réseaux	4 936,00	4 936,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 902,00	4 902,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 769,00	1 769,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	44 952,00	44 952,00
281828	Autres matériels de transport	28 386,00	28 386,00
281838	Autre matériel informatique	35 203,00	35 203,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	40 058,00	40 058,00
28188	Autres immo. corporelles	41 260,00	41 260,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 164 128,19	2 164 128,19

MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (part définie à l'art. 265 A. bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'encastrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	0,00	0,00	54,12 %	0,00	4 646 793,00	3,90	
TFPNB	0,00	0,00	129,00 %	0,00	60 824,00	3,90	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	19,52 %	0,00	266 520,00	3,90	
TOTAL	0,00	0,00			4 974 137,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

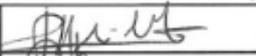
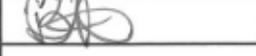
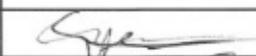
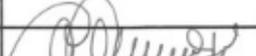
Contre : 0

Abstentions : 0

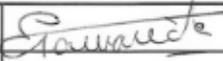
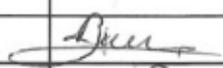
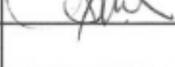
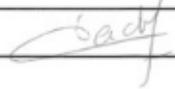
Date de convocation : 27 mars 2024

Présenté par (1), *Marie-Louise Jérol*
A. Lodeve, le 2 avril 2024,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session *ordinaire*,
A. Lodeve, le 2 avril 2024,
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatima	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izia	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	
PEDROS Isabelle	

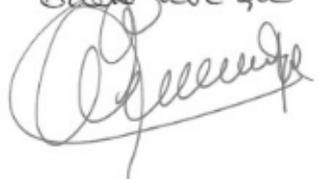
MAIRIE DE LODEVE - BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE - BP - 2024

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
POMAREDE Edith		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROUQUETTE Damien		
SAUVIER Jean Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		
VERDOL Marie Laure		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ^{03/04/24} et de la publication le ^{08/04/24}

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A Lodeve, le 2 avril 2024,
 le Maire,
 Gaëlle LÉVESQUE


DÉLIBÉRATION N°CM_240402_11 : Adoption du budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Les Gardies

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif notamment l'article L.2313-1 : « *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* »,

VU la délibération n°CM_231121_11 du Conseil municipal du 21 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

VU la commission finances du 28 mars 2024,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante a été mise à disposition des élus au préalable de la séance à la Mairie de Lodève ainsi que de manière dématérialisée avec la convocation,

Où l'exposé de Marie-Laure VERDOL et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Les Gardies, tel que présenté dans la maquette et la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de quatre-vingt-seize-mille-quatre-cent-vingt euros quarante-huit centimes (96 420,48 €),
- au niveau des chapitres pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de soixante-treize-mille-deux-cent-trente euros quatre-vingt-deux centimes (73 230,82 €),
- sans reprise des résultats de l'exercice n-1,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Maire informera le Conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

VOTE : 21 POUR, 4 CONTRE, 0 ABSTENTION.

CONTRE : Claude LAATEB, Christian RICARDO, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240402-lmc19775-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/04/24
Date de publication: 08/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE
LODEVE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET : 21340142500185

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LODEVE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENTS LES GARDIES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobilisent des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », ainsi les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	0

Informations fiscales (N-Z)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « de chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaires par dérogation N°... de ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DN.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00 A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00 A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	
I + II	0,00	III + IV	0,00 B1
I	0,00	III	0,00 B2
II	0,00	IV	0,00 B3
TOTAL des RAR			0,00
Investissement			0,00
Fonctionnement			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	0,00
Investissement	0,00
Fonctionnement	0,00

(1) Etre à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	73 230,82		73 230,82
	+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		(si solde positif) 0,00
	=			=
	Total de la section d'investissement (2)	73 230,82		73 230,82
		DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	96 420,48		96 420,48
	+			+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		(si excédent) 0,00
	=			=
	Total de la section de fonctionnement (3)	96 420,48		96 420,48
	=			=
	TOTAL DU BUDGET (4)	169 651,30		169 651,30

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				
	« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL				0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
	Libellé			
TOTAL				
« AE de dépenses imprévues » (2)				0,00
TOTAL GENERAL				
				0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
-----------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-II pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82

TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
--------------	-------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
-----------------------------------------------------	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	73 230,82
----------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 26, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 000,00	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	73 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 230,82		73 230,82	73 230,82	73 230,82
TOTAL		75 230,82	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						96 420,48

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 042.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	98 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
------------------------------------------------------	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	73 230,82	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	73 230,82	0,00	73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	73 230,82	0,00	73 230,82

*
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

*
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 73 230,82

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	23 189,66		23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
80	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
68	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		73 230,82	73 230,82
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	23 189,66	73 230,82	96 420,48

*
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

*
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 96 420,48

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-05).

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2124.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		73 230,82	73 230,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	73 230,82	73 230,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82
-----------------------------------------------------	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48		96 420,48
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		96 420,48	0,00	96 420,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	96 420,48
------------------------------------------------------	------------------

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									73 230,82

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP nouvelles à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'État III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (2) (40) = 60 (42).

(6) Aucune précision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'entre (2) (41) = 61 (41).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (appels de vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I	73 230,82	II	III = I + II	
TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 136)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
136 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82	
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	0,00		73 230,82	73 230,82	73 230,82	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	
Affectation au compte 1068 (8)					0,00	
Total des recettes d'investissement cumulées					73 230,82	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'État IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) (40) = (P) (42).

(4) Les comptes 16, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (2) (41) = (R) (41).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										III
										A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18 Copie de liaison : affectation (BA, récap)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00							
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82	
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	
Charges transférées (7)	0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (01 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 102 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (01 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 232A.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOIE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cofin. de liaison : affectation (BA, r3qpt)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
3355 Travaux	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-9 pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 168 et 16448.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe N-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) (40) = (R) (42).

(7) Les comptes 16, 20, 30, 40 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (O) (41) = (R) (41).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	75 230,82	0,00	0,00	96 420,48	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 000,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	74 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										96 420,48

(1) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 000,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		96 420,48
------------------------------------------------------	--	------------------

(1) Voir état-BB pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 015 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D) (40).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessants d'immatriculations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET										
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE										
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	75 230,82	0,00	0,00	96 420,48	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des charges financières et spécifiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 000,00	0,00	0,00	23 189,66	23 189,66	0,00	23 189,66	23 189,66	23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
71355	Variair* stocks terrains aménagés	73 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	74 230,82	0,00	0,00	73 230,82	73 230,82	0,00	73 230,82	73 230,82	73 230,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget pré-calcifié.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 60 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 043) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
7015	Ventes de terrains aménagés	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	97 420,48	0,00	96 420,48	96 420,48	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	1 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	1 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

MAIRIE DE LODEVE - LOTISSEMENTS LES GARDIES - BP - 2024

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 - D) 043) (RF 043 - DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immatriculations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de atôts ou liés à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICHÉ de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7822 sera négatif.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

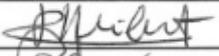
Contre : 0

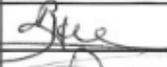
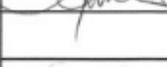
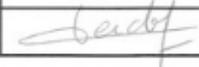
Abstentions : 0

Date de convocation : 27 mars 2024

Présenté par (1), Marie - Laure Vazsa
A. Lodeve, le 2 avril 2024,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire,
A. Lodeve, le 2 avril 2024,
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIBERT Damien	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadlha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	
GOURMELON Izia	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	
MARRES Gilles	
PANIS Michel	
PEDROS Isabelle	

V - ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
POMAREDE Edith		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROUQUETTE Damien		
SAUVIER Jean Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		
VERDOL Marie Laure		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/06/24 et de la publication le 03/06/24

A. le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodève, le 2 avril 2024

le Maire,

Gaëlle LEVEQUE



L'ordre du jour étant épuisé, Gaëlle LEVEQUE lève la séance à 19h55.

Arrêté le onze juin deux mille vingt-quatre

Le Président
Gaëlle LEVEQUE



Le secrétaire de séance
David BOSCO

